

Les pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019

Françoise Rousseau-Hans, Christine Ollendorff, Vincent Harnais

► **To cite this version:**

Françoise Rousseau-Hans, Christine Ollendorff, Vincent Harnais. Les pratiques de publications et d'accès ouvert des chercheurs français en 2019 : Analyse de l'enquête Couperin 2019. [Autre] Consortium Couperin. 2020. cea-02450324

HAL Id: cea-02450324

<https://hal-cea.archives-ouvertes.fr/cea-02450324>

Submitted on 22 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial| 4.0 International License

REMERCIEMENTS

Les auteurs de ce texte, après 8 mois d'analyses puis de rédaction de ce document, remercient :

- Les 11658 répondants qui ont pris la peine d'aller au bout de ce questionnaire long et technique, qui plus est en y apportant leurs commentaires pertinents, nous faisant ainsi bénéficier d'un matériau d'une richesse aussi bien quantitative que qualitative ;
- Les collègues des Directions de la Recherche, Services commun de documentation, bibliothèques et autres services IST qui ont relayé l'enquête auprès de leurs établissements avec l'engagement qu'on leur connaît ;
- Les relecteurs attentifs, pointilleux et bienveillants qui nous ont permis de prendre de la hauteur quand nous étions plongés dans un guidon formé de dizaines de feuilles de calculs entrecroisées et par la suite d'enlever du texte les anglicismes et autres scories qui le parsemaient (par ordre de relecture) :
 - *Marc Martinez, Université Lyon 3*
 - *Agnès Raymond-Denise, Institut Pasteur*
 - *Marlène Delhay, Aix-Marseille Université*
 - *Annie Le Blanc, CEA*
 - *Sylvain Ribault, CEA*
 - *Dorothée Pain, Université Versailles Saint-Quentin*
 - *Grégory Colcanap, Université d'Evry Val d'Essonne*
- Les membres du bureau Couperin ;
- Les membres du secrétariat permanent pour la science ouverte (SPSO) pour la relecture du questionnaire, leur soutien et encouragements ;
- Les collègues de l'INSERM qui avaient initié en 2018 l'enquête que nous avons prise pour modèle ;
- Les collègues de Renater ayant mis en place les outils tels que Drive ou Renavisio qui nous ont permis de ne pas nous perdre dans les versions tout en évitant de nous déplacer

Résumé

Le consortium Couperin publie les résultats de son enquête sur les pratiques de publication et d'accès ouvert des chercheurs français, réalisée dans le cadre du « Plan national de la science ouverte » annoncé par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en juillet 2018.

Un article de synthèse est disponible sur HAL à cette adresse :
<https://hal.archives-ouvertes.fr/cea-02450327>

Table des matières

Introduction	5
Matériels et méthodes	6
MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE.....	7
Classification thématique	7
Indicateurs proportionnels	7
Exploitation des <i>verbatim</i>	7
Abréviations	7
LES RÉPONDANTS	8
Établissements	8
Classes d'âge	8
Disciplines	9
LIMITES DE L'ANALYSE	10
Autres modes de communication scientifique : livres et conférences	10
Partialité du questionnaire en faveur de l'accès ouvert	10
Usage d'acronymes non compris	10
Publication dans des revues académiques	11
TRAVAIL ÉDITORIAL DES CHERCHEURS	12
Confusion entre comité de rédaction et comité de lecture	12
Spécificité disciplinaire : langue des revues	12
Participation aux comités de rédaction et de lecture	13
CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS.....	14
Un degré de participation fortement lié à la discipline	14
Une implication plus importante des moins de 35 ans en mathématiques-informatique	14
Rémunération du travail de relecture par les pairs	15
La relecture par les pairs non systématique en droit	15
AVIS SUR LE MODÈLE TRADITIONNEL D'ÉDITION SCIENTIFIQUE	16
Remise en cause du modèle traditionnel de l'édition scientifique	16
Satisfaction vis-à-vis des services	17
AVIS SUR LE MODÈLE DE RELECTURE PAR LES PAIRS.....	18
Une appréciation mitigée sur la gestion du processus	18
Quelques différences d'appréciation notables entre les disciplines.....	18
Évolution de l'évaluation par les pairs	19
LIMITES MAJEURES DU SYSTÈME ACTUEL.....	20
Les coûts excessifs, limite majeure du système d'édition dans les revues	20
Opinions exprimées sur l'édition scientifique	21
DIFFICULTÉS AVEC LES ÉDITEURS	23
Une bonne connaissance des difficultés de négociation	23
Grande solidarité pour une résistance lors des négociations, mais	24
Pratiques de l'accès ouvert dans des revues	26
PUBLICATION EN ACCÈS OUVERT DANS DES REVUES	27
Taux de publication en accès ouvert	27
Préférence pour les revues en libre accès natif	27
PAIEMENT DE FRAIS DE PUBLICATIONS	28
PAIEMENT DE L'ACCÈS OUVERT DANS DES REVUES.....	29
Payer pour l'accès ouvert n'est pas une généralité pour toutes les disciplines	29
Services attendus en retour d'un paiement d'APC	30
Payer pour l'accès ouvert n'est pas justifié pour de nombreux répondants	32
Pourquoi un rejet aussi unanime pour le paiement de frais pour publier ?	32
MOTIVATIONS POUR PUBLIER EN ACCÈS OUVERT	34

RÉTICENCES POUR PUBLIER EN LIBRE ACCÈS	36
Refus de payer ou qualité des revues pas suffisante	36
Commentaires sur les réticences	37
Expérience des archives ouvertes.....	39
DÉPÔT EN ARCHIVES OUVERTES.....	40
Plus des 2/3 des répondants ont déjà déposé	40
Évaluation de la simplicité, rapidité et facilité à partager du dépôt	41
RAISONS POUR NE PAS DÉPOSER EN ARCHIVE OUVERTE	42
Principales raisons.....	42
Quelques raisons complémentaires.....	42
RÔLE DES ARCHIVES OUVERTES	44
Pratiques autour des <i>preprints</i>	45
SERVEUR DE <i>PREPRINTS</i>.....	46
Partage des <i>preprints</i> avant relecture.....	46
Pratique du dépôt de <i>preprints</i>	47
MOTIVATIONS AU DÉPÔT DE <i>PREPRINTS</i>	48
Partage précoce des résultats de la recherche	48
Une pratique très développée en mathématiques, Informatique et physique	48
Motivations pour s'affranchir de l'édition classique.....	49
L'usage du <i>preprint</i> apporte des avantages nouveaux pour la recherche	50
Le <i>preprint</i> comme certificat.....	51
Plateformes de <i>preprints</i> et initiatives innovantes	51
Vigilance sur le statut particulier du <i>preprint</i>	52
RÉTICENCES SUR LE DÉPÔT DES <i>PREPRINTS</i>	53
Le manque d'informations et la crainte de plagiat, comme réticences premières	53
De nombreux commentaires sur les réticences.....	54
USAGE DES <i>PREPRINTS</i>	56
Un niveau d'usage des bases de <i>preprints</i> très disciplinaire.....	56
Une méconnaissance des possibilités d'utilisation	57
Pratiques connexes à la publication scientifique	58
ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES DE LA RECHERCHE	59
Une pratique indispensable mais contraignante	59
« Cela dépend » : un leitmotiv dans les nombreux commentaires.....	60
AUGMENTER LA VISIBILITÉ DES RECHERCHES	63
Réseaux sociaux et pages web pour compléter la communication scientifique.....	63
Analyses des usages	64
Une appréciation mitigée pour les réseaux sociaux de la recherche.....	66
ACCÉDER AU TEXTE INTÉGRAL EN DEHORS DES ABONNEMENTS	67
Tous les moyens sont bons pour accéder au contenu des articles.....	67
Quelques différences disciplinaires ou par classe d'âge	68
POLITIQUE DE PUBLICATION	69
Évolution de l'édition scientifique	70
Remise en cause du libre accès à tout prix	71
INDICATEURS D'ÉVALUATION	73
La lecture des travaux les plus signifiants, critère important pour l'évaluation	73
Difficulté de l'évaluation et surinformation	74
Conclusion.....	76
Annexes.....	77
QUESTIONNAIRE	78
CONSTITUTION DES CATÉGORIES DISCIPLINAIRES.....	83

Introduction

L'édition scientifique est en pleine évolution. Le consortium Couperin a lancé entre février et avril 2019 une enquête auprès des chercheurs¹ des établissements français de l'enseignement supérieur et de la recherche sur leurs pratiques de publication et d'accès ouvert. L'enquête a été relayée par les établissements membres du consortium et sur les réseaux sociaux. Elle a été effectuée dans le cadre du « Plan National pour la Science Ouverte » et soutenue par le Comité pour la science ouverte du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au-delà d'une meilleure connaissance des pratiques éditoriales des chercheurs, l'objectif du consortium était de mieux appréhender la connaissance par les chercheurs français du paysage de l'édition académique et de l'accès ouvert et leur perception de la mise en œuvre de l'accès ouvert dans leur quotidien.

Les pratiques des répondants en matière d'accès ouvert ont ainsi fait l'objet d'un ensemble de questions en matière de publication dans des revues scientifiques en accès ouvert, de dépôt en archives ouvertes, d'utilisation des *preprints* comme support de diffusion et de pratiques d'évaluation par les pairs.

L'enquête intitulée « *Vos pratiques de publication et d'accès ouvert* » a été diffusée et relayée par les établissements et les réseaux scientifiques. Elle comprenait 4 parties constituant un ensemble de 42 questions fermées et 8 zones de commentaires libres (liste des questions en annexe) :

- la pratique dans les publications académiques,
- l'expérience des archives ouvertes,
- l'expérience des *preprints*,
- la perception des critères d'évaluation de la recherche.

L'ordre de restitution des résultats est un peu différent de celui de l'enquête. Les parties seront les suivantes : publication dans les revues académiques, publication en accès ouvert dans les revues, expérience des archives ouvertes, pratiques autour des *preprints* et une dernière partie pour analyser les différentes pratiques influençant la communication scientifique (données de la recherche, recherche d'information, politique de publication et évaluation).

¹ Par chercheurs, nous entendons les chercheurs, les enseignants-chercheurs, les doctorants, les ingénieurs-chercheurs... toutes les personnes ayant une activité de recherche scientifique et de publication.

Matériels et méthodes

Cette partie décrit la méthodologie employée pour analyser les résultats, en particulier pour regrouper les répondants selon un classement thématique efficace. Elle décrit également le panel de répondants en le comparant aux données disponibles sur la communauté des chercheurs de l'ESR. Elle expose également les limites de l'analyse au vu d'un questionnaire prenant peu en compte les spécificités des sciences humaines et sociales.

Méthodologie d'analyse

Les résultats de l'enquête sont analysés en utilisant deux critères principaux : les classes d'âge et les thématiques des recherches. Pour certaines questions, les fonctions des répondants ou les sous-disciplines sont utilisées pour affiner les analyses des résultats. De nombreux résultats sont présentés en indicateurs proportionnels de façon à pouvoir observer les différences entre les sous-panels, indépendamment du nombre absolu de membres dans chacun d'entre eux. La richesse de l'enquête repose en grande partie sur les *verbatim* (plus de 11 500), qui ont été pleinement exploités.

CLASSIFICATION THÉMATIQUE

Afin de faciliter le rattachement par le répondant à un champ disciplinaire spécifique, plusieurs classifications thématiques ont été utilisées (CNU, CNRS, autre classification, champ libre) dans le questionnaire d'enquête. La répartition thématique est détaillée en annexe.

Les différentes rubriques, propres à chaque système, ont été ensuite unifiées, et structurées en disciplines et sous-disciplines. Le modèle appliqué est décrit en annexe.

INDICATEURS PROPORTIONNELS

L'utilisation d'indicateurs proportionnels (en pourcentage du nombre de répondants à la question) permet de comparer les différentes pratiques entre les disciplines et entre les classes d'âge. Par exemple, la proportionnalité permet de comparer les comportements dans les classes d'âge pour lesquelles les résultats en valeur absolue ne seraient pas exploitables : la classe d'âge des 35-54 ans étant par exemple deux fois plus importante que chacune des deux autres.

Thématique et sous-thématiques	Nb répondants
01-Droit, économie, politique, gestion	823
01-Droit et Science politique	341
01-Economie et gestion	482
02-Lettres et sciences humaines	2333
02-Information, éducation, psychologie, STAPS	589
02-Langue, littérature et linguistique	544
02-Sciences humaines	1200
03-Sciences du vivant-Médecine	2573
03-Pharmacologie et médecine	703
03-Sciences du vivant	1870
04-Chimie-matériaux	1125
04-Chimie-matériaux	1125
05-Mathématiques-Informatique	1635
05-Informatique	881
05-Mathématiques	754
06-Physique-Sciences de la terre et de l'Univers	1704
06-Physique-matière-mécanique	852
06-Physique-Sciences de l'Univers	235
06-Sciences de la terre	617
07-Sciences de l'ingénieur	1448
07-Sciences de l'ingénieur	1448
08-Autres	17
08-Autres	17
Total général	11658

EXPLOITATION DES VERBATIM

Les répondants ont donné des avis très intéressants dans les *verbatim*. Pour l'analyse, nous avons lu ces *verbatim* et en avons choisi certains pour illustrer notre propos. Ils apparaissent dans le texte en italique et entre guillemets accompagnés de l'âge et de la discipline du répondant. Afin de pouvoir reproduire une partie de la richesse de ces interventions, des nuages de mots-clés ont été générés avec l'application en ligne [Nuagesdemots.fr](https://nuagesdemots.fr). Les *verbatim* ont été retranscrits en grande majorité dans leur intégralité.

ABRÉVIATIONS

Pour faciliter la lecture, les abréviations suivantes sont utilisées pour les disciplines :

- ◆ DEPG : Droit, économie, politique, gestion
- ◆ LSH : Lettres et sciences humaines
- ◆ SVM : Sciences du vivant-médecine
- ◆ CM : Chimie-matériaux
- ◆ MI : Mathématiques-Informatique
- ◆ PSTU : Physique-Sciences de la terre et de l'univers
- ◆ SI : Sciences de l'Ingénieur
- ◆ SHS : Sciences humaines et sociales
- ◆ STM : Sciences techniques et médicales

Les répondants

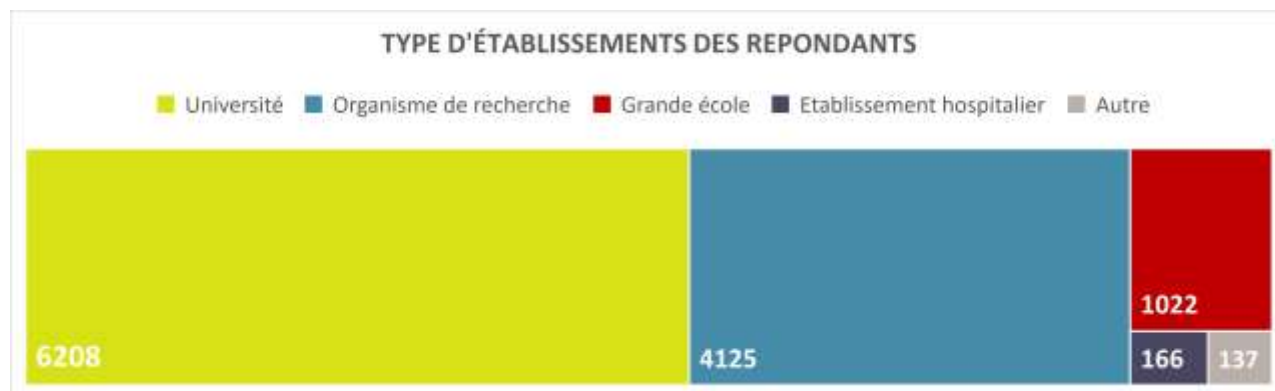
11 658 répondants

ÉTABLISSEMENTS

11 658 réponses complètes ont été recueillies par le questionnaire en ligne, ce qui représente environ 10 % de la communauté des chercheurs de l'ESR français. L'édition 2018 du rapport « *L'état de l'emploi scientifique en France* » publié par le MESRI recense 111 787 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche et doctorants financés en 2015 et a été utilisée comme référence.

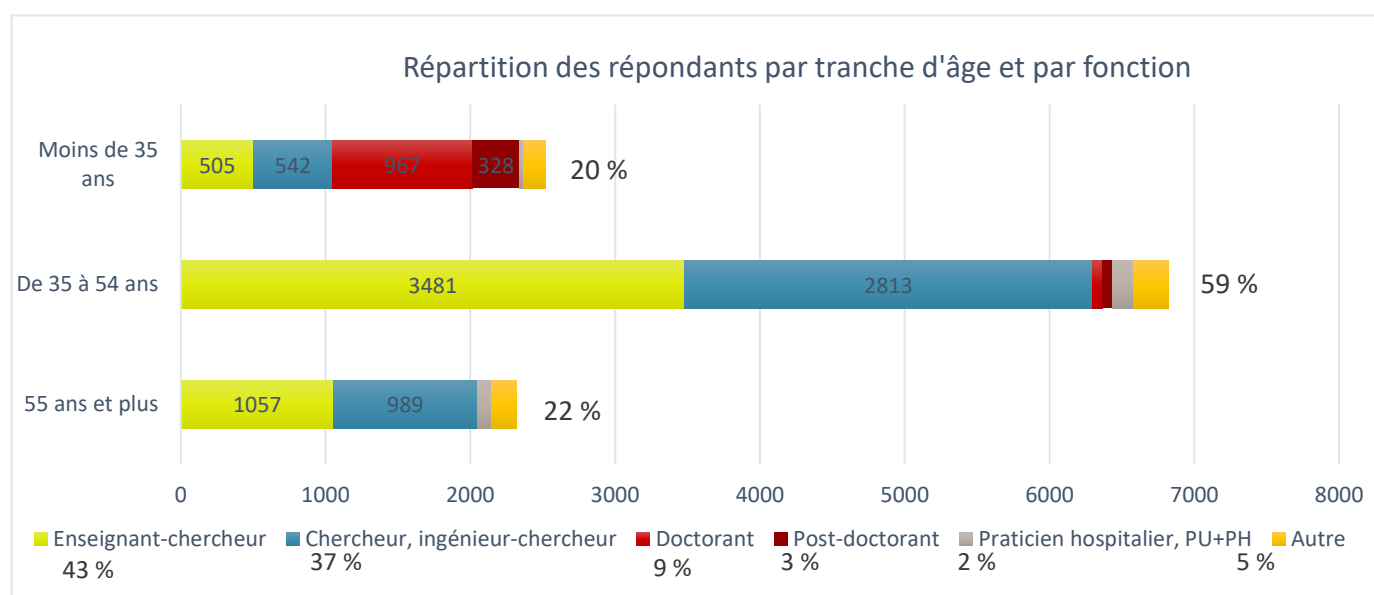
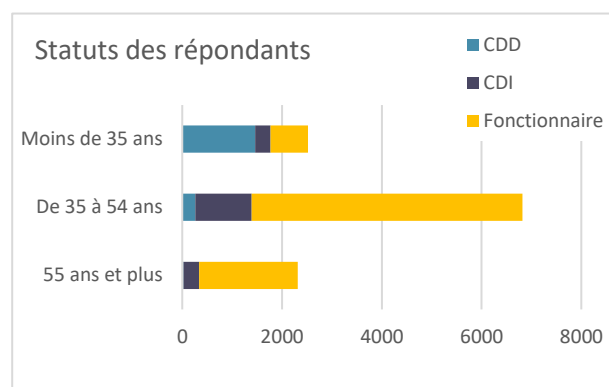
[https://cache.media.enseignementsup-](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/13/6/EES18_III_1_eff_recherche_public_1011136.xlsx)

[recherche.gouv.fr/file/2018/13/6/EES18_III_1_eff_recherche_public_1011136.xlsx](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/13/6/EES18_III_1_eff_recherche_public_1011136.xlsx)



CLASSES D'ÂGE

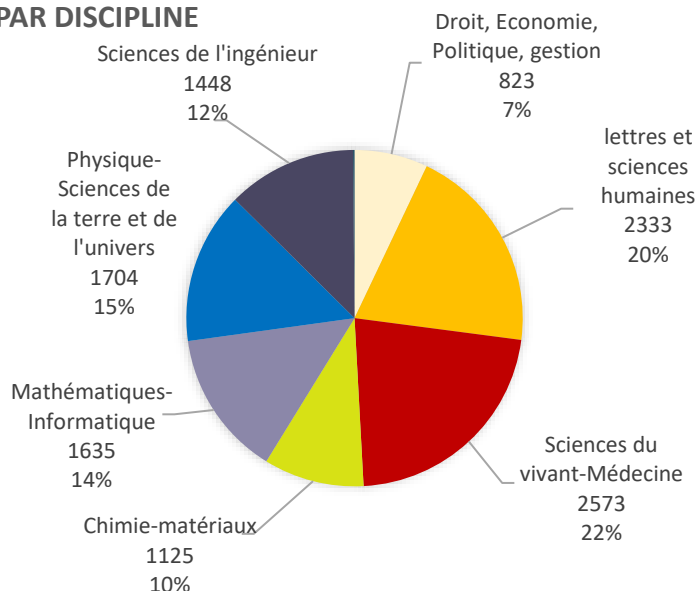
Les chercheurs de 35 à 54 ans représentent 60 % des répondants, ce qui paraît normal, cette tranche couvrant 19 années de carrière. Les moins de 35 ans et les plus de 54 ans représentent respectivement 20 % et 22 % des répondants. Les chercheurs de la tranche d'âge la plus jeune sont à plus de 40 % en CDD. Ce sont pour la plupart des doctorants ou des post-doctorants.



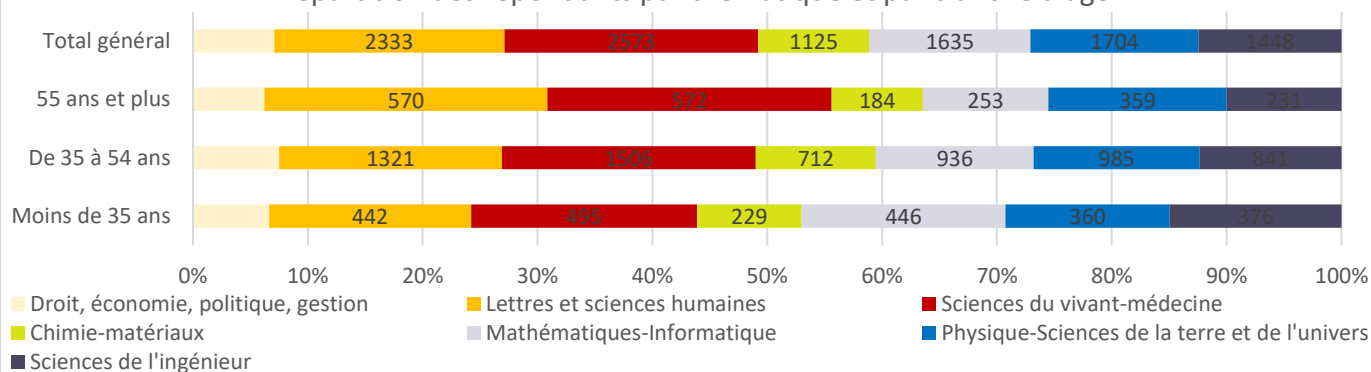
DISCIPLINES

La discipline des répondants est un facteur important pour l'interprétation des résultats. En comparant la répartition des répondants par discipline et par classe d'âge, on observe dans notre panel une proportion un peu plus élevée de répondants de la classe la plus jeune en mathématiques, informatique et sciences de l'ingénieur (26-27 % contre 18-21% dans les autres disciplines). À l'inverse et dans une moindre mesure, on note une proportion plus élevée de répondants de plus de 55 ans en LSH et en SVM.

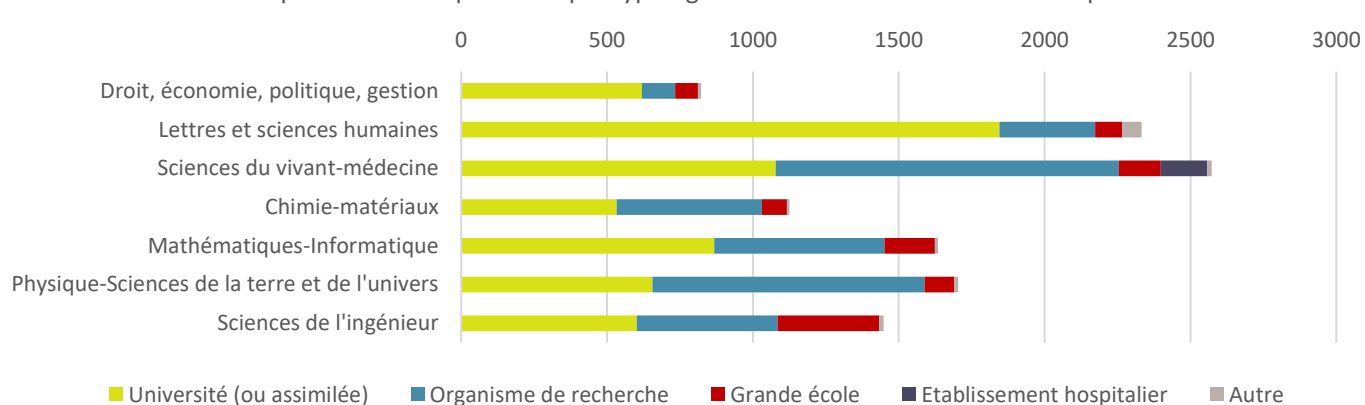
RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR DISCIPLINE



Répartition des répondants par thématique et par tranche d'âge



Répartition des répondants par typologie d'établissements et de thématiques



Limites de l'analyse

Tout au long du questionnaire, nous avons collecté des avis sur la perception de l'enquête. Un avis très partagé en SHS et en sciences de l'ingénieur et informatique concerne le fait que l'enquête réduit l'analyse de la publication à celle des articles dans les revues. Un autre reproche très présent, signale que l'enquête est trop orientée en faveur de l'accès ouvert et ne laisse pas toujours le choix pour exprimer une opinion contraire dans les réponses fermées. Certains chercheurs se plaignent aussi des acronymes utilisés.

AUTRES MODES DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE : LIVRES ET CONFÉRENCES

Certains chercheurs signalent que la communication scientifique n'est pas limitée aux revues scientifiques dans leur discipline et que leur pratique était donc mal appréhendée dans le questionnaire. En effet, dans certaines disciplines, d'autres modèles de communication scientifique sont largement utilisés comme la publication de monographies en sciences humaines et sociales ainsi que la participation à des comptes rendus de conférences pour les sciences humaines, les sciences de l'ingénieur et l'informatique entre autres. Ces autres modèles n'ont pas été analysés dans ce questionnaire et pourront l'être dans des enquêtes complémentaires. Certaines questions de l'enquête sont donc moins adaptées à ces disciplines, comme celle sur l'évaluation.

« Il me semble que votre questionnaire concerne davantage les sciences dures que le droit - les pratiques sont généralement différentes. » (De 35 à 54 ans | Droit et Science politique)

« Certaines communautés en informatique utilisent les conférences plutôt que les journaux/revues comme moyen de publication principal. Je regrette que ce cas d'usage n'ait pas été prévu dans la formulation des questions. » (Moins de 35 ans | Informatique)

« C'est dommage que vous ayez votre enquête sur les revues. En histoire, l'évaluation par les pairs la plus juste et sérieuse se fait dans les actes de congrès. Dans mon domaine, la publication dans des revues relève plutôt du copinage / réseautage que de l'évaluation objective de la qualité du travail. » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

« Comme je l'ai mentionné en commentaires, je trouve très regrettable qu'une telle enquête se contente de parler des revues. Il y a bien des domaines dans lesquels on publie essentiellement en congrès, avec un taux de sélection parfois très difficile. Un article dans IJCAI vaut largement un article dans une revue de rang A, par exemple. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Une fois de plus, ce genre d'enquête part d'un bon sentiment mais est formatée pour les sciences dures, ce qui fait que les problématiques spécifiques des SHS passent un peu sous les radars (nous publions des LIVRES, nous sommes cités dans des LIVRES, donc tout ce qui est mesure de l'impact factor est faussé + le secteur des revues est tellement sinistré commercialement que les laboratoires doivent subventionner les publications y compris dans les revues de rang A (= on publie donc de fait "à compte d'auteurs") » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

PARTIALITÉ DU QUESTIONNAIRE EN FAVEUR DE L'ACCÈS OUVERT

« Les questions de votre questionnaire me semblent manifestement orientées dans un sens défavorable aux revues de recherche institutionnelles et en faveur de l'Open access. Un peu d'objectivité et moins d'idéologie ne vous ferait pas de mal ! » (De 35 à 54 ans | Langues, littérature et linguistique)

USAGE D'ACRONYMES NON COMPRIS

« APC ??? une des choses que je demande, en tant qu'éditeur associé, systématiquement aux auteurs, c'est de limiter l'utilisation des acronymes à DNA et USA !! ça permet d'être lu par tous et en commençant n'importe où la lecture » (De 35 à 54 ans | Sciences de la terre)

« Que l'article publié soit en Open access (exigé par l'INRA maintenant). Merci de préciser la signification des acronymes que vous utilisez dans les questions. Je ne connaissais pas APC » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

Publication dans des revues académiques

Le travail éditorial des chercheurs est étudié dans cette partie aussi bien sous l'angle de la participation à des comités de lectures, que sous celui de la relecture par les pairs. Cette partie propose également une étude du modèle traditionnel d'édition scientifique et des limites majeures du système actuel.

Travail éditorial des chercheurs

La participation à des comités de rédaction et de lecture est un bon indicateur de l'implication des chercheurs dans le processus éditorial des journaux scientifiques. Les questions posées portaient sur la participation à des comités de rédaction ou à des comités de lecture, dans des revues sous abonnement ou en libre accès. Les réponses pouvaient être précisées par les titres des revues concernées. L'analyse montre de grandes différences de pratiques entre disciplines, ce qui est confirmé à la lecture des *verbatim*.

CONFUSION ENTRE COMITÉ DE RÉDACTION ET COMITÉ DE LECTURE

La distinction entre le comité de rédaction («*Editorial board*») et le comité de lecture n'est pas toujours comprise des répondants. Dans certaines disciplines, comme en mathématiques selon un *verbatim*, cette distinction n'existe pas toujours. La traduction française d'«*Editorial board*» en comité de rédaction est sans doute source de confusion. En effet l'«*Editorial board*» apporte la caution scientifique à la revue et le comité de lecture composé de chercheurs sélectionne les contenus des différents numéros. Cependant, ce fonctionnement peut être très différent d'une communauté disciplinaire à l'autre.

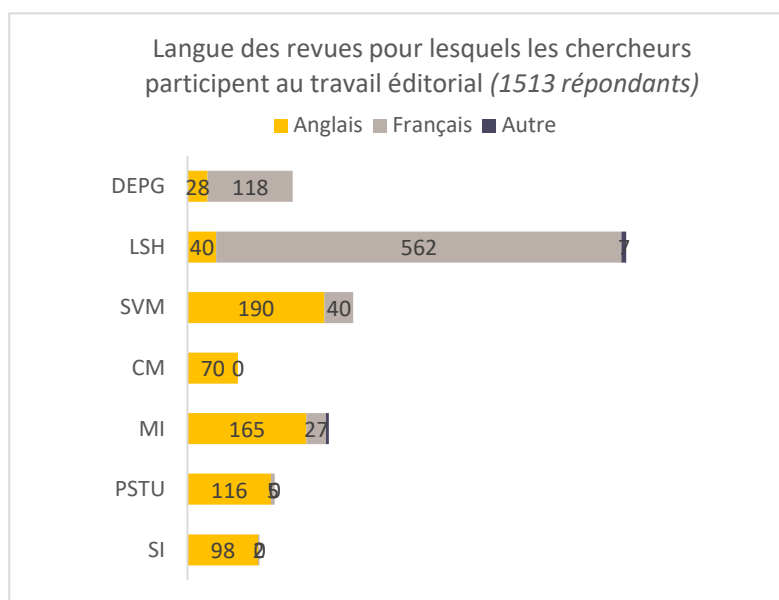
Les résultats seront donc analysés sans distinction entre les deux dénominations.

SPÉCIFICITÉ DISCIPLINAIRE : LANGUE DES REVUES

L'enquête ne contenait pas de question sur la langue majoritaire des revues utilisées par les chercheurs pour publier. Cependant, ce critère se révèle être très lié aux disciplines. En effet, en utilisant le nom des revues indiquées par plus de $\frac{3}{4}$ des chercheurs qui participent aux comités, il a été possible de donner une indication sur la langue des revues utiles dans les différentes disciplines.

La langue majoritaire des revues est très différente entre les sciences humaines et sociales (SHS) et les sciences techniques et médicales (STM).

Le français prédomine à plus de 80 % dans les revues pour lesquelles les chercheurs en SHS ont une activité éditoriale, pour 20 % de revues internationales en anglais. Cette proportion s'inverse en STM où la participation au travail éditorial dans des revues internationales prédomine. Cependant, il est à noter qu'en mathématiques et en médecine, il existe une niche de revues en langue française où les chercheurs sont actifs dans les comités éditoriaux.



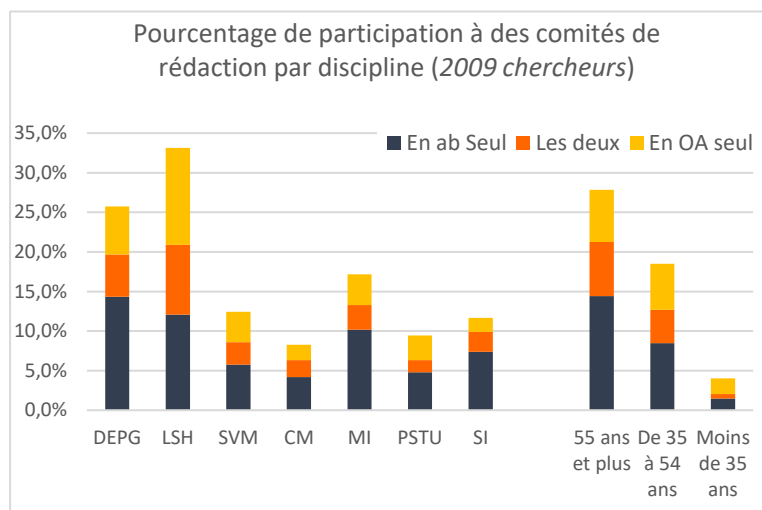
→ Importance de la langue française dans certaines disciplines

« Je regrette que n'ait été mentionné que de loin la question de la langue et l'importance de diffuser dans la francophonie : les publications académiques scientifiques requièrent de plus en plus l'anglais qui peut convenir pour communiquer des informations mais sied mal à l'exercice d'une pensée fine pour les disciplines littéraires : la langue façonne la pensée, il faudrait favoriser les publications dans les langues des chercheurs avec des traductions... » (55 ans et plus/Sciences humaines)

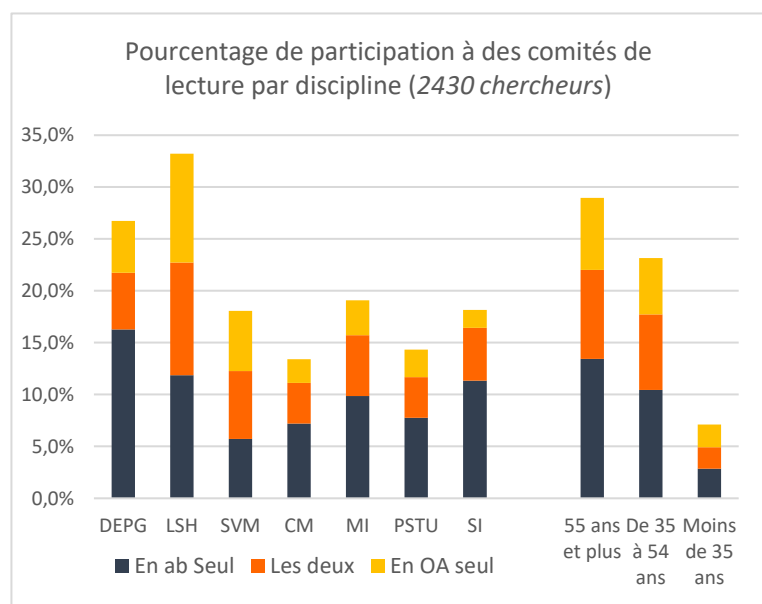
PARTICIPATION AUX COMITÉS DE RÉDACTION ET DE LECTURE

La participation en DEPG et LSH est très supérieure à celle des disciplines STM, ceci s'explique en partie par la prépondérance de la langue française dans ces disciplines, mais sans doute aussi par une structuration différente de l'édition scientifique et de la recherche. Plus de 25 % des chercheurs sont impliqués dans ces activités en DEPG et LSH, alors qu'en STM cette proportion dépasse rarement les 15%

En lettres et sciences humaines et en sciences du vivant-médecine, l'implication dans les comités est aussi importante dans les revues en accès ouvert que dans les revues sous abonnement. Un tiers des chercheurs de ces disciplines cumule une activité dans un journal sous abonnement et dans un journal en libre accès.



	En ab Seul	Les deux	En OA seul
Droit, économie, politique, gestion (DEPG)	118	44	50
Lettres et sciences humaines (LSH)	282	205	286
Sciences du vivant-médecine (SVM)	148	73	99
Chimie-matériaux (CM)	47	24	22
Mathématiques-Informatique (MI)	166	51	64
Physique-Sciences de la terre et de l'univers (PSTU)	82	26	53
Sciences de l'ingénieur (SI)	107	36	26
Total	950	459	600



	En ab Seul	Les deux	En OA seul
Droit, économie, politique, gestion (DEPG)	134	45	41
Lettres et sciences humaines (LSH)	277	253	245
Sciences du vivant-médecine (SVM)	147	169	149
Chimie-matériaux (CM)	81	44	26
Mathématiques-Informatique (MI)	161	96	55
Physique-Sciences de la terre et de l'univers (PSTU)	132	67	45
Sciences de l'ingénieur (SI)	164	74	25
Total	1096	748	586

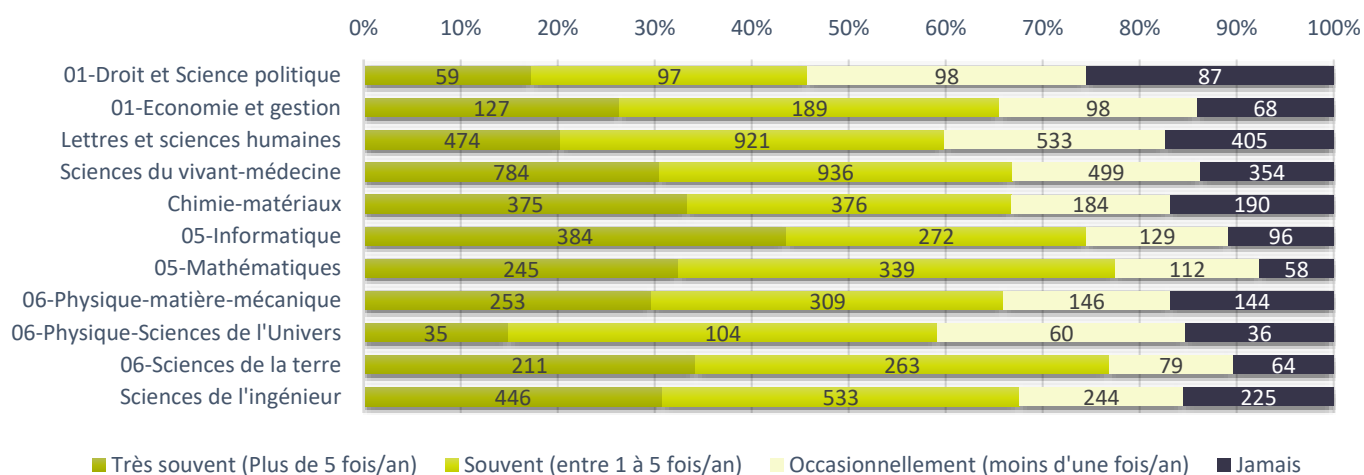
Contribution à l'évaluation par les pairs

Afin de compléter le panorama de la participation aux activités éditoriales des chercheurs français, une question portait sur la fréquence de participation au travail de relecture des articles soumis aux revues (*peer-reviewing*). Le degré de contribution à la relecture par les pairs est très dépendant de la discipline et de l'âge des répondants, les plus jeunes n'ayant pas l'expérience suffisante pour exercer cette activité.

UN DEGRÉ DE PARTICIPATION FORTEMENT LIÉ À LA DISCIPLINE

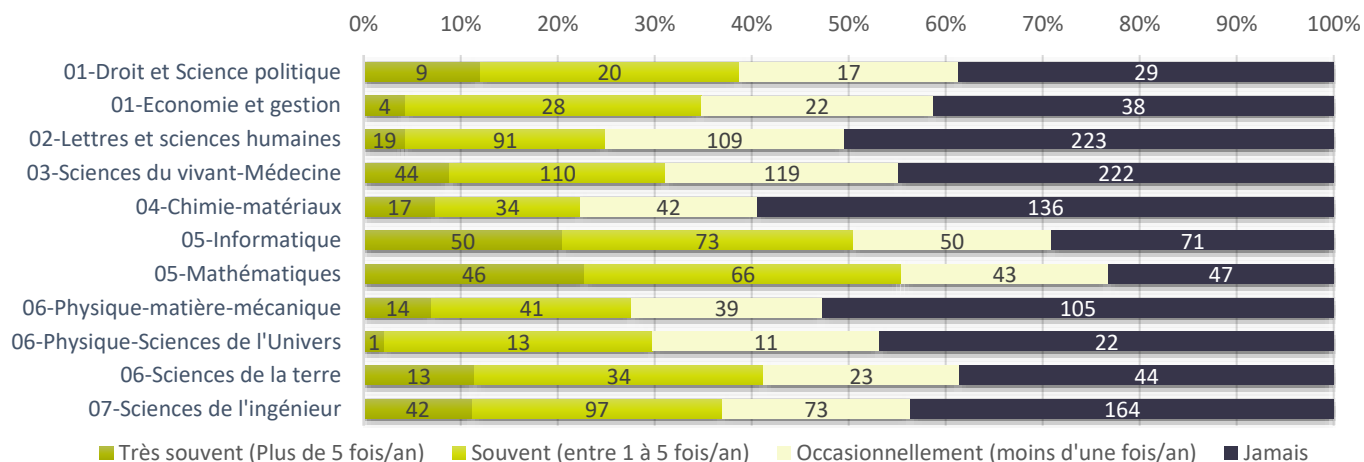
Cette question a été analysée en sous-disciplines afin de bien dégager les pratiques disciplinaires. C'est en mathématiques et informatique que la contribution est la plus élevée avec plus de 75 % des chercheurs qui y contribuent souvent ou très souvent alors dans les sciences expérimentales, on atteint plus difficilement les 70 %. La contribution très fréquente (plus de 5 fois par an) est aussi largement plus élevée en informatique, dépassant les 40%, alors que dans les autres sciences expérimentales ainsi qu'en mathématiques, la contribution avoisine les 30%. La contribution à ce processus est moins fréquente en sciences humaines et sociales, ainsi qu'en droit, économie et gestion.

Contribution au peer-reviewing par sous-discipline (11641 répondants)



UNE IMPLICATION PLUS IMPORTANTE DES MOINS DE 35 ANS EN MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE

Contribution au peer-reviewing par sous-discipline pour les moins de 35 ans (2521 répondants)

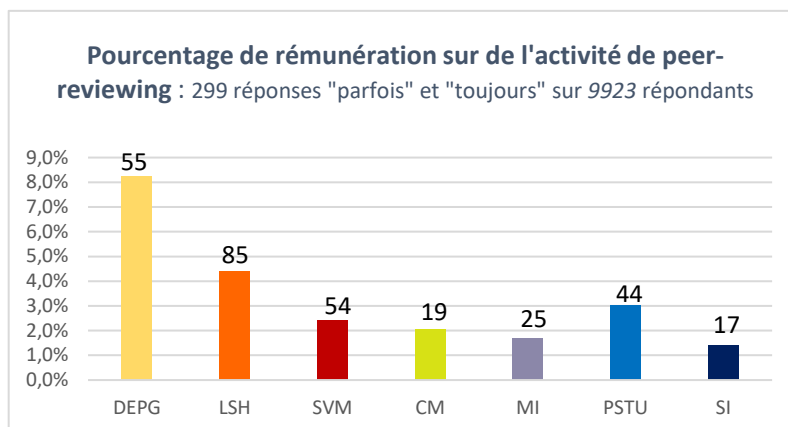


La contribution active à la relecture par les pairs des répondants mathématiciens et informaticiens est encore plus visible sur la tranche d'âge des moins de 35 ans où plus de 20 % des chercheurs modèrent très souvent des articles alors que

dans les autres disciplines, la proportion est inférieure à 10%, sauf pour les sciences de l'ingénieur qui atteint les 11 %. Dans cette catégorie d'âge, le décalage de pratiques de la discipline DEPG est moins visible.

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL DE RELECTURE PAR LES PAIRS

Sur les presque 10.000 chercheurs ayant répondu à la question, « avez-vous été rémunéré pour un travail de *peer-reviewing* ? », moins de 300 répondent positivement. C'est en DEPG que le pourcentage de rémunération de l'activité est le plus élevé avec 8 % des répondants, dû à une pratique différente décrite en partie dans les *verbatim*.



LA RELECTURE PAR LES PAIRS NON SYSTÉMATIQUE EN DROIT

En droit, le processus de publication est très différent des autres disciplines, avec une rémunération des auteurs dans certains cas et éventuellement une absence de *peer-reviewing*, ce qui explique la plus faible implication des chercheurs de DEPG dans ce processus.

« Je suis entre 2 sections : 01 droit privé et 15 langues rare. La situation des juristes est particulière car les revues les auteurs sont rémunérés pour publier et les délais de publication sont courts (3 à 6 mois). En revanche en section 15 les délais de publication sont très longs : 1 à 2 ans, ce qui est une entrave à la production scientifique. » ([De 35 à 54 ans / Droit et Science politique](#))

« Les éditeurs majeurs en droit ne pratiquent pas le peer-reviewing. » ([De 35 à 54 ans / Droit et Science politique](#))

Avis sur le modèle traditionnel d'édition scientifique

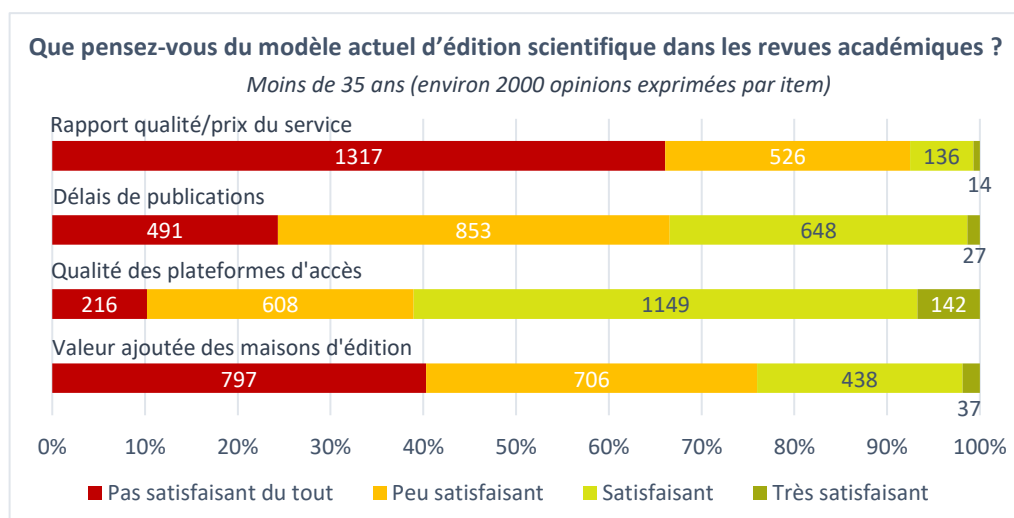
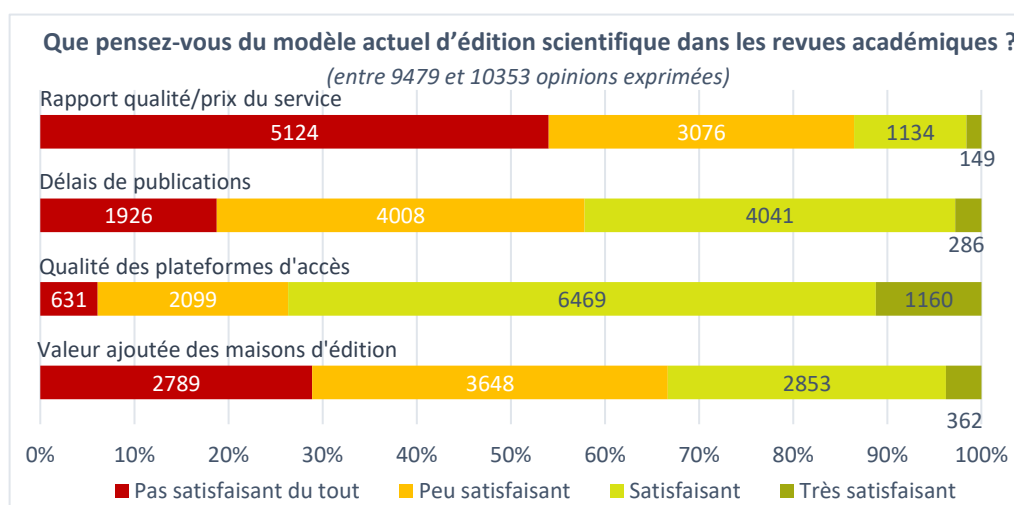
Le modèle traditionnel de l'édition scientifique dans les revues académiques reste pour l'instant très utilisé dans la majorité des disciplines. Dans l'enquête, les questions portaient sur le ressenti des chercheurs par rapport aux services actuels proposés par les maisons d'édition traditionnelles. Globalement, les avis montrent plutôt une insatisfaction sur l'apport des éditeurs scientifiques, sauf pour la qualité de leur plateforme. De nombreux chercheurs ont regretté dans les *verbatim* que la distinction n'ait pas été faite entre les grands éditeurs internationaux et les sociétés savantes, académiques...

REMISE EN CAUSE DU MODÈLE TRADITIONNEL DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Avant l'analyse des résultats, nous rappelons que cette partie de l'enquête était plus axée sur la publication dans des revues. Il est intéressant de constater que l'avis sur le rapport qualité-prix et sur la valeur ajoutée des éditeurs comporte environ 20 % de non-répondants alors que pour les questions sur les délais de publications et sur la qualité des plateformes, on est plutôt autour de 12 %. Cette proportion de non-répondants est également plus élevée dans la classe d'âge des plus jeunes, ce qui semble normal étant donné qu'une partie des jeunes chercheurs n'ont pas ou peu eu l'occasion de publier.

Une remise en cause du modèle apparaît très clairement : l'insatisfaction unanime des répondants est flagrante avec des critiques focalisées fortement sur le rapport qualité/prix du service avec plus de 80 % d'insatisfaits, dépassant les 90 % en mathématiques-informatique. La valeur ajoutée des éditeurs est également jugée insatisfaisante à plus de 65 %, et même à plus de 80 % en MI.

Cette insatisfaction générale est encore plus marquée pour les moins de 35 ans, avec plus de 90 % pour le rapport/prix et plus de 75 % d'insatisfaits sur la valeur ajoutée des éditeurs.

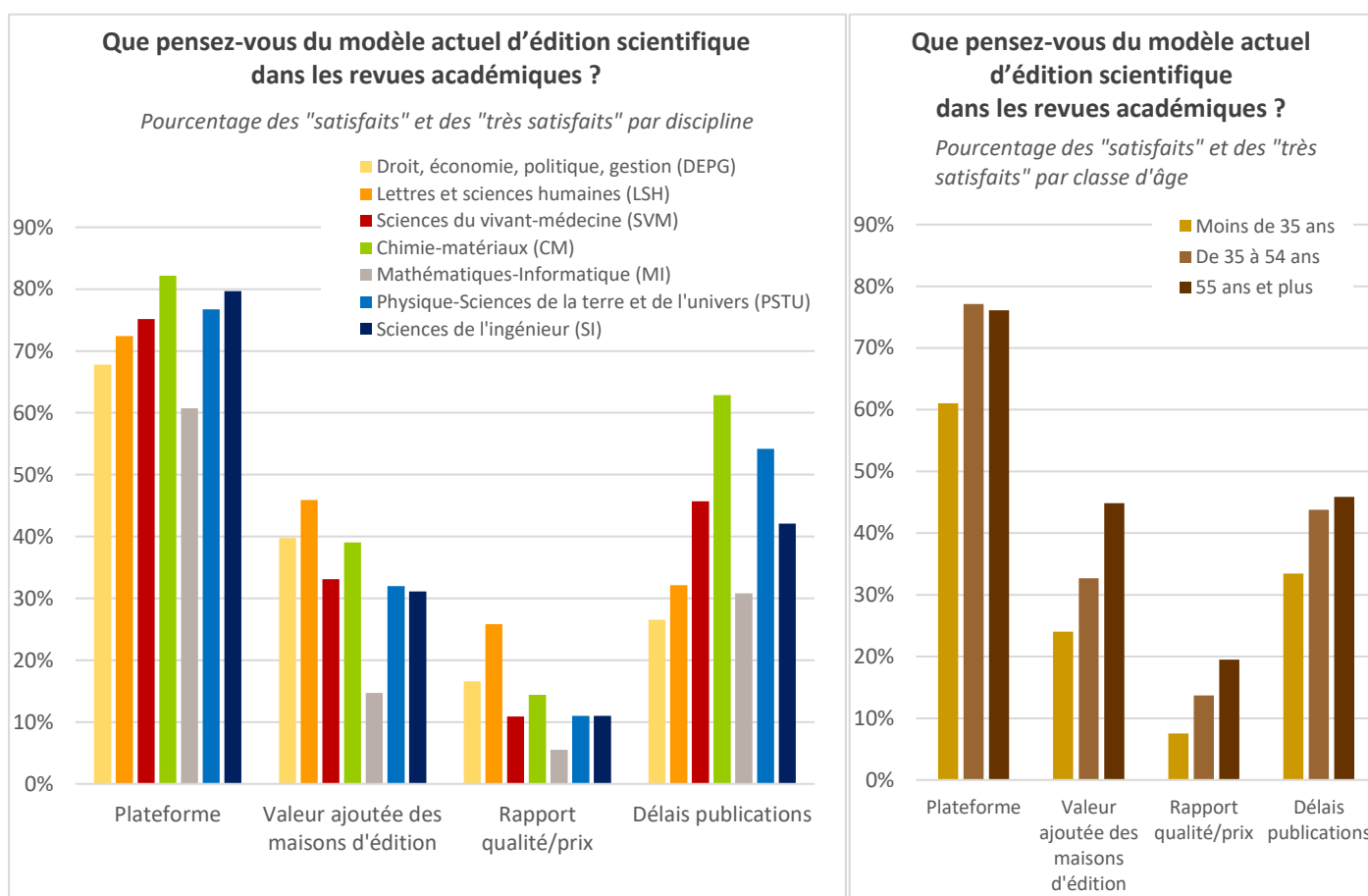


SATISFACTION VIS-À-VIS DES SERVICES

Du point de vue de la satisfaction, un seul item rencontre une grande adhésion des répondants : la qualité des plateformes, avec de 60 % à 80% de satisfaits ou de très satisfaits. Les chercheurs en CM sont les plus satisfaits avec plus de 80 %. À l’opposé, les répondants en MI sont nettement moins enthousiastes sur les services offerts par les éditeurs traditionnels.

Les délais de publications représentent moins un problème pour les chercheurs que le rapport qualité/prix. Néanmoins on observe une différence d’appréciation entre les disciplines, ce qui est beaucoup moins le cas pour les autres critères. Les délais de publications sont un problème plus grand pour les chercheurs en DEPG ainsi que pour les chercheurs en MI. Les chercheurs en LSH sont aussi globalement moins insatisfaits de la valeur ajoutée des éditeurs et du rapport qualité/prix des services.

Les chercheurs en CM sont les moins critiques vis-à-vis du système traditionnel d’édition.

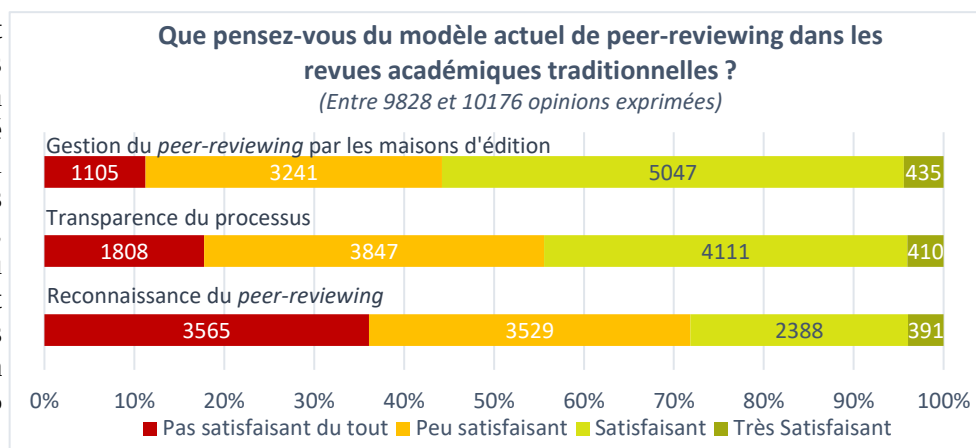


Avis sur le modèle de relecture par les pairs

La relecture classique par les pairs reste un moyen reconnu pour garantir la qualité des articles publiés. Ce processus est coordonné par les comités éditoriaux et/ou de relecture composés de chercheurs reconnus dans leur discipline. Les répondants reconnaissent souvent que pour être efficace, la relecture ne peut être très rapide. Ils regrettent cependant la faible prise en compte de cette activité pour l'évolution de leur carrière. Pour les disciplines faisant appel à la relecture, la question portait sur l'appréciation de la reconnaissance du processus dans la carrière, sa transparence et sa gestion par les maisons d'édition.

UNE APPRÉCIATION MITIGÉE SUR LA GESTION DU PROCESSUS

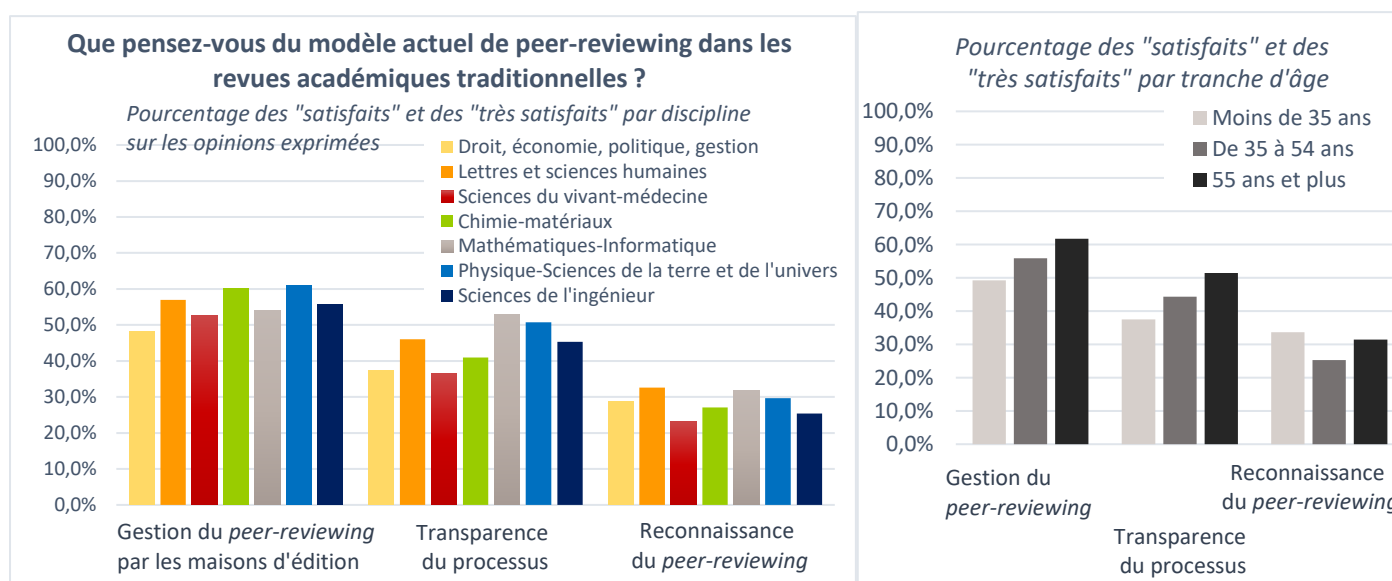
Seuls 5% des répondants trouvent le modèle de peer-reviewing très satisfaisant. C'est la reconnaissance de cette activité pour l'évolution de carrière qui rencontre le moins de satisfaits avec plus de 60% de mécontents, dont plus 30% de pas satisfaits du tout. Cette grande insatisfaction est plus marquée en sciences humaines et sociales ainsi qu'en sciences de l'ingénieur avec 40 % de pas satisfaits.



QUELQUES DIFFÉRENCES D'APPRÉCIATION NOTABLES ENTRE LES DISCIPLINES

La gestion du peer-reviewing par les maisons d'édition est plutôt appréciée avec 56% de satisfaits et très satisfaits. On ne constate pas de différences significatives entre les disciplines. À noter qu'un quart des moins de 35 ans sont sans opinion ou ne répondent pas à cette question, en grande partie par leur manque d'expérience (doctorants n'ayant pas encore publiés comme indiqué dans les *verbatim*...). C'est aussi le cas pour 20 % des chercheurs en DEPG et en LSH, qui ont l'a vu sont moins impliqués dans ce processus.

La question de la transparence du processus fait apparaître des positions partagées. Un peu plus de 50% des opinions sur ce sujet exprime une insatisfaction, et le reste une satisfaction. Le processus de relecture est jugé à plus de 50% des répondants en MI et en PSTU comme transparent. À l'inverse, les chercheurs en DEPG et SVM le juge transparent à moins de 40%. Dans la partie sur les *preprints*, l'augmentation de l'usage de cette nouvelle forme de communication sera décrite comme un moyen de s'abstraire, en partie, de la partialité de certains relecteurs.



ÉVOLUTION DE L'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le processus est qualifié par de nombreux chercheurs comme un garant de la qualité des travaux publiés. Cependant, certains signalent des failles dans le système pouvant conduire à une partialité du processus. De nombreux commentaires abordent la question de l'anonymat, aussi bien du côté des auteurs que des relecteurs, question qui fait débat dans les communautés. Des initiatives permettant de mettre en valeur cette activité comme *publons.com* ou *SciRev* sont parfois citées. Plusieurs commentaires précisent les souhaits d'évolution de l'évaluation par les pairs.

→ Évaluation du *peer-reviewing*

« Je trouve les sites de référencements des reviewers (*publons.com*) d'article très intéressants, ainsi que la mention des reviewers sur les articles. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« J'utilise très souvent le site *SciRev* pour évaluer les comités de review et le processus de publications de journaux. J'essaie (dans la mesure du possible) d'établir un jugement impartial sur des faits (délai du processus, qualité de la review, attitude de l'éditeur,...). Plus les chercheurs rempliront cette base de données, plus nous aurons des arguments pour être mieux considérés par les éditeurs et reviewers. » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

→ Garanti de l'anonymat

« Il reste la question de l'anonymat des publications soumises au reviewers en supprimant les auteurs et leurs coordonnées pour ne pas se voir influencer par le prestige d'une équipe de recherche. Je sais que c'est un peu illusoire car il y a beaucoup de façon de reconnaître les équipes et leurs travaux, mais ce serait intéressant de mener une réflexion dans ce sens » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

« Il serait bien que le peer-review soit totalement ANONYME autant pour les reviewers que pour les auteurs, comme cela on juge que le contenu et pas le lien social » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

→ Souhait de lever l'anonymat

« Je pense que nous pouvons reprendre le contrôle de nos travaux. Le peer review est très important, il est là pour améliorer les publications, mais son anonymat rend le processus mis en place par les maisons d'édition surpuissant. Un concurrent, une personne de mauvaise foi ou une mauvaise relecture par manque de temps du referee rendent le processus aléatoire. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Je trouve dommage que le travail d'expertise des productions scientifique ne soit pas transparent : anonymiser auteurs et reviewers OU nommer tout le monde. Je préférerais que tou.te.s soient connus, que le noms des reviewers figurent sur les articles et que cela permettent d'évaluer ce travail aujourd'hui réalisé dans l'ombre mais qui contribue grandement à la communication scientifique » (Moins de 35 ans | Sciences du vivant)

« La question sur le peer-review ne laisse pas la possibilité de dire qu'on peut ne pas être satisfait.e de ce système parce qu'on souhaiterait qu'il ne soit plus anonyme, par exemple, puisque le système "double aveugle" ne marche pas bien (on finit souvent par savoir...) et n'incite pas à la bienveillance et à la vraie discussion scientifique. » (De 35 à 54 ans | Droit et Science politique)

→ Souhait de voir évoluer cette activité et d'envisager sa rémunération

« Le processus de peer review est un des points clés du système et me semble complètement à revoir. (1) il n'est pas valorisé : j'ai fini par refuser presque toutes les demandes de peer review par manque de temps et de moyens. (2) il ne garantit pas la qualité finale de l'article : plusieurs articles dont j'ai (ou des collègues) recommandé la non-publication en pointant de nombreuses failles ont été publiés tels quels, dans des revues pourtant considérées comme de qualité. (3) J'ai déjà eu, inversement, un article accepté avec une seule review bâclée, où visiblement le relecteur n'avait presque pas lu l'article, dans une revue pourtant de qualité avec des frais élevés. Clairement, le modèle de publication et les frais associés sont à revoir. Il faudrait que le travail de relecteur soit reconnu, rémunéré, transparent de bout en bout ! » (Moins de 35 ans | Sciences de la terre)

« Je déplore l'utilisation à l'emporte-pièce des facteurs d'impacts par nos évaluateurs sans prise en compte généralement du contexte scientifique de la recherche et des particularités du domaine scientifique concerné. Ce sont pourtant nos pairs... Tant que nous ne sortirons pas de ce système stupide, les éditeurs de journaux pourront faire de gros bénéfices avec un simple serveur informatique et un bon logiciel de gestion. Commençons déjà par imposer la rémunération du peer-reviewing!!! Cela devrait faire bouger les choses. » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

→ Le processus de relecture peut exister en amont du processus éditorial

« La question sur le peer-review ne permet pas de prendre en compte le reviewing interne dans les grandes collaborations de ma discipline. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

→ Pression sur la durée de la relecture par les pairs

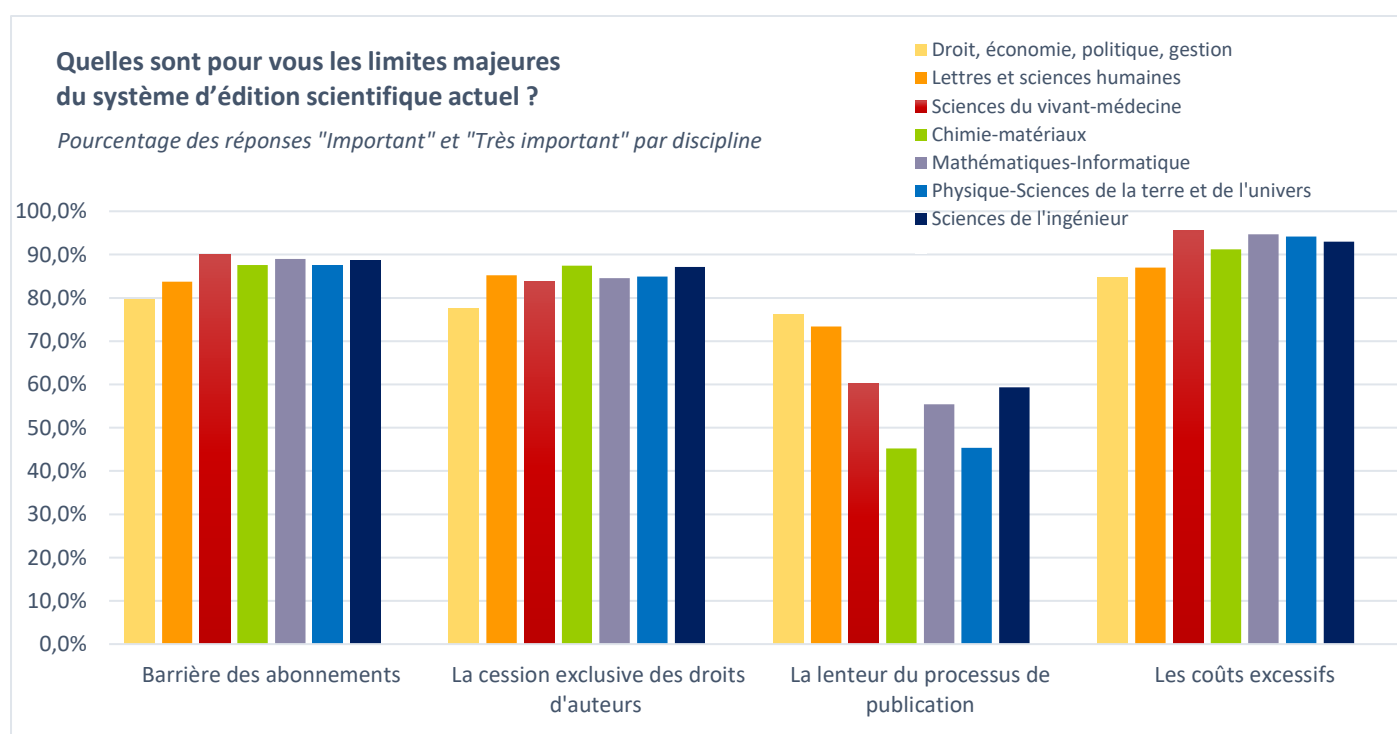
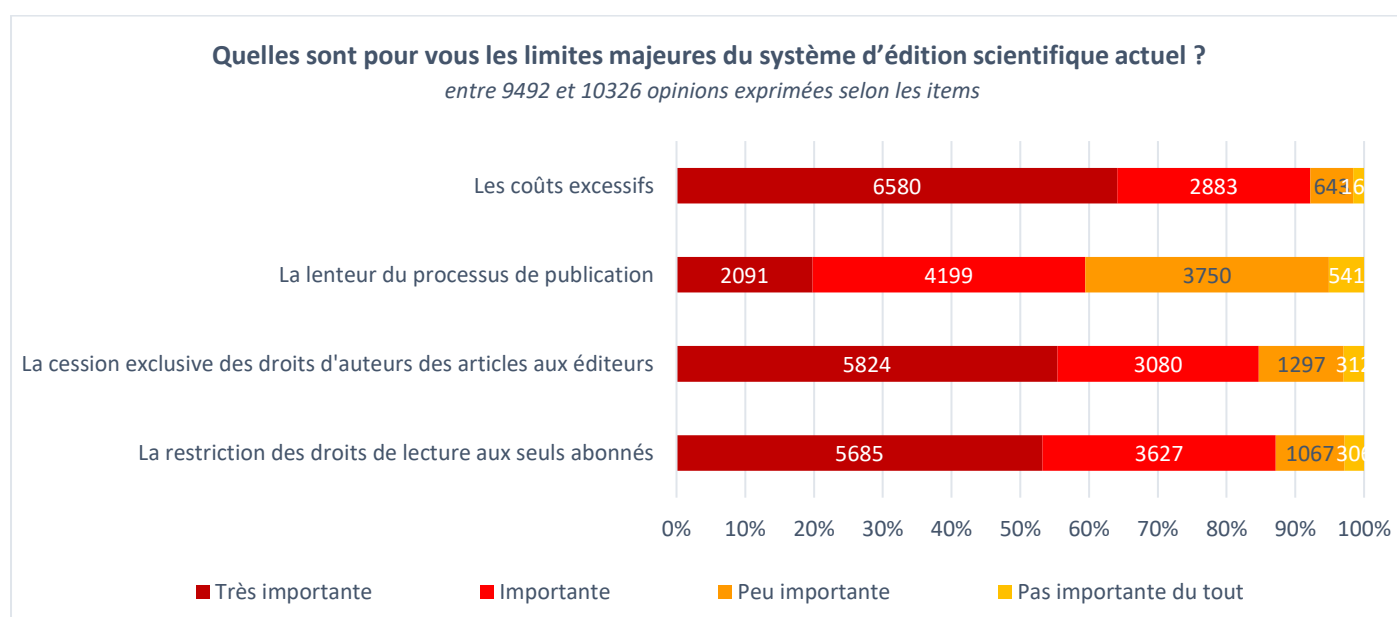
« Je trouve très dommageable la pression des éditeurs pour raccourcir les délais de peer-reviewing (certaines revues demandent des rapports en moins de 10 jours, ce qui n'est pas compatible avec la production de rapports de qualité). » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

Limites majeures du système actuel

Actuellement, le système d'édition scientifique est de plus en plus souvent remis en cause par les scientifiques. Dans cette partie, l'objectif était d'identifier les limites majeures du système actuel d'édition scientifique perçues par les chercheurs.

LES COÛTS EXCESSIFS, LIMITE MAJEURE DU SYSTÈME D'ÉDITION DANS LES REVUES

Les réponses aux questions précédentes ainsi que les *verbatim*, montrent bien que la gestion de la relecture par les pairs et sa lenteur apparaissent comme justifiées par le temps nécessaire à des relectures de qualité et ne constituent pas un problème majeur. En revanche, le coût, la cession exclusive des droits d'auteurs ainsi que la barrière de lecture liée aux abonnements sont reprochés au système actuel. Environ 80% des chercheurs dans toutes les disciplines décrètent ces limites comme importantes, voire très importantes.



OPINIONS EXPRIMÉES SUR L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Une remise en cause de l'organisation de l'édition traditionnelle émerge nettement des réponses aux questions et dans les commentaires. On pourrait donc s'attendre à des modifications de comportements de la part des chercheurs. Cependant, de nombreux paramètres exprimés dans les *verbatim* rendent cette évolution difficile, ainsi qu'une réticence à adopter des modèles alternatifs dont on ne connaît pas encore l'efficacité. Le poids de l'habitude et les critères d'évaluation individuelle, encore souvent basés sur les revues à fort impact, sont des freins importants au changement. Et même si des critiques sont émises sur le processus global de l'édition scientifique actuelle, en particulier sa trop grande financiarisation, les chercheurs reconnaissent la qualité de certaines revues, l'importance d'une diffusion internationale dans des revues phares de la discipline. De nombreux chercheurs insistent sur le danger d'amalgamer les différents types d'éditeurs, affirmant que certains d'entre eux (institutions académiques, sociétés savantes...) ont un modèle économique plus vertueux que celui des grands éditeurs, tout en pratiquant le modèle traditionnel de l'abonnement.

Dans les parties suivantes, ont été sélectionnés des *verbatim* décrivant l'opinion des chercheurs répondants.

→ La valeur ajoutée des éditeurs est souvent reconnue et n'empêche pas l'accès ouvert

Certains chercheurs font remarquer que ce n'est pas le fait de passer à l'accès ouvert qui va résoudre le problème de l'édition scientifique. Le financement des abonnements tel qu'il existe est pour l'instant un système bien établi qui pourrait mieux fonctionner en intégrant plus d'éthique dans le système.

« La qualité des publications n'est pas uniquement affaire de prix ou d'accès libre. C'est aussi la compétence de l'éditeur, des reviewers et la recherche des plagiats. » (55 ans et plus|Sciences de l'ingénieur)

« Cette enquête est malheureusement biaisée pour nous faire dire ce qu'elle veut entendre. Je n'ai par exemple pas trouvé une seule question me permettant de dire que je ne connais aucun publisher sérieux qui m'interdise de diffuser les articles publiés chez eux. Les gens peuvent donc lire mes articles gratuitement même s'ils ne sont pas abonnés. » (De 35 à 54 ans|Informatique)

« Le mouvement Open access part de l'idée absurde que l'édition n'a pas de coût. Le travail des membres de comité de rédaction, des maquettistes, des relecteurs, des ouvriers qui fabriquent les revues n'a donc selon les défenseurs de l'Open access aucune valeur. Le mouvement devient ainsi le meilleur allié des Google & Co qui exploitent de manière indue les producteurs de contenu, qu'ils soient scientifiques ou artistes. Par ailleurs, plusieurs questions de l'enquête ne sont pas claires. » (55 ans et plus|Sciences humaines)

« Je trouve que vos questions sont trop orientées vers une accusation des éditeurs payants et un plébiscite de l'Open access. (on peut difficilement répondre autrement à certaines de vos questions) Or la réalité est un peu plus complexe. Pour moi le boycott des revues (un peu trop scandaleusement, certes) payantes n'est pas la bonne. De plus, lorsqu'on a une carrière déjà bien établie, aller expliquer à des jeunes qu'ils devraient éviter de publier dans des revues phares ou d'être éditeurs, parce qu'elles sont éditées par Springer ou Elsevier, est un peu facile... ("faites ce que je dis, pas ce que j'ai fait"). Je pense qu'un accord national pourrait être établi directement avec les éditeurs, avec partage des ressources, sur le modèle de Mathrice par exemple. L'Open access conduirait à mon avis à accroître les inégalités (déjà grandes) entre universités bien dotées (IdEx) et les autres. » (De 35 à 54 ans|Mathématiques)

« La stupidité des établissements qui refusent de souscrire les abonnements est SCANDALEUSE et relève de la MAUVAISE GESTION. Le gaspillage de temps de travail généré par le manque d'abonnements coûte énormément plus cher que les abonnements. Le peer review reste un protocole indispensable. » (55 ans et plus|Sciences de l'ingénieur)

« On nous réduit nos budgets... On nous augmente la charge administrative et maintenant on nous enlève un outil important dans notre activité...à quand la disparition des labos! heureusement qu'il nous reste la passion » (De 35 à 54 ans|Chimie-matériaux)

→ Un facteur bloquant : l'évaluation

« Tout le monde s'accorde à dire que le système de publications actuel est très mal conçu, mais tout le monde continue de publier par ce système, car les critères d'évaluation des chercheurs sont uniquement basés sur leurs publications issues de ce système. Concernant Sci-hub et d'autres sites (Libgen, etc.) : ces sites sont probablement "illégaux" du point de vue des maisons d'éditions, mais ils restent le meilleur moyen efficace d'accéder à certaines publications, souvent hors de prix. » (Moins de 35 ans|Physique-Sciences de l'Univers)

→ Différenciation des types d'éditeurs

Beaucoup de chercheurs regrettent que le questionnaire n'ait pas fait de distinction entre les types d'éditeurs : à but lucratif ou non lucratif, sociétés savantes...

« Ce que vous oubliez cruellement c'est que toutes les revues "traditionnelles" ne se ressemblent pas. Les revues adossées à des sociétés savantes à but non-lucratif, soutenant la recherche par leurs recettes et mettant les articles en libre accès après un laps de temps existent et constituent un modèle de publication vertueux... bien plus que les vautours de l'Open access. » (De 35 à 54 ans | Sciences de la terre)

« Il ne faut pas tout mélanger : les grands groupes comme Elsevier et les petits éditeurs indépendants qui eux aussi vivent des abonnements mais sans abus. » (55 ans et plus | Information, éducation, psychologie, STAPS)

« J'insiste sur un point très important (et pas assez mis en avant) : la grande différence entre un éditeur à but non-lucratif (société savante ou autre) et un grand groupe très lucratif rémunérant ses actionnaires (Springer-Nature ou Elsevier-Cell, pour ne citer que les très gros). Payer, même un peu cher, le premier pour ses services ne me choque pas. Payer les services du second, avec nos crédits de recherche publics ou caritatifs, me paraît inacceptable. J'aimerais voir cet aspect au centre des débats, et qu'il fasse l'objet d'initiative de la part des organismes publics (encourager les publications chez des éditeurs à but non-lucratif, par exemple?). L'open-access a ses vertus et son importance, mais les gros groupes lucratifs s'en accommodent très bien, sans fondamentalement changer leurs pratiques, et même en renforçant leur domination. » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« Je regrette que votre enquête ne s'intéresse pas à la perception qu'ont les chercheurs des différents types d'éditeurs : éditeurs commerciaux, institutions académiques, sociétés savantes, fondations, etc. Cela est probablement dû à la situation de Couperin, qui est confronté aux grands éditeurs commerciaux. Il faut néanmoins veiller à ce que l'attitude choisie pour négocier avec ces derniers ne mettent pas en péril les initiatives issues de la communauté académique et dont elle garde le contrôle. Se focaliser sur l'Open access risque de tuer un modèle traditionnel d'édition qui subsiste dans certaines disciplines et qui peut s'exercer de manière très raisonnable : publication gratuite et accès aux revues sur abonnement payant mais à des tarifs très peu élevés en raison de la nature sans but lucratif de l'éditeur. Quel que soit l'évolution du modèle, les éditeurs commerciaux auront les moyens financiers de s'y adapter. Les éditeurs académiques, eux, risquent de ne pas y survivre. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Je reste dans un certain flou à propos de certaines revues dont je n'arrive pas à déterminer le statut. Typiquement, les revues éditées par les sociétés savantes (EMS, AMS...) sont généralement de très bonne qualité et me semblent rentrer dans le champ des bonnes pratiques, mais je ne les vois pas toujours apparaître sur les listes de recommandations. J'ai aussi cru comprendre que l'AMS facturait des coûts importants pour l'accès à MathSciNet, ce qui semble étrange : c'est un outil utile mais qui semble peu coûteux... » (Moins de 35 ans | Mathématiques)

→ Bénéfices jugés excessifs pour certaines maisons d'édition

Beaucoup de verbatim expriment un mécontentement à propos des bénéfices importants réalisés par de gros éditeurs.

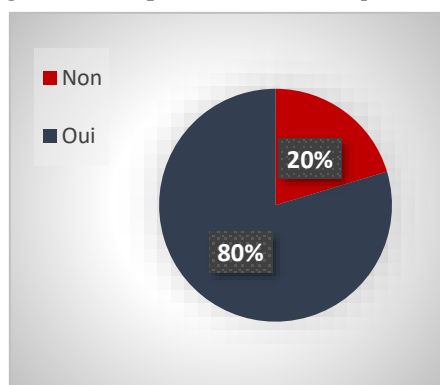
« C'est un problème que les maisons d'édition privées - fassent des bénéfices à partir de la recherche publique - dictent les lignes éditoriales des revues scientifiques et non pas les sociétés savantes. Cependant - c'est aux lecteurs (ou aux sociétés savantes et autres institutions) et non aux auteurs de payer pour garantir la qualité des articles publiés. Sinon, on risque de tomber dans le piège où il suffit de payer pour publier. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

Difficultés avec les éditeurs

L'augmentation continue des coûts d'abonnements, l'émergence de nouveaux modèles d'édition, la nécessité de développer le libre accès pour augmenter la visibilité et la circulation des résultats de la recherche, conduisent à des négociations de plus en plus difficiles avec les éditeurs. Obtenir une baisse des coûts ou une augmentation des services à coût neutre n'est possible que dans un contexte où le non renouvellement d'un accord constitue une option plausible. L'acceptation d'une coupure des accès aux revues par les communautés scientifiques permet de renforcer le pouvoir de négociation. La question posée aux répondants portait sur leur connaissance des difficultés actuelles rencontrées dans certaines négociations avec les éditeurs et s'ils étaient prêts à s'engager pour soutenir une position de fermeté.

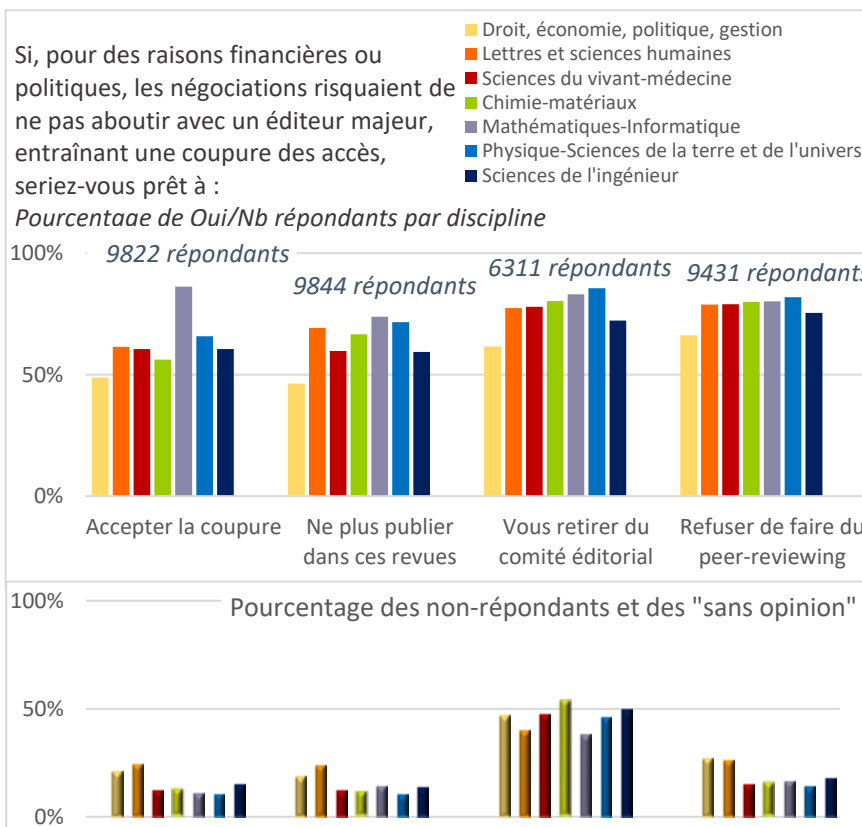
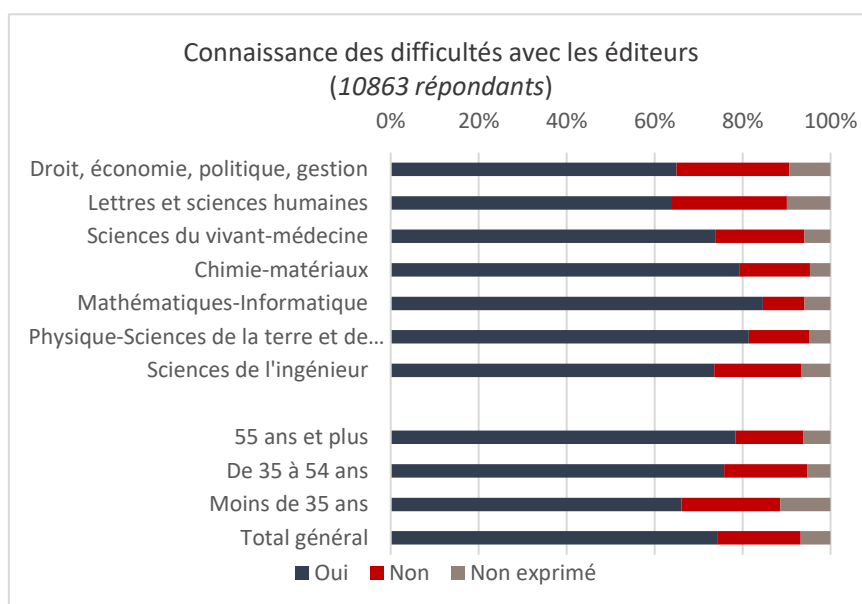
UNE BONNE CONNAISSANCE DES DIFFICULTÉS DE NÉGOCIATION

Notre panel de répondants est très au courant des difficultés actuelles rencontrées dans les négociations avec les éditeurs. En effet, à la question « *Etes-vous informé des difficultés actuelles que rencontrent les établissements dans les négociations avec les éditeurs, dues notamment à l'augmentation récurrente des coûts ?* », 80 % des répondants répondant positivement. Cette connaissance est légèrement supérieure en STM qu'en SHS.



L'éventualité d'une coupure des accès chez un éditeur majeur est acceptée par un peu plus de la moitié des répondants. Cette acceptation est plus importante en MI (88%), le moins étant en DEPG avec 48%.

Le moyen de résistance le plus plébiscité est le refus de la relecture par les pairs, dépassant les 60 % dans toutes les disciplines. Ne plus publier chez l'éditeur concerné et le retrait des comités éditoriaux sont également des moyens de pression acceptés par plus de la moitié des répondants. On note cependant que sur la question concernant le retrait des comités éditoriaux, le pourcentage de non-répondants est très important (environ 40%), dû principalement au fait que de nombreux chercheurs ne sont pas impliqués dans ceux-ci.



Plus de la moitié des répondants adhèrent aux stratégies de négociation pouvant aboutir à une coupure d'accès. Cependant, certains chercheurs affirment dans les commentaires qu'il sera difficile de se passer de certains éditeurs majeurs. Ainsi, la question sur la position à tenir en cas de difficulté de négociation avec les éditeurs a été complétée pour près de 10% des répondants par un commentaire ouvert (1620). L'analyse de ces *verbatim* montre globalement une solidarité. Cependant, il est évident que cette résistance est quand même conditionnée au maintien d'accès alternatifs. Une action collective concertée au niveau européen, voire international est jugée indispensable. La problématique de l'évaluation et de la nécessité d'une diffusion internationale des travaux apparaît nettement comme un facteur bloquant pour l'indépendance des chercheurs par rapport à certaines revues majeures dans leur domaine.

→ **Injonction paradoxale : évaluation et publications en accès ouvert**

Pour de nombreux chercheurs, la pression à publier dans des revues à haut facteur d'impact d'une part et la promotion de l'accès ouvert d'autre part, constitue une injonction paradoxale, soulignée dans plusieurs commentaires :

(De 35 à 54 ans / Informatique)

« En tant que chercheur, nous sommes actuellement soumis à des injonctions paradoxales, avec d'un côté la pression à publier dans des revues internationales disposant d'un facteur d'impact (qui fonctionnent avec le modèle classique et sont détenues par des éditeurs privés) et la pression à publier en Open access. Tant qu'il nous sera demandé un facteur d'impact important, il nous sera difficile de nous retirer de ces revues internationales. En outre, nos collègues anglophones publient dans ces revues, il nous est essentiel d'y avoir accès. » [\(De 35 à 54 ans / Sciences humaines\)](#)

« Question piégée: si ne plus publier dans ces revues me force à publier dans du Open access avec frais pour l'auteur, cela déplace le problème. » (De 35 à 54 ans / Sciences de la terre)



Nuage généré à partir de <https://www.nuagesdemots.fr>

Certains commentaires soulignent que les éditeurs majeurs publient des revues importantes, dont les répondants ne sauraient se passer, ni en lecture ni en publication. De plus, de nombreux commentaires soulignent que l'acceptation d'une coupure dépend fortement de l'éditeur concerné.

« Certains journaux n'ont pas actuellement d'équivalent et donc ne plus publier dans ces revues serait un fort handicap pour la dissémination des travaux de recherche. » *(De 35 à 54 ans/Informatique)*

Dans les commentaires, des chercheurs ont mentionné leur accord pour avoir des positions fermes vis-à-vis des grands éditeurs commerciaux tels qu'Elsevier (cité 99 fois), Springer (60 fois) et Wiley (18 fois). Cependant, pour certains la résistance envers ces éditeurs peut s'avérer difficile, notamment pour des éditeurs spécialisés comme IEEE.

« Je boycotte déjà toutes les revues Elsevier (comme auteur et réviseur) » (De 35 à 54 ans / Sciences de la terre)

« L'éditeur qui pose le plus de soucis en termes de négociation est IEEE. Du point scientifique, il est incontournable. Les activités éditoriales et de peer review étant un levier d'avancement dans la carrière d'un chercheur, il est difficile de renoncer à ces activités uniquement parce que la négociation avec l'établissement a échoué du fait d'une position dominante de l'éditeur. Il faut effectivement que cela change mais pour cela il faudrait que ces activités éditoriales soient reconnues autrement. » [\(De 35 à 54 ans/Informatique\)](#)

→ **Nécessité d'une action à une échelle européenne, voire internationale**

De nombreux commentaires pointent la nécessité d'agir à un niveau européen, voire mondial au risque de pénaliser la recherche française :

« Couper l'accès à des revues encore majeures ne servirait à rien sans une coordination MONDIALE ou au moins EUROPEENNE. Même le poids de la totalité de la recherche française ne serait pas suffisant à faire bouger les lignes. Et donc l'interruption de publication et d'accès à des journaux majeurs seraient un boomerang dramatique pour la visibilité de la recherche française (et pour sa qualité). » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« C'est un isolement scientifique trop important, à moins que tous les chercheurs du domaine aient la même démarche de manière quasi simultanée, donc très peu probable. On est actuellement pris au piège dans mon domaine par les revues IEEE, incontournables. » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Non car le "poids scientifique" de la France est mineure en la matière. Cela n'aurait aucun impact. La notoriété scientifique des chercheurs passe par des publications dans les revues majeures. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« "Le système est de l'exploitation des EC...en France où on a (un peu trop) la culture de la science libre d'accès nous sommes pénalisés par le système des universités ""gratuites"" Je ne pense pas que nous pesons beaucoup dans notre domaine en agissant au seul niveau Français, même si dans notre domaine nous sommes n°2 ou 3 (après les USA et la Chine) en termes de papiers publiés dans les revues majeures du domaine. Seule une action Européenne peut avoir du poids face à Elsevier, Wiley ou Springer... Cependant il faudrait que si nous ne pouvons plus publier les évaluations en tiennent compte. Enfin nous sommes privés d'une très intéressante source documentaire.... " » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

→ **Acception de la coupure sous réserve du maintien d'accès alternatifs**

Les accès alternatifs aux publications (recours aux collègues, site illégal) sont évoqués, avec 75 mentions de Sci-hub.

« J'accepterai la coupure tant qu'il y a des alternatives telles que ArXiv ou Sci-hub. » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Je n'accepterai la coupure d'accès que dans la mesure où il existe des alternatives « pirates » comme Sci-hub. Il est donc important de défendre ces alternatives. » (Moins de 35 ans | Sciences du vivant)

→ **La résistance ne peut être portée par les jeunes chercheurs**

De nombreux commentaires mentionnent la difficulté d'accepter la coupure ou de se retirer des activités éditoriales pour les jeunes chercheurs, en début de carrière.

« Attention, il est plus facile de se retirer d'un comité éditorial ou de refuser le travail de review lorsqu'on est un(e) chercheur(se) bien établi(e). Attention à ne pas faire porter la pression de la négociation sur nos jeunes collègues, plus fragiles, qui risquent de le payer au moment des promotions. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Ces démarches sont très intéressantes, mais elles doivent être portées par les leaders scientifiques des différentes disciplines, les jeunes chercheurs-ses ne peuvent pas se permettre pour l'avancement de leurs carrières de boycotter les revues les plus influentes dans leur champ d'expertise. » (Moins de 35 ans | Pharmacologie et médecine)

→ **Importance de l'implication des chercheurs**

« Il faut maintenir la présence des chercheurs dans le processus éditorial. Le travail de peer review n'est pas contrôlé par les maisons d'édition mais par les comités éditoriaux de journaux. Il faut que les chercheurs se réapproprient pleinement ce travail éditorial et ne le laissent JAMAIS aux maisons d'éditions qui apportent un appui technique et non éditorial !!! » (55 ans et plus | 03-Sciences du vivant)

Pratiques de l'accès ouvert dans des revues

Dans cette partie, les questions posées concernent la publication gratuite ou non d'articles en accès ouvert dans des revues. Certains éditeurs proposent aux auteurs de payer des frais de publication appelés **Article processing charges (APC)**, pour financer la publication en accès ouvert d'un article.

La publication en accès ouvert est proposée à la fois dans des revues nativement en accès ouvert (type PLOS, Scientific Reports, revues d'Open Edition) sans abonnement et dans des revues sous abonnement (revues hybrides) où seulement certains articles sont publiés en accès ouvert moyennant des frais de publication.

Publication en accès ouvert dans des revues

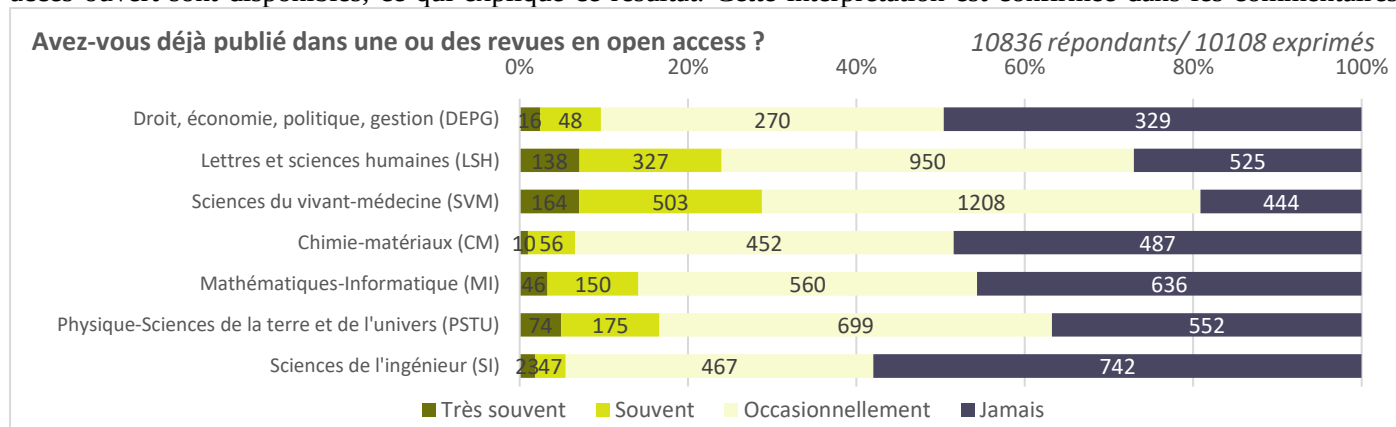
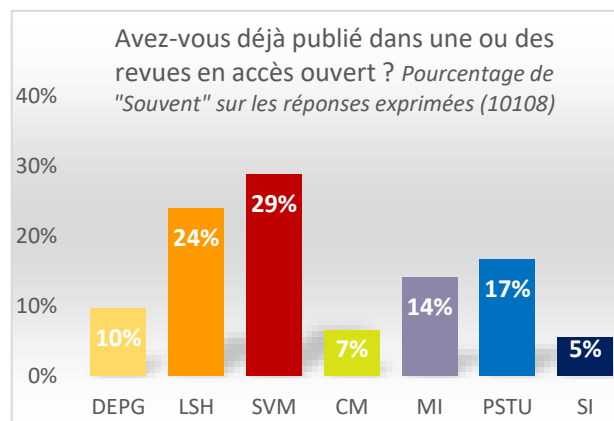
La publication en accès ouvert dans des revues se développe différemment selon les disciplines, elle est très dépendante de l'existence de revues de qualité dans le domaine. La question posée dans l'enquête, portait sur la fréquence de publication d'articles en accès ouvert dans des revues. Les réponses ont été complétées par le type de revues utilisées : accès ouvert natif (revue sans abonnement) ou hybride (paiement de frais de publication pour la mise en accès ouvert de l'article dans une revue sous abonnement).

TAUX DE PUBLICATION EN ACCÈS OUVERT

A la question « Avez-vous déjà publié dans une ou des revues en accès ouvert ? » 3722 répondants déclarent ne jamais avoir publié en accès ouvert, soit 37% des réponses exprimées. 6386 chercheurs ont souvent ou occasionnellement publié en accès ouvert. Les deux disciplines qui publient le plus dans des revues en accès ouvert sont les LSH et SVM. Le taux est particulièrement élevé en SVM avec 81%, 2319 des répondants ont déjà publié dans ce type de revue, dont 29% souvent ou très souvent. Ces tendances sont sans doute très dépendantes de l'existence de revues nativement en accès ouvert tels que les deux méga-revues « *Scientific Reports* » et « *Nature Communications* » ainsi que les revues de l'éditeur PLOS ou pour les LSH des revues de l'éditeur « Open Edition ».

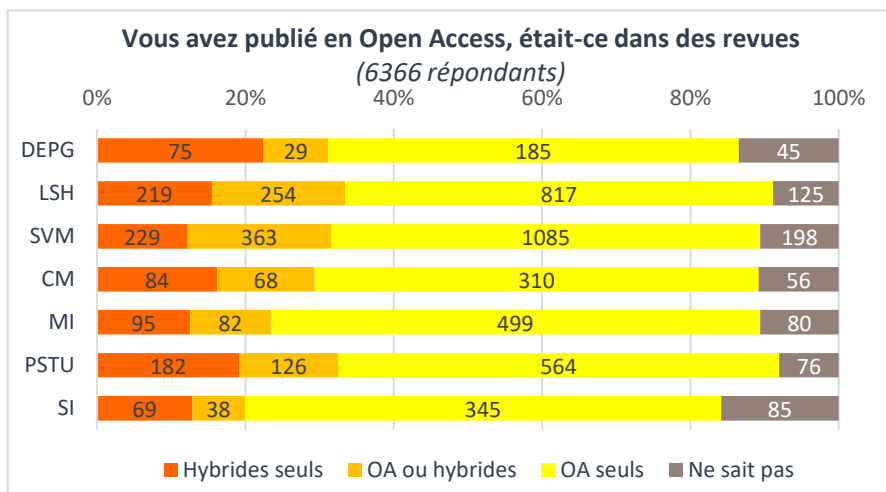
Les PSTU et les MI ont également un bon taux de publication dans des revues en accès ouvert avec près 17% et de 14% de souvent et très souvent, allant jusqu'à de 63% et 53% de répondants ayant publiés en accès ouvert même occasionnellement. Les chercheurs de ces deux domaines utilisent également les serveurs de *preprints* pour la visibilité des résultats de leur recherche et font ainsi moins appel à la publication dans des revues en accès ouvert.

Le domaine DEPG montre un ratio de 51% de personnes ayant déjà publié dans des revues en libre accès sur les 663 répondants de ces domaines. Les SI et CM ont le ratio le moins élevé. Dans ces domaines, peu de revues de qualité en accès ouvert sont disponibles, ce qui explique ce résultat. Cette interprétation est confirmée dans les commentaires.



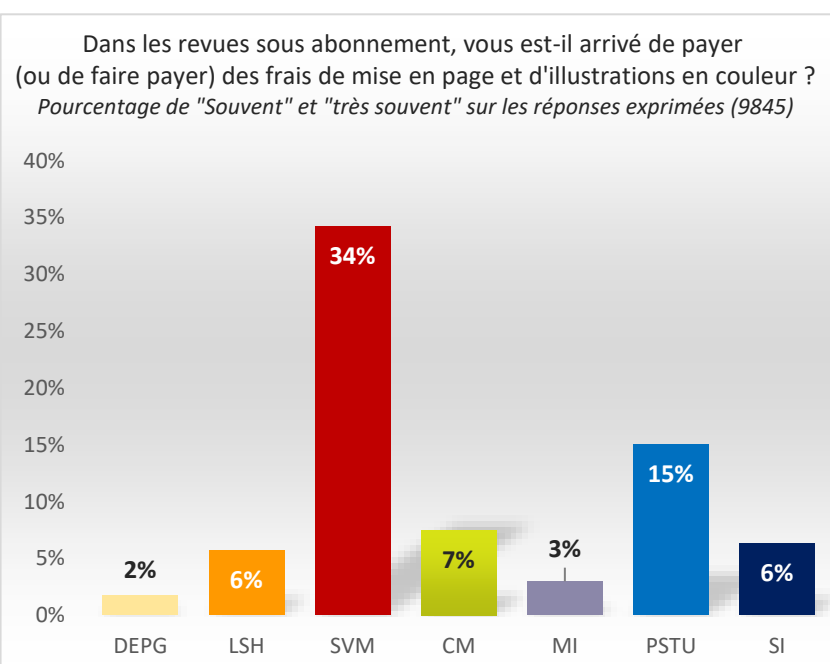
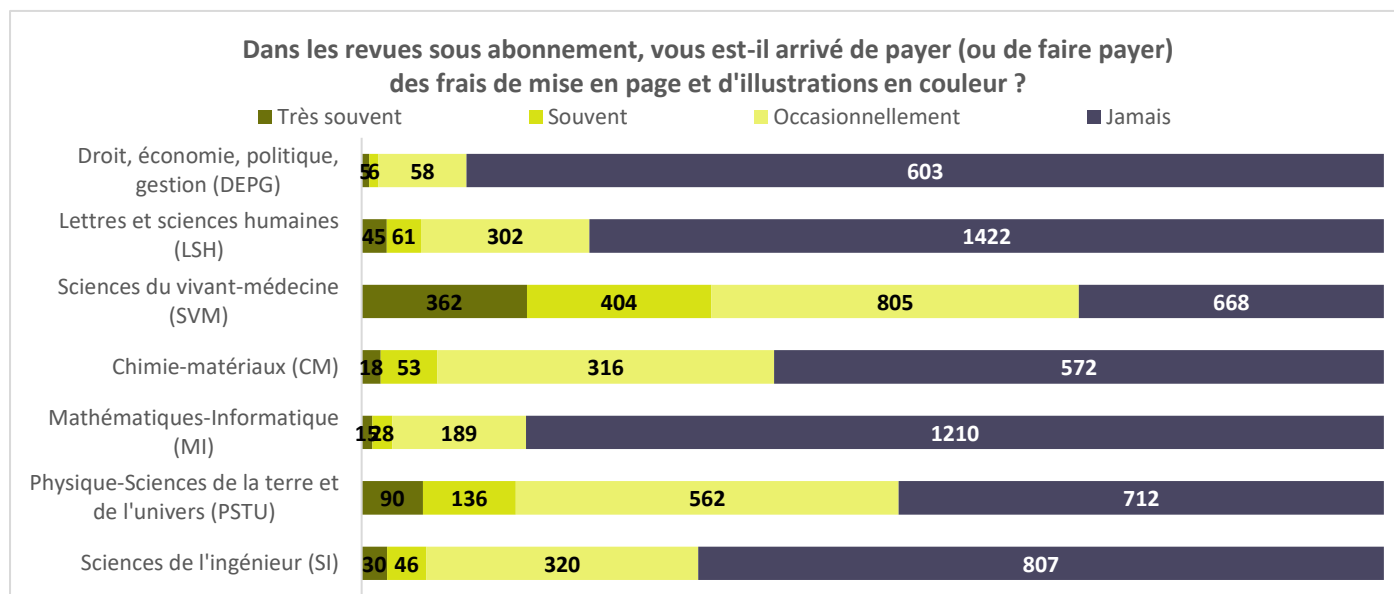
PRÉFÉRENCE POUR LES REVUES EN LIBRE ACCÈS NATIF

Le fait de publier en accès ouvert est lié principalement à l'existence de revues nativement en accès ouvert (financé uniquement par les frais de publication), même si la pratique de l'hybride n'est pas négligeable en DEPG et PSTU.



Paieement de frais de publications

Certains éditeurs facturent des frais supplémentaires en dehors de ceux pour le financement de l'accès ouvert pour la publication d'un article dans les revues sous abonnement, tel que des frais de pages supplémentaires ou d'illustrations en couleur. Une question demandait aux chercheurs s'ils avaient été confrontés à de telles pratiques. Le résultat montre de grandes différences disciplinaires.

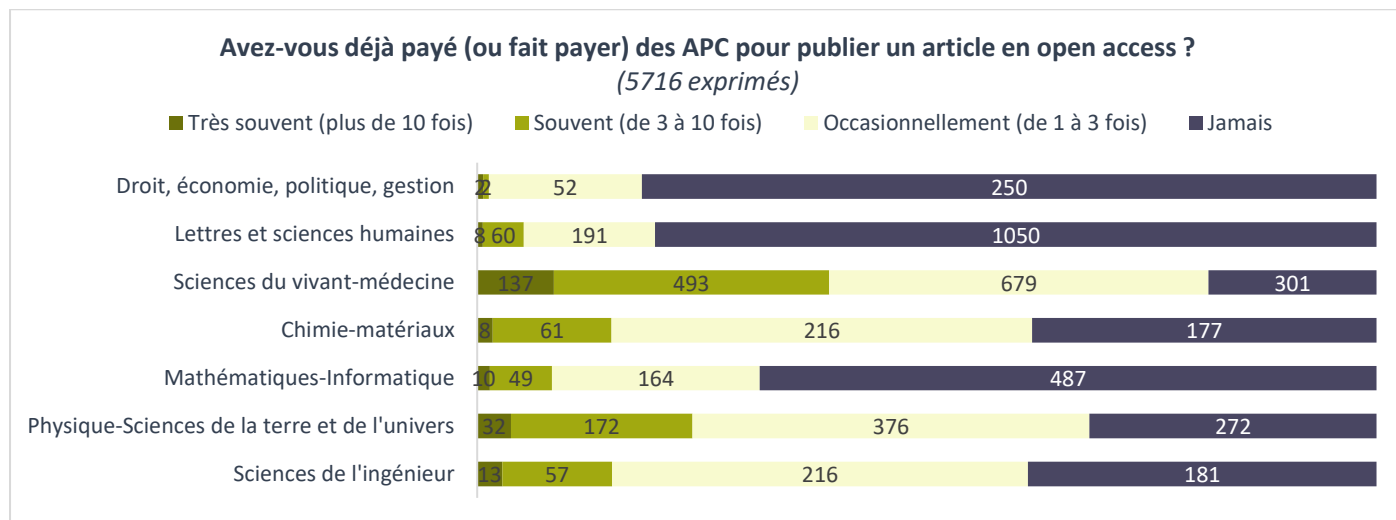


Les chercheurs en DEPG, LSH, MI et SI ne paient majoritairement pas de frais de publications. A l'opposé, les répondants en SVM déclarent à 34 % payer souvent des frais de publications pour des prestations autres que le libre accès : frais de mise en page et d'illustrations en couleur. En PSTU, cette pratique existe également pour 15 % des répondants.

Paieement de l'accès ouvert dans des revues

Le modèle de publication en libre accès dans des revues peut être soumis au paiement de frais de publication par article (« *Article Processing Charge* » ou APC dans le jargon de l'édition), la plupart du temps financés par l'établissement de l'auteur de correspondance. Les questions posées demandaient si les publications en libre accès avait fait l'objet d'un paiement, quels étaient les services attendus lors du paiement d'un APC et quel était le montant acceptable pour un chercheur pour voir son article publié en libre accès.

PAYER POUR L'ACCÈS OUVERT N'EST PAS UNE GÉNÉRALITÉ POUR TOUTES LES DISCIPLINES



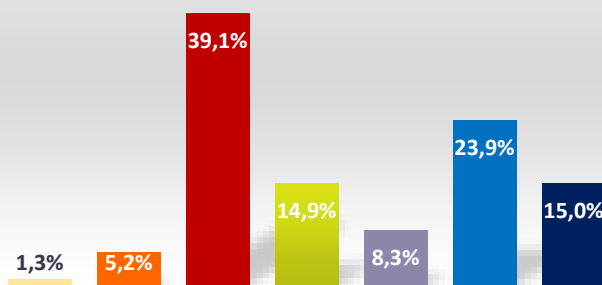
Il apparaît dans les commentaires de cette question que le terme APC (*Article processing charge*) n'a pas été compris par une partie des répondants et que certains l'ont confondu avec les frais de publication pour la couleur, les illustrations...

On retrouve en SVM une pratique courante de paiement de frais de publication pour l'accès ouvert, probablement du fait de l'existence de nombreuses revues nativement en accès ouvert. Cependant, on note sur cet aspect une nette différence avec les LSH qui paient très rarement des APC, ce qui viendrait confirmer la prégnance du modèle diamant utilisé par la plateforme Open Edition.

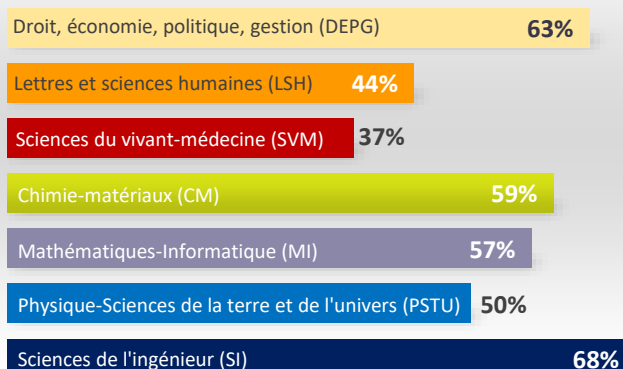
Les SHS et MI arrivent à trouver des modèles de publications qui leur permettent de ne pas acquitter de frais de publications.

Cette question n'a été remplie que par la moitié des répondants. Ce taux est un peu plus faible en SVM et en LSH, disciplines pour lesquelles les revues nativement en libes accès sont plus fréquentes.

Si vous avez publié en accès ouvert, avez-vous payé des APC ? Pourcentage des "souvent" et "très souvent" sur 5716 réponses exprimées



Taux de non-réponses et de "ne sais pas" à la question Si vous avez publié en accès ouvert, avez-vous payé des APC ? 5205 vides et 734 "Ne sais pas"



SERVICES ATTENDUS EN RETOUR D'UN PAIEMENT D'APC

La question sur le paiement ou non des frais de publication s'accompagnait d'une zone de commentaire demandant à ceux qui avaient payé des frais de publication pour l'accès ouvert, les services qui étaient attendus et ceux obtenus. Cette question ouverte a fait l'objet de 1490 réponses.

→ Pas d'attente particulière pour beaucoup

Beaucoup soulignent qu'ils n'attendent aucun service avec le paiement d'un APC.

« Je n'attendais rien. Je n'ai rien obtenu. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Obligation dans le cadre d'un projet européen. Aucun apport » (55 ans et plus | Langue, littérature et linguistique)

« Ce n'est pas un service, c'est une obligation. Vous voulez l'Open access vous payez c'est tout. » (De 35 à 54 ans | Information, éducation, psychologie, STAPS)

« Mise en ligne de l'article, mais peu ou pas de services pour la mise en page etc, le comble étant PlosOne, on ne peut pas corriger de « proofs » !!! » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

→ Meilleure diffusion

Les autres réponses sont réparties entre d'une part ceux qui argumentent sur les avantages de l'accès ouvert : meilleure diffusion, permettant de « toucher un plus large public ».

« Rien de spécial comparativement aux éditions classiques si ce n'est la mise à disposition du texte au plus grand nombre » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« Accessibilité à tout public, meilleur référencement web » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

« Très large diffusion de l'article à la communauté scientifique (et aux médias). » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

« Ouverture totale des archives, sans limite de temps, licence CC usuelle. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

→ Service éditorial

Et d'autre part ceux qui attendent un service éditorial et un processus d'évaluation par les pairs de qualité, au vu du prix demandé et qui sont satisfaits de l'avoir obtenu :

« Un retour rapide sur l'article. Un bon service d'édition. Une mise en ligne rapide. Tout a été obtenu » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Processus de peer-reviewing transparent et article en Open access » (Moins de 35 ans | Sciences humaines)

Mais plusieurs soulignent qu'ils ont été déçus par la qualité de la prestation au niveau éditorial et évaluation par les pairs :

« Une meilleure diffusion de l'article et une édition soignée, ce qui n'a pas été le cas. À chaque fois j'ai vraiment eu l'impression (pourtant dans PLOS) de n'être pas soutenu dans une mise en forme de qualité, et d'un peer-review bâclé. Rapide mais bâclé. » (55 ans et plus | Chimie-matériaux)

« Attendu : un meilleur accompagnement, une aide à l'édition du langage. Obtenue : aucun » » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« Rien obtenu ! J'attendais plus d'aide à l'édition, a minima !! » (Moins de 35 ans | Chimie-matériaux)

→ Une rapidité du processus d'édition

« Rapidité du process » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

→ Soutien pour certaines revues et éditeurs à but non lucratif

« La survie de la revue » (55 ans et plus | Sciences humaines)

« Aucun - il s'agissait d'un soutien à une revue à but non lucratif - Electronic Journal of Probability » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« C'est une façon d'aider la Société savante (Société géologique de France) qui édite le Bulletin de la SGF. » (55 ans et plus | Sciences de la terre)

→ L'accès ouvert : un modèle préférable au modèle abonnement

« Je pense que c'est le meilleur système payer pour publier mais pas pour lire. Payer des APC me semble normal pour le service rendu à la condition que le coût soit raisonnable par rapport à celui-ci. » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

« A mon avis l'Open access sera l'avenir de nos publications. Bientôt, il y aura peut-être des difficultés d'accès à des publications parues maintenant en accès payant. Pour des articles prometteurs, je suis prêt à payer quand j'ai les fonds nécessaires. » (55 ans et plus | Physique-matière-mécanique)

« Revue *Frontiers in Physiology*, dont j'ai apprécié le processus éditorial (possibilité d'échange point par point avec les reviewers) » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

→ Une insatisfaction : le changement de modèle ne change rien

« C'était une entourloupe. » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

« Vu le coût exorbitant, on pourrait s'attendre à une rétribution du travail des reviewers, extrêmement chronophage pour un travail de qualité. Cependant ce n'est pas le cas et par conséquent le système pousse à du reviewing bâclé ou moins de disponibilité des reviewers spécialisés. Un autre service serait une rétribution et un travail plus transparent de l'éditeur pour éviter de noyer la communauté sous les articles au rabais. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« L'Open access est tout simplement un transfert du coût du lecteur à l'auteur. Aucune autre valeur ajoutée. » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« Rien de bien. L'Open access n'est qu'un mirage au profit d'une nouvelle caste d'éditeurs. Perte de temps. Perte d'argent. Predatory journals » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« De la reconnaissance des pairs, ce qui n'est en fait pas le cas, ça ressemble finalement à une arnaque déguisée » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

→ Conservation des droits d'auteurs

« J'attendais que les délais d'expertise soient rapides. Ce ne fut pas le cas ! Par contre j'ai conservé les droits d'auteurs et les articles sont accessibles par tous. » (55 ans et plus | Information, éducation, psychologie, STAPS)

« Conserver les droits d'auteur. Libre accès pour les lecteurs » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

→ Pas le choix, car co-publications avec d'autres équipes

« C'est une équipe étrangère qui payait! sinon je n'aurais pas publié dans ces revues! » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« Ce n'était pas moi mais un coauteur anglais (ou plutôt son institution). Il était obligé car financé par l'EPSRC. Procédure opaque d'Elsevier : nous avons été surpris de devoir payer des APC (*Advances in Mathematics*). Normalement je boycotte Elsevier, c'était une exception (j'ai fait une concession, nous étions 4 coauteurs). » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Je publiais avec des biologistes et c'est courant dans leur communauté » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

→ Un pis-aller

« Pour faire passer deux articles en sachant que la relecture est moins rigoureuse » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

→ Une obligation contractuelle

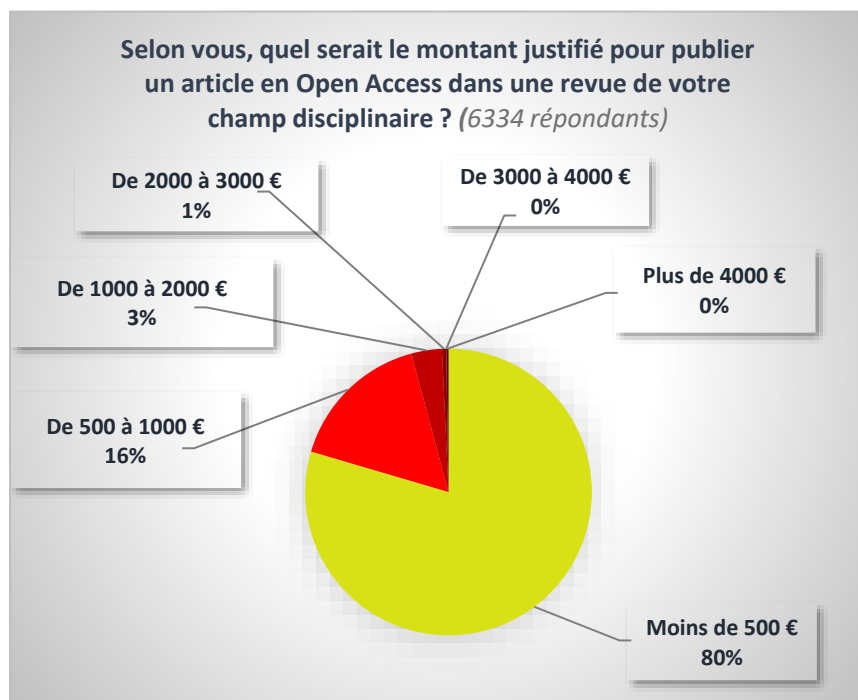
« L'Open access justement car obligation contractuelle du fait des sources de financement. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

→ Politique de publications

« C'était nécessaire pour publication dans *Physical Review X* » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

PAYER POUR L'ACCÈS OUVERT N'EST PAS JUSTIFIÉ POUR DE NOMBREUX RÉPONDANTS

A la question, « Selon vous, quel serait le montant justifié pour publier un article en accès ouvert dans une revue de votre champ disciplinaire ? », de nombreux chercheurs ont choisi de ne pas répondre, soit parce que le choix à 0 euros n'était pas proposé, soit parce que les répondants n'ont pas d'idée du coût justifié pour un APC.



Cette question n'était pas accompagnée d'une proposition de commentaire. Elle a pourtant fait l'objet de plusieurs commentaires dans les questions suivantes, tous ces commentaires étant gênés par le fait qu'un choix à 0 euros ne soit pas proposé.

Le montant justifié pour payer dans une revue en libre accès est de moins de 500 euros pour 80% des répondants.

On voit ci-dessous que SVM et PSTU sont un peu plus enclins à payer jusqu'à 1000 euros. On remarque néanmoins que les SVM, qui publient beaucoup dans PLOS, sont confrontés à des APC entre 1500 \$ et 3000 \$ selon les revues (chiffres relevés sur le site PLOS en octobre 2019), ce qui est nettement supérieur à ce qu'ils considèrent comme justifié.

	Moins de 500 €	De 500 à 1000 €	De 1000 à 2000 €	De 2000 à 3000 €	De 3000 à 4000 €	Plus de 4000 €	Non répondants	% de non répondants
Droit, économie, politique, gestion	292	21	8	2		4	496	60%
Lettres et sciences humaines	1301	71	14	3	1	11	932	40%
Sciences du vivant-médecine	1264	481	95	12		1	720	28%
Chimie-matériaux	401	91	20	3			610	54%
Mathématiques-Informatique	679	57	17	1			881	54%
Physique-Sciences de la terre et de l'univers	669	214	53	8			760	45%
Sciences de l'ingénieur	432	93	11	1			911	63%
Total général	5039	1030	218	30	1	16	5324	46%

POURQUOI UN REJET AUSSI UNANIME POUR LE PAIEMENT DE FRAIS POUR PUBLIER ?

L'analyse de la question sur les coûts acceptables pour publier un article en accès ouvert est assez claire : la plupart des chercheurs pensent que cette dépense ne doit pas sortir des laboratoires, ou doit être très faible. Cette question n'était malheureusement pas suivie d'une question ouverte. Cependant, de nombreux commentaires sur ce sujet ont été recueillis par la suite, dont des commentaires très virulents contre le paiement de frais de publications même modiques pour le libre accès.

→ La publication doit être gratuite

« Je trouve ce modèle totalement inacceptable. On ne doit JAMAIS payer pour publier ses travaux scientifiques. » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

→ Les financements des laboratoires ne sont pas suffisants

« Publier dans des revues en Open access pose un gros problème. 1/ elles ont payantes, 2/ nos structures n'ont pas de ligne budgétaire pour financer la publication. Si les résultats à publier ont bénéficié d'un contrat, il est souvent clôturé au moment où l'article est accepté, et on n'a pas le droit de garder une somme en réserve. S'il s'agit d'une recherche effectuée hors contrat, elle devient impossible à publier hors crédits récurrents, lesquels ne sont pas prévu pour ça, et sont très insuffisants. D'ailleurs, votre

question 36 oublie le prix de la publication dans les critères, or c'est devenu pour moi un critère important du choix de la revue. Si le CNRS ou les organismes ne négocient pas une gratuité pour leurs chercheurs (financé par l'argent qu'ils ne mettent plus dans les abonnements), on ne publiera plus que les riches. Alerte ! » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

« La publication des résultats scientifiques en Open access ne devrait pas être payante. Tant qu'elle est payante, cela sera plus facile de publier dans des revues "classiques" gratuites, car nous avons déjà peu de financements pour effectuer nos recherches, nous cherchons donc à ne pas payer pour publier (pour un impact factor équivalent). » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

→ **Souhait de modèle où le libre accès n'est pas payant**

« Dommage que vous entreteniez la confusion malheureusement trop courante sur l'Open access, entre : - des articles en libre accès sans frais ni pour le lecteur ni pour l'auteur, - et des articles en libre accès dans des revues d'Elsevier/Springer avec des frais de publications à 3 000€/article pour les auteurs... Par ailleurs, si vous pouviez rédiger l'enquête en français, ce serait une bonne chose. Pourquoi "peer-reviewing" au lieu d'"évaluation par les pairs" ? » (55 ans et plus | Mathématiques)

→ **Passage à un nouveau modèle avec l'argent des abonnements**

« Sur le principe, je suis favorable à l'Open access. Cependant, je vois une difficulté majeure liée au fait de payer des APC : cela reviendrait à rendre très difficile la publication de tout article non directement lié à un projet financé, et pourrait, dans l'état actuel des finances des laboratoires de recherche donner lieu à une limitation des publications pour des raisons budgétaires. En effet, l'avantage majeur du modèle par abonnement est que la publication est gratuite. Il faut donc qu'un nouveau mode de fonctionnement soit élaboré dans lequel les moyens économisés par le non renouvellement d'abonnements permettraient le passage à l'Open access et ce sans limiter la quantité de publications. En effet, il n'est pas envisageable que cela soit mis à la charge du budget des laboratoires sans contreparties. » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« Everybody will be happy about OA if all money currently spent by institutions (universities, etc.) is converted into a global payment of OA, the total amount of money being the same as (or less than) the sum which was previously given to subscriptions. This means that institutions should negotiate with journals an annual amount of money which is paid globally so that all members of the institution can publish freely in the journal, with smaller prices for poorer institutions. Then of course the transition period might be problematic (Will a double sum be paid during some time? Or will the money be progressively transferred from subscriptions to OA?). But at the end all researchers will still be able to publish. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

→ **Souhait d'accords pour publier en accès ouvert**

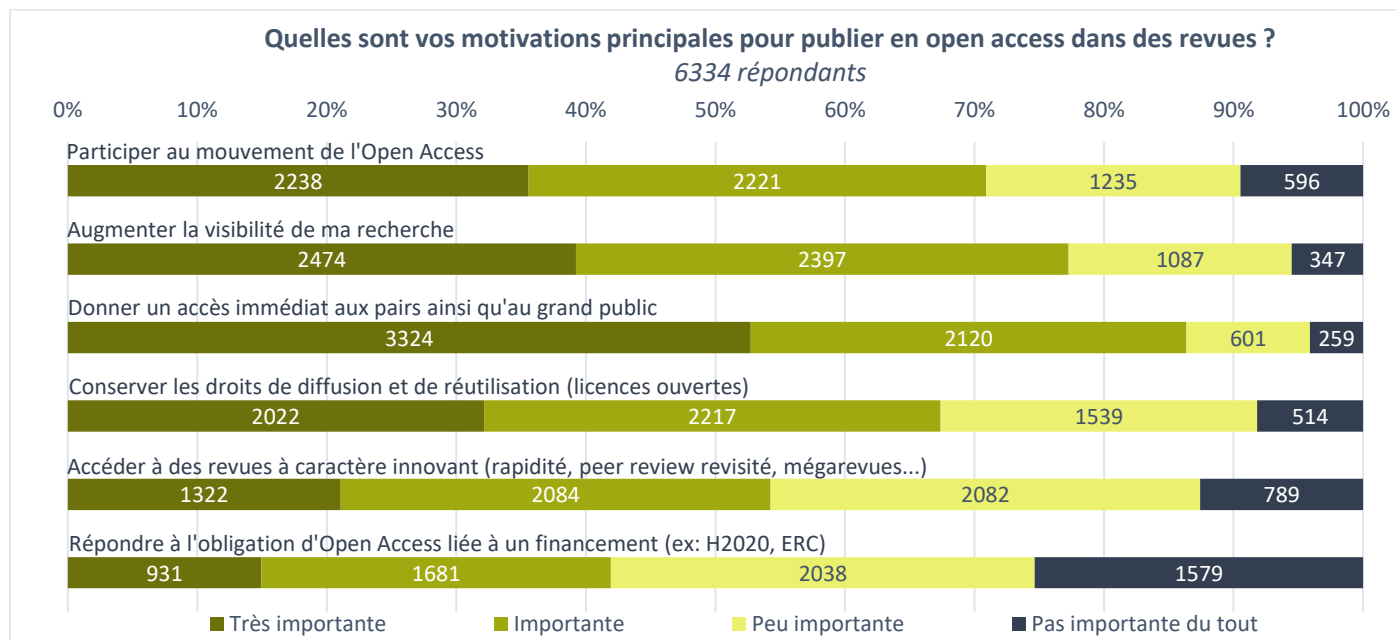
« Il est indispensable que nos institutions françaises, à l'égard d'institutions étrangères, signent des accords avec les revues Open access pour pouvoir y publier des articles sans devoir assumer ce coût sur le budget du laboratoire. Dans mon secteur les principales revues sont maintenant Open access. C'est devenu UN FREIN À LA PUBLICATION : notre labo ne peut se permettre de publier dans les revues les plus pertinentes en raison de l'absence de budget hélas » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

→ **Souhait de rester dans un système d'abonnement**

« Il serait temps que les défenseurs du "open" se réveillent et se posent sérieusement la question du business model. Est-il plus sûr (pour la qualité du produit) de faire payer le consommateur ou le producteur ? Si le produit n'est pas bon, le consommateur finit par arrêter d'acheter, alors que le producteur va toujours vouloir produire. Si on réfléchit sérieusement et qu'on arrête de s'imaginer dans un monde de bisounours, on verra que faire payer le producteur comporte des risques pour la qualité du produit. Or c'est exactement ça la proposition des défenseurs du "Open access". Quelqu'un va toujours payer l'addition, absolument rien n'est gratuit, le prix se paye juste ailleurs. Je préfère notamment que ça soit moi qui paie en tant que consommateur d'articles plutôt qu'en tant que producteur. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

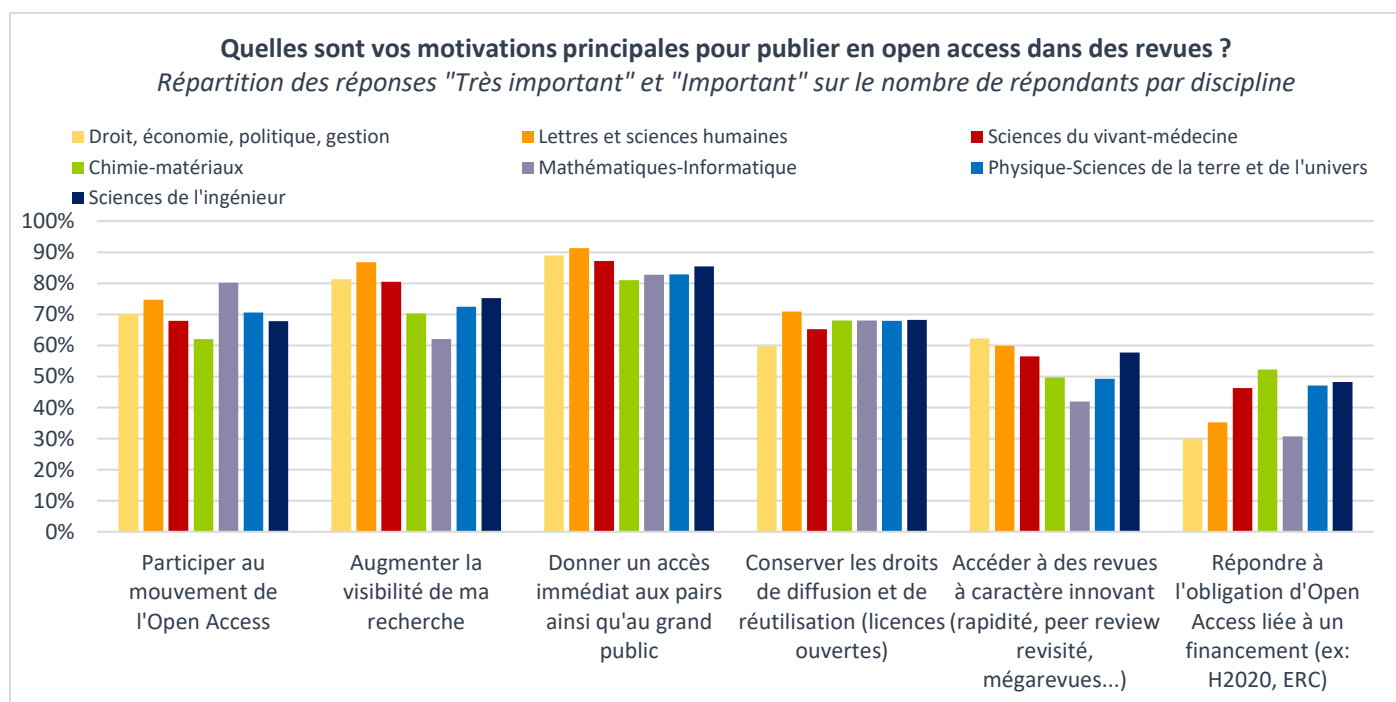
Motivations pour publier en accès ouvert

La publication en accès ouvert dans des revues n'est pas la norme, la diffusion des articles se faisant encore beaucoup par l'intermédiaire des revues sous abonnements. La question « Quelles sont vos motivations principales pour publier en *open access* dans des revues ? » doit permettre de mieux comprendre les facteurs d'évolution ou non de l'édition scientifique vers le libre accès.



Le nombre de répondants est proche de ceux qui ont déclaré avoir publié souvent ou occasionnellement en accès ouvert. On retrouve dans les réponses la volonté de participer au mouvement de l'accès ouvert (71%) en pointant ses fondements, à savoir l'accès immédiat pour les pairs et le grand public (85%), en découle une augmentation de la visibilité de la recherche.

La conservation des droits de diffusion au travers de licences ouvertes est un corollaire de ce mouvement. Enfin on note que la réponse aux obligations émises par les financeurs n'est pas la motivation première des 6 229 répondants à cet item puisque 58 % d'entre eux la jugent peu importante ou pas importante du tout.



Peu de différences disciplinaires sont visibles dans les motivations pour publier en accès ouvert. La participation au mouvement de l'accès ouvert est plus importante en MI, qui en revanche sont moins concernés par l'augmentation de la visibilité de leur recherche, dont on peut penser qu'elle est assurée par l'intermédiaire des serveurs de *preprints*.

On note des différences plus marquées sur la réponse à l'obligation d'accès ouvert liée à un financement : les SVM, CM, PSTU et SI sont concernés par cet item pour des valeurs entre 46 et 52% tandis que les MI, DEPG et LSH répondent à cet item sur des valeurs comprises entre 30 et 35%, peut-être parce que les financements ERC et H2020 concernent globalement plus les STM que les SHS.

→ Qualité des publications dans des revues en accès ouvert

« C'est dommage qu'il n'y ait pas de questions sur la qualité du processus de peer review. Les reviews sont parfois très superficielles car il faut faire vite et on n'a pas le temps. Il y a un problème avec l'Open access dont on ne parle jamais. Les revues à abonnement doivent garantir la qualité de ce qu'ils publient pour qu'on prenne un abonnement. Les revues Open access doivent simplement publier plus. La qualité n'est pas nécessairement un critère. J'ai déjà publié dans des revues Open access et dans un cas (Scientific Reports) je suis convaincu que ni l'éditeur, ni les reviewers n'ont compris le travail, mais ils ont accepté le manuscrit tout de même. PLOS One et Scientific Reports sont devenus des revues où on publie si on n'y arrive pas ailleurs (défauts dans le travail, manque d'originalité). Je ne sais pas si c'est bon pour la science... » (De 35 à 54 ans / Sciences de la terre)

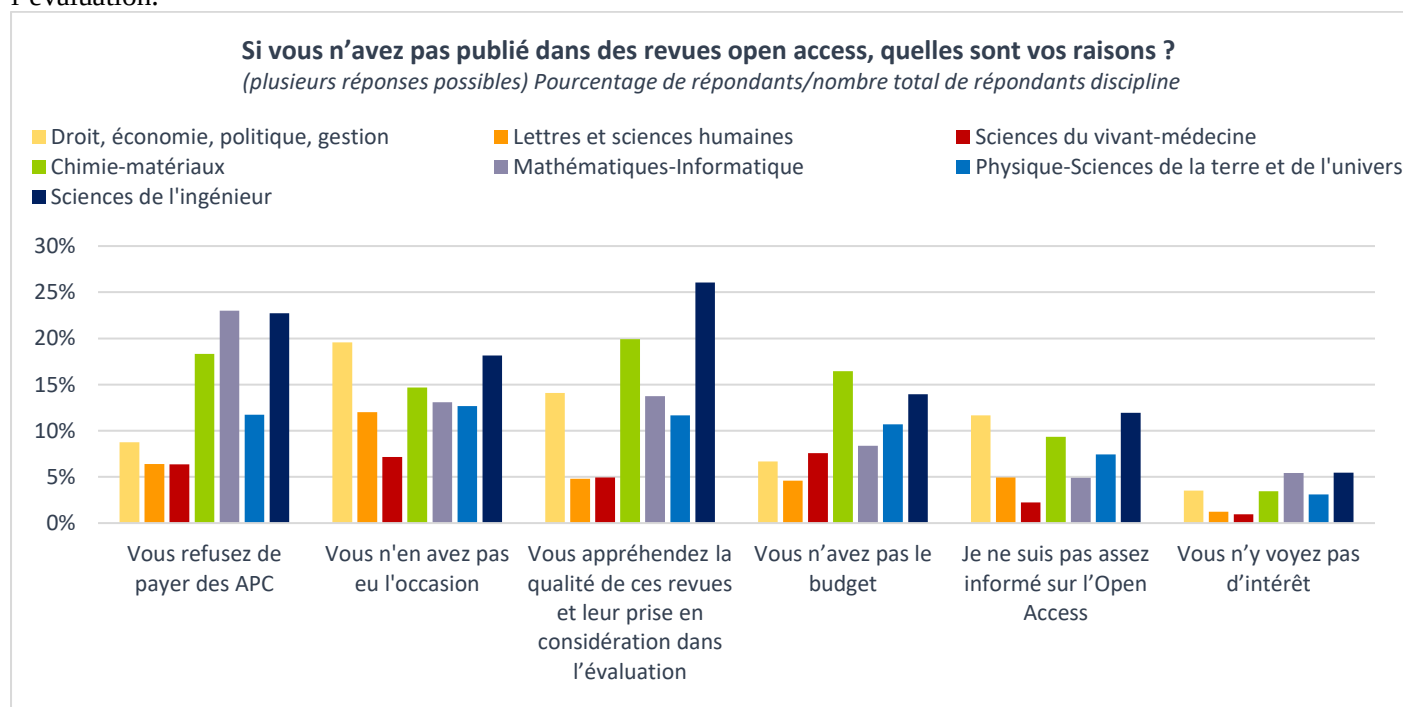
Réticences pour publier en libre accès

La motivation pour publier en accès ouvert n'est pas la règle pour tous les scientifiques. D'ailleurs dans les *verbatim*, certains chercheurs ont reproché la non-objectivité du questionnaire, très orienté sur l'analyse des diverses pratiques de l'accès ouvert. Un tiers du panel a donné son avis sur ces réticences à publier en accès ouvert dans des revues.

REFUS DE PAYER OU QUALITÉ DES REVUES PAS SUFFISANTE



40% des répondants réticents à publier en accès ouvert refusent de payer des frais de publications. 37% appréhendent la qualité de ce type de revue et, on le verra ci-dessous, craignent surtout que celles-ci ne soient pas prises en compte dans l'évaluation.



Les différences disciplinaires se remarquent particulièrement sur le refus de payer des APC pour les MI, CM et SI et sur la problématique de la qualité des revues et de leur prise en considération dans l'évaluation pour DPE, CM et SI.

Aux réponses fermées de la question « Si vous n'avez pas publié dans des revues *open access*, quelles sont vos raisons ? », il était possible de donner d'autres raisons que celles proposées. Ce champ libre a été rempli 289 fois. Quelques réponses complémentaires représentatives ont été listées dans la partie suivante.

COMMENTAIRES SUR LES RÉTICENCES

Beaucoup de commentaires soulignent la problématique de la non reconnaissance des revues en accès ouvert par les comités de sélection ou pointent le fait que ces revues ont des facteurs d'impact trop faibles. La crainte d'une mauvaise qualité des revues est soulignée. Certains craignent également les revues prédatrices qui font payer des frais de publication, mais n'assurent pas la qualité attendue dans l'édition scientifique, ils aimeraient disposer de plus d'information pour s'en protéger.

→ Non-reconnaissance des revues en accès ouvert

« Quid de la valorisation d'une publication dans un journal open access par nos pairs/supérieurs pour notre carrière par rapport à une publication dans un journal de rang A reconnu par la communauté? » (*Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur*)

« Aucune revue de ma discipline qui est sur la liste CNRS est Open access » (*De 35 à 54 ans | Économie et gestion*)

« Dans mon domaine, il n'y a pas de revue en OA qui soit de rang A. Or, je suis en début de carrière et j'investis mon énergie d'abord pour publier dans des revues majeures. » (*De 35 à 54 ans | Sciences humaines*)

« Revues non lues par la communauté scientifique » (*55 ans et plus | Droit et Science politique*)

« Ces revues sont rarement classées dans notre domaine, or il faut qu'on publie classé » (*Moins de 35 ans | Économie et gestion*)

« Les APC sont très chers et les frais doivent être supportés par les laboratoires alors que les abonnements sont supportés par les établissements... il n'existe aucune aide financière pour publier en Open access. Les revues en Open access sont généralement de moins bonnes qualités. Les chercheurs accordent moins de crédit à une publication en Open access qu'à une publication traditionnelle. « S'il paye pour faire passer son article, c'est que l'article n'a pas été accepté ailleurs, donc il ne doit pas être très bons. » (*De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux*)

« Les meilleures revues de mon domaine ne sont pas en Open access. Je vise les meilleures revues. Dans mon domaine, les revues en Open access ont mauvaise réputation. » (*De 35 à 54 ans | Informatique*)

« Peu de revues reconnues, fiables, et de bon niveau dans mon champ de recherche » (*De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux*)

« Les meilleures revues de mon domaine ne sont pas en Open access. Je vise les meilleures revues. Dans mon domaine, les revues en Open access ont mauvaise réputation. » (*De 35 à 54 ans | Informatique*)

→ Problème du financement

Comme décrit dans la partie précédente, le problème du coût des charges pour publication devient réel dans les budgets des laboratoires. Certains décrivent le refus de leur direction/instance de payer.

« La hiérarchie n'affiche pas un soutien clair sur la volonté de payer pour publier » (*De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux*)

« Publication refusée par ma hiérarchie à cause du coût » (*De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur*)

« Cela dépend du prix de l'APC et de la revue » (*De 35 à 54 ans | Droit et Science politique*)

→ Refus du double paiement

Quelques-uns soulignent le problème « déontologique » de payer deux fois (abonnement et APC)

« Les journaux de mon domaine ne sont jamais en full Open access. Les éditeurs font donc un double bénéfice: abonnements et Open access fees. » (*Moins de 35 ans | Informatique*)

« Pour l'instant les revues dans lesquelles je publie sont dans un système hybride, donc je n'ai pas nécessité de payer » (*55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur*)

→ Refus de payer pour être publié

« Je trouve scandaleux qu'un auteur doive payer pour être publié. Si son travail est sérieux, c'est au contraire l'auteur qui devrait être payé. Faire payer les auteurs est un retour à l'esclavage » (*55 ans et plus | Informatique*)

« Remarque : j'ai déjà publié en diamond Open access (pas d'APC, accès libre) » (*De 35 à 54 ans | Mathématiques*)

« En réalité, les N3AF sont en Open access... mais les auteurs ne payent pas ! » (*55 ans et plus | Physique-matière-mécanique*)

→ **Préférence d'une voie accès ouvert, non payante et utilisation de serveurs de preprints**

Enfin, plusieurs utilisateurs d'arXiv ou de HAL signalent qu'ils n'ont pas besoin de mettre un article en accès ouvert par cette voie puisqu'ils utilisent une base de *preprints*.

« De toute façon, je mets tous mes articles sur Arxiv, donc ils sont accessibles à tous, indépendamment des revues en "Open access" ou pas » *(De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)*

« L'Open access gratuit existe de fait (HAL, ArXiv...) et doit être soutenu. » *(55 ans et plus | Mathématiques)*

« La voie verte (auto-archivage) me convient assez, je favorise les tarifs raisonnables plutôt que l'accès ouvert Gold. » *(De 35 à 54 ans | Mathématiques)*

« Les frais associés me semblent peu justifiés puisque que la loi pour la république numérique permet de raccourcir l'embargo de façon tout à fait satisfaisante. » *(Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)*

→ **Autres formes de publications en accès ouvert**

« Je publie principalement dans des actes de colloques ou des chapitres de livres (sur invitation; projets financés, publications OA, parfois avec barrière mobile » *(De 35 à 54 ans | Sciences humaines)*

→ **Crainte des éditeurs prédateurs**

« J'ai une peur bleue des revues prédatrices... » *(De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)*

« Depuis les initiatives « Open Access » je suis bombardé par des invitations des journaux inconnus à publier mes résultats en payant d'importantes sommes. Je suis alors bien curieux d'apprendre comment on peut se protéger contre cela... » *(55 ans et plus | Sciences du vivant)*

Expérience des archives ouvertes

L'expérience des archives ouvertes a fait l'objet de questions différenciées selon les répondants, qu'ils soient déposants ou non sur ce type de plateformes. Les archives ouvertes hébergent des articles en texte intégral, sous différentes formes (*preprints*, *post-print* ou version PDF éditeur), la plupart du temps déposés par un des auteurs. Le dépôt en archive ouverte assure ainsi un accès libre au contenu des publications.

Les archives ouvertes peuvent être catégorisées en deux grands types : les archives institutionnelles telles que HAL ou les réservoirs d'établissements et les archives thématiques telles que Arxiv pour les physiciens ou encore REPEC pour les économistes. Ces dernières assurent, au-delà de la diffusion et de la capitalisation des connaissances, un rôle de partage des résultats de recherche dès le stade du *preprints*. La pratique d'usage des *preprints* fait l'objet d'une autre partie de l'étude.

Dépôt en archives ouvertes

Cette partie s'intéresse au dépôt d'articles dans une archive ouverte, aussi bien dans les archives thématiques comme Arxiv, que dans une archive institutionnelle utilisant le dispositif HAL ou un dispositif propre à l'établissement. L'utilisation de ces plateformes permet le libre accès au contenu scientifique des articles, sans frais pour les auteurs.

PLUS DES 2/3 DES RÉPONDANTS ONT DÉJÀ DÉPOSÉ

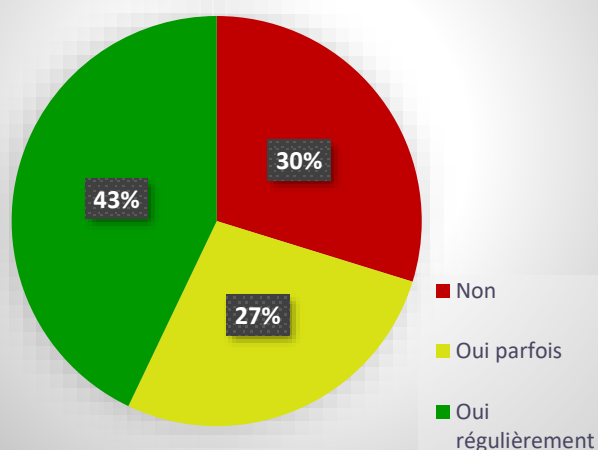
70% des répondants ont déjà déposé dans une archive ouverte, ce qui est plutôt encourageant. Attention : le terme « déposé » peut être compris comme l'enregistrement de la référence avec ou sans le texte intégral du document signalé. Ceci peut expliquer ce taux élevé par rapport au nombre de dépôts d'articles avec texte intégral dans HAL qui est de l'ordre de 32% du total des références en octobre 2019.

Le taux de dépôt en archive ouverte rencontrent de très grandes variations selon les disciplines. Les MI ont le plus grand nombre de déposants, avec une moyenne de plus de 94% de déposants réguliers ou occasionnels.

Les taux de dépôt les plus faibles se trouvent en sciences du vivant et en chimie avec plus de 40 % des répondants n'ayant jamais déposé.

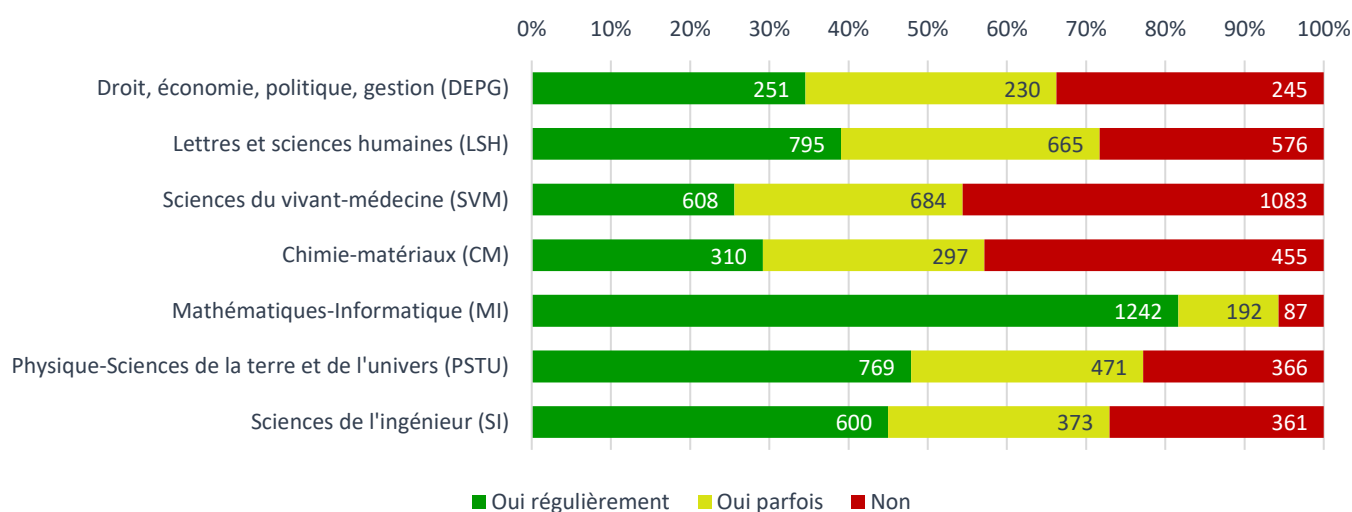
Avez-vous déjà déposé un de vos articles dans HAL, dans une autre archive ouverte (Arxiv par exemple) ou dans l'archive ouverte de votre établissement ?

10 660 répondants



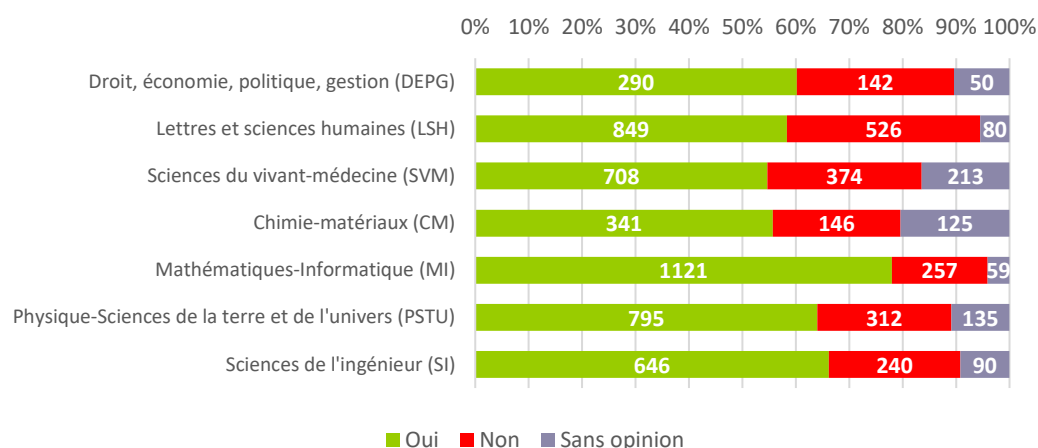
Avez-vous déjà déposé un de vos articles dans HAL, dans une autre archive ouverte (Arxiv par exemple) ou dans l'archive ouverte de votre établissement ?

10660 exprimés



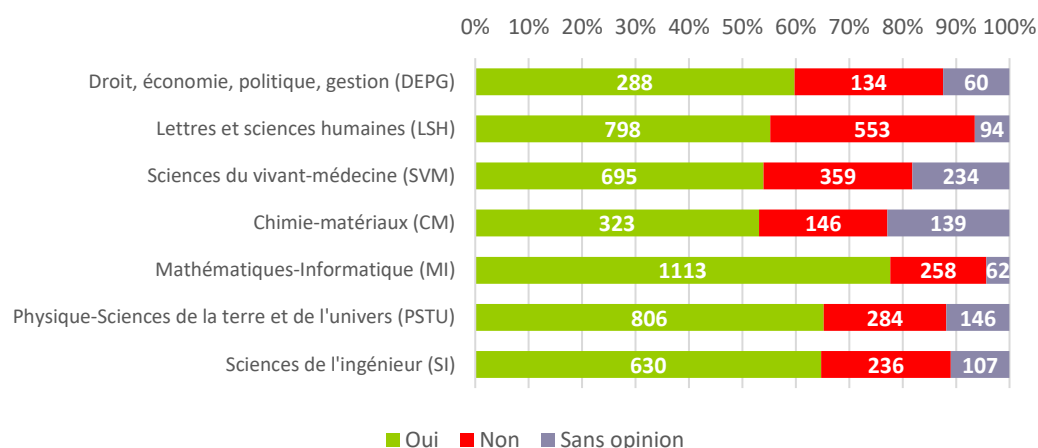
ÉVALUATION DE LA SIMPLICITÉ, RAPIDITÉ ET FACILITÉ À PARTAGER DU DÉPÔT

Si oui, régulièrement ou parfois, diriez-vous que le dépôt est simple ?
(7499 répondants)



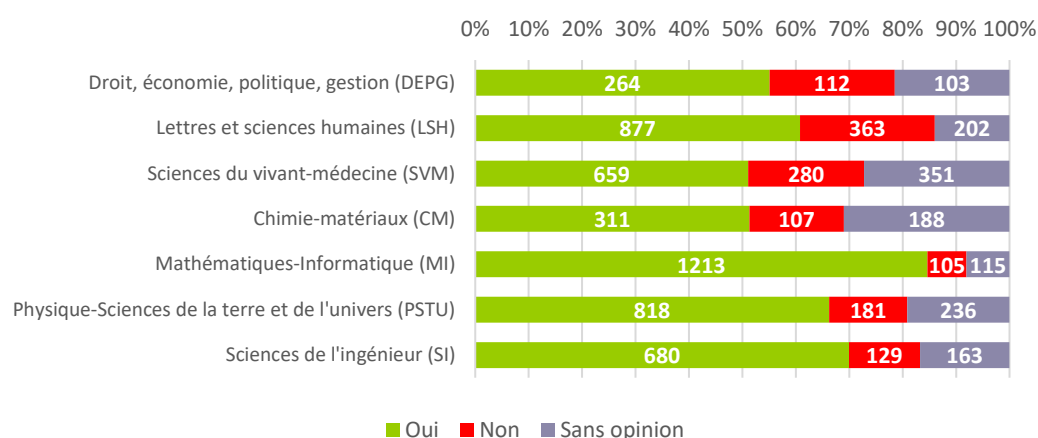
La simplicité du dépôt semble évidente en MI, elle est majoritaire dans toutes les disciplines, même si on trouve près de 20% de sans opinion en CM et SVM.

Si oui, régulièrement ou parfois, diriez-vous que le dépôt est rapide ?
(7465 répondants)



On retrouve pratiquement les mêmes proportions pour la rapidité de dépôt que pour la simplicité avec une plus grande facilité pour les MI.

Si oui, régulièrement ou parfois, diriez-vous que le dépôt est facile à partager ? (7457 répondants)



On retrouve l'aisance des MI pour partager leur dépôt et une grande proportion de sans opinion en SVM et CM (28% et 30%), ce qui montre peut-être une moindre pratique du partage à partir d'une archive ouverte dans ces disciplines.

Raisons pour ne pas déposer en archive ouverte

Les raisons pour ne pas déposer en archive ouverte sont mesurées à partir d'items qui reviennent régulièrement dans les tables rondes et journées d'études sur le sujet. Les réponses, appuyées par les commentaires montrent une méconnaissance du droit relatif à ce dépôt et le peu d'engagement de beaucoup de chercheurs, qui considèrent que le dépôt ne relève pas de leur activité.

PRINCIPALES RAISONS



La méconnaissance des droits du chercheur relatif au dépôt en archive ouverte ainsi que de la version à utiliser restent les premières raisons de non-dépôt. La difficulté à déposer (problème de temps ou difficulté de l'acte en lui-même) est la deuxième raison de non-dépôt.

Enfin on note le faible nombre de personnes qui ne voient pas l'intérêt de déposer, ce qui confirme que, même pour les non-dépôts, l'intérêt de la diffusion des travaux en accès ouvert est bien compris.

QUELQUES RAISONS COMPLÉMENTAIRES

Sur les 3177 répondants déclarant ne pas déposer dans une archive ouverte, 465 ont laissé un commentaire. Le plus grand nombre de commentaires signale que le chercheur répondant n'a pas encore eu l'occasion de déposer ou n'est pas publiant (environ 150 occurrences). Plusieurs raisons au non-dépôt ressortent des autres commentaires.

→ Qualité présumée des documents en archive ouverte

Une des premières raisons citées porte sur la qualité présumée des documents trouvés en archives ouvertes, que certains répondants jugent peu fiables, confondant parfois le dépôt en archive ouverte d'un document revu par les pairs et le dépôt de *preprint* sur les sites tels qu'Arxiv.

« Autres raisons : peu de pratiques du dépôt dans les archives ouvertes par mes collègues, donc par grégarisme, je me calque sur leurs pratiques. Souvent, ce sont des documents un peu douteux (thèses de mauvaise qualité...) que je trouve dans HAL, il y a peu de pontes disciplinaires pour initier le mouvement et rendre populaire/instaurer la confiance dans ce type de dépôt. » (*Moins de 35 ans | Langue, littérature et linguistique*)

« 1/ Je souhaite la pérennité des revues. 2/ Je me méfie des textes qui n'ont pas été sélectionnés par un comité de rédaction. 3/ Ma prose peut bien attendre 3 ans pour inonder le monde gratuitement. » (*55 ans et plus | Sciences humaines*)

« Dans les archives ouvertes n'existe pas d'évaluation. Comment savoir qui ce que je publie est d'une "bonne qualité"? » (*De 35 à 54 ans | Information, éducation, psychologie, STAPS*)

→ Utilisation alternative des réseaux sociaux de la recherche

L'utilisation des réseaux sociaux de la recherche est indiquée comme une pratique alternative aux archives ouvertes.

« Le maintien à jour de toutes les pages perso et des réseaux sociaux, les rapports trimestriels aux UMR, etc. sont des activités chronophages. Je fais des choix, je priorise ResearchGate. » (*Moins de 35 ans | Droit et Science politique*)

« Ces plateformes sont peu commodes, illisibles. Redondance avec des profils sur des réseaux sociaux spécialisés. » (*Moins de 35 ans | Langue, littérature et linguistique*)

« Je partage mes articles via les réseaux sociaux (type researchgate avec une copie privée de l'article que j'envoie à chaque fois qu'on me le demande) » (*De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur*)

→ Manque de temps

Une cinquantaine d'occurrences pointent le manque de temps pour s'y mettre :

« Je pense le faire mais n'ai pas encore trouvé le temps de m'y mettre. Ce sera fait d'ici la fin de l'année universitaire. Pratique nouvelle liée notamment aux évaluations des laboratoires via HAL. » (De 35 à 54 ans | Information, éducation, psychologie, STAPS)

→ Pas le rôle du chercheur

Une autre raison souvent avancée est que cela ne relève pas du rôle du chercheur de déposer. D'après ces répondants, le dépôt est une tâche administrative qui doit relever de l'institution.

« Ce n'est pas mon travail, je suis déjà très pris par des charges administratives je ne vais pas en plus faire ce type de tâches. » (Moins de 35 ans | Sciences du vivant)

« Ceci n'est pas du ressort d'un enseignant-chercheur dont on demande de plus en plus de tâches administratives ou "transversales" en plus de son travail d'enseignement et de recherche. Donc, j'estime que le dépôt sous HAL doit être assuré par des personnels archivistes dont c'est effectivement le métier ! Tant que les moyens ne seront pas mis pour ouvrir des postes à ces personnels, je refuserai de faire ce travail sous HAL. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« Je dépose les références minimales, pour l'évaluation HCERS mais pas les articles. De mon point de vue, c'est l'institution qui doit se charger de la mise en ligne des notices et des articles (après obtention accord de l'auteur) et comme elle ne s'en charge pas... Je fais donc le minimum. » (55 ans et plus | Langue, littérature et linguistique)

→ Méconnaissance du droit

Beaucoup de répondants font état d'une méconnaissance du processus, au niveau du droit, voyant les articles comme protégés par « le droit des éditeurs », ne sachant pas que l'auteur peut déposer ou par manque de formation et d'incitation au dépôt de la part de leur institution :

« C'est surtout parce que je ne sais pas le faire. Nos institutions devraient nous l'apprendre et nous inciter activement à le faire. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Dans la mesure où la plupart des éditeurs font signer un copyright, il me paraît difficile de mettre en archive ouverte un article tel quel. » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

« Je ne connais pas bien le processus, ni mes droits et devoirs. Et en tant que jeune chercheur, j'ai besoin de publier dans des journaux à haut impact factor (même si je dénonce leurs pratiques). » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

→ Dépôt laborieux

On retrouve dans les commentaires des remarques sur l'aspect laborieux du dépôt :

« J'ai essayé une ou deux fois, mais le processus était très laborieux, et si je l'avais fait, cela aurait été pour l'université seulement, pas pour moi. Je n'y ai aucun intérêt, mes travaux étant largement connus (avec mes excuses pour ce manque de modestie, mais c'est un fait, dans mon domaine) » (55 ans et plus | Langue, littérature et linguistique)

« HAL est laborieux à mon goût, ayant beaucoup de charges administratives et pas vraiment d'aide suffisante pour renseigner l'archive HAL, mais je tiens à préciser que j'adhère à la philosophie et au principe, mais pour faute de temps, ce travail d'archivage ouvert est négligé. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

→ Remise en cause des revues

Plusieurs commentaires estiment que les archives ouvertes remettent en cause l'existence même des revues :

« J'estime que, même si la publication sur HAL est permise par la loi française depuis peu, elle viole manifestement le droit d'auteur d'une part et les droits des revues d'autre part, celles-ci ayant fait un substantiel travail de suivi des articles, de peer-review et de publication, pour finalement voir leurs articles mis dans le domaine public sans aucun droit de regard. C'est un système complètement fou. À quoi bon avoir des revues de recherche si elles ne peuvent maîtriser leurs contenus, du moins pendant un certain temps (embargo de publication) ? Ce système d'archive ouverte remet en cause l'existence même des revues de recherche s'il est généralisé. » (De 35 à 54 ans | Langue, littérature et linguistique)

« Il n'est pas raisonnable de mettre en ligne un papier qui n'est pas accepté et une fois qu'il est accepté il subsiste la question de la concurrence avec la revue. Les contacts directs avec les collègues me semblent de loin préférables. » (55 ans et plus | Sciences humaines)

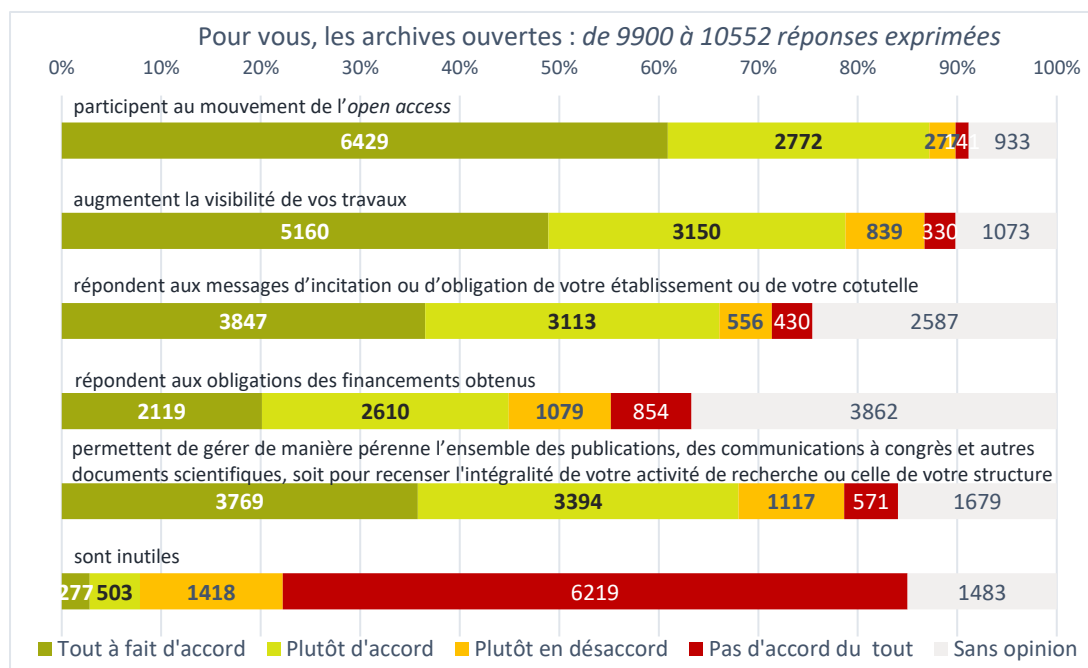
→ Problématique de l'accord des co-auteurs

La difficulté de se mettre d'accord avec les co-auteurs est également soulignée :

« Nécessité de se mettre d'accord avec les éventuels co-auteurs ce qui peut être parfois compliqué. Je me pose la question de l'utilité. Mon expérience et celle des chercheurs autour de moi montre que très peu de personnes utilisent HAL pour leur recherche bibliographique. » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

Rôle des archives ouvertes

Les archives ouvertes sont utilisées par 2/3 des répondants. Afin de préciser le rôle des archives ouvertes pour ces chercheurs, une question leur demandait ce qu'elles sont pour eux : un moyen de participer au mouvement de l'*open access*, d'augmenter la visibilité des travaux de la recherche, de répondre aux messages d'incitation ou d'obligation de leur établissement ou aux obligations des financements obtenus ou de gérer de manière pérenne l'ensemble des publications. En complément, il leur était également demandé s'ils trouvaient que ces archives sont inutiles.



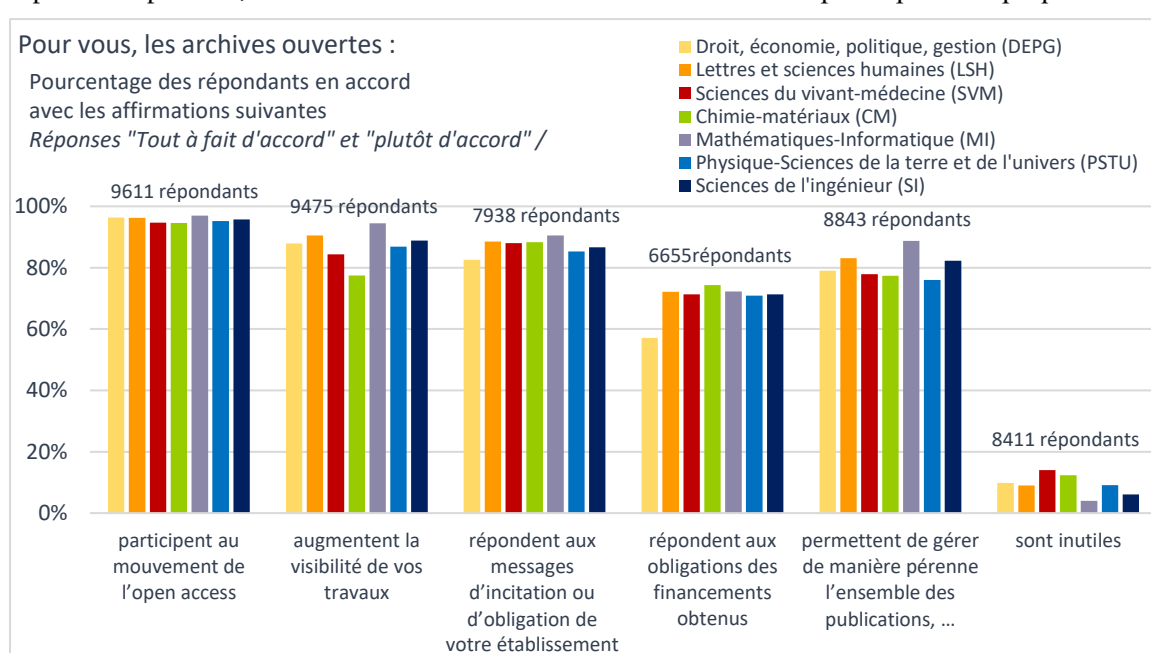
L'utilité des archives ouvertes est affirmée avec moins de 10% des répondants qui les déclarent inutiles. Il faut noter qu'un tiers des répondants à l'enquête n'a pas donné d'avis sur ce sujet (sans opinion et non répondant).

Parmi ceux qui ont donné des réponses, les chercheurs déclarent en moyenne, à plus de 90 % que les archives sont un moyen de participer au mouvement de l'*open access*, à plus de 80 %

qu'elles permettent d'augmenter la visibilité des travaux de la recherche, les chercheurs en MI étant les plus en accord avec ce principe.

L'utilisation des archives ouvertes permet aussi pour environ 80 % des répondants de répondre aux messages d'incitation des établissements. La pérennité des publications est très importante en MI avec 85% de répondants sur cet item.

L'item, demandant si les archives ouvertes répondent aux obligations des financements obtenus, reçoit le moins de réponses exprimées, avec seulement 50 % d'avis. Ce faible taux de réponse peut s'expliquer d'une part par le retrait des



répondants non concernés par ce type d'obligation et par la méconnaissance de la conformité du dépôt en archive ouvert avec les obligations des financeurs. Parmi les avis exprimés, plus de 60% des répondants, soit environ 1/4 des répondants totaux sont d'accord avec cette affirmation.

Pratiques autour des *preprints*

Les ***preprints*** sont la première version d'un travail scientifique, adressé par l'auteur à l'éditeur avant une procédure de relecture par les pairs.

Les archives de *preprints* telles qu'**ArXiv**, **REPEC** ou **BiorXiv** sont de plus en plus reconnues comme une forme recevable de communication scientifique.

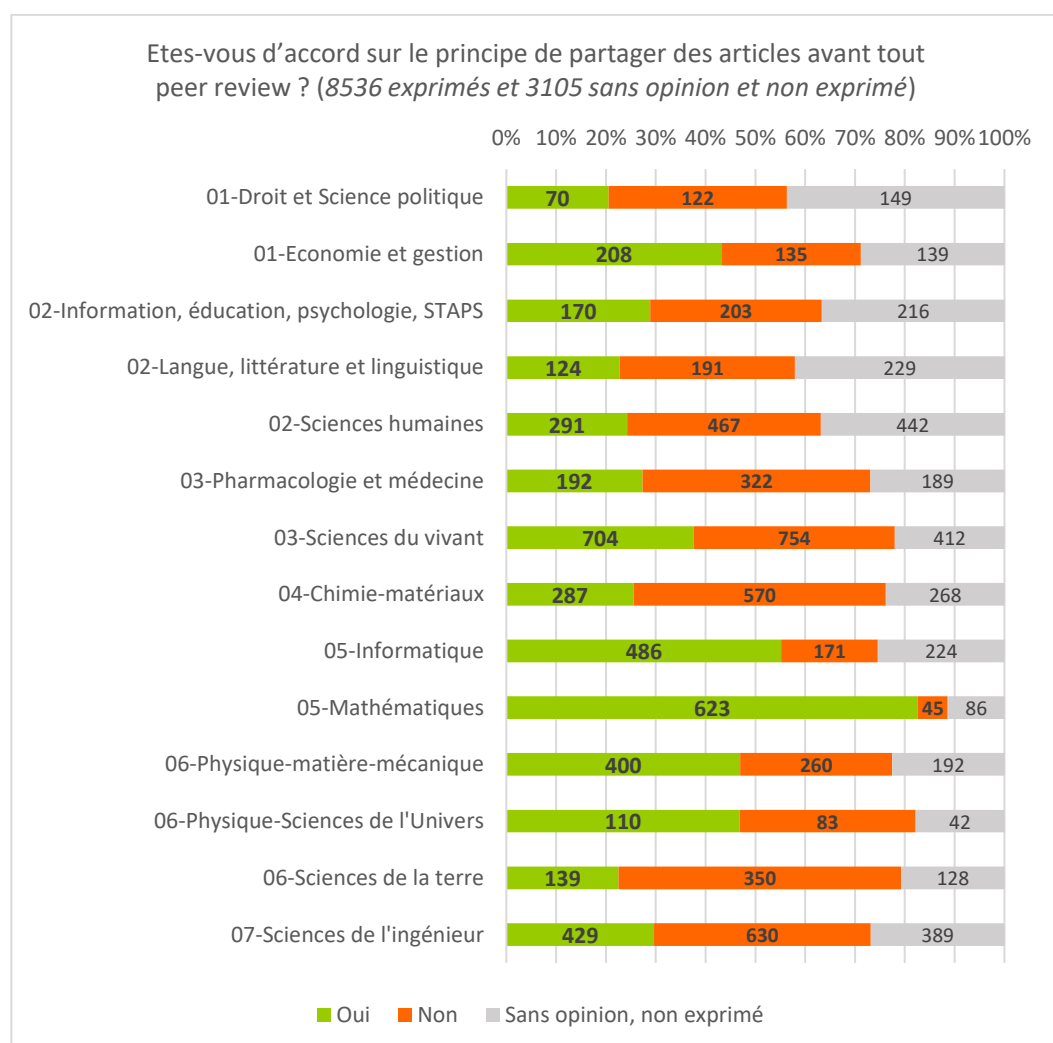
Comme nous le verrons, cette pratique reste très liée à la discipline. Cependant, toutes les communautés scientifiques s'y intéressent. Les commentaires sont aussi enthousiastes ou virulents en faveur de la pratique de l'usage du *preprint* que contre celle-ci.

Serveur de preprints

Le partage des *preprints*, stade premier de la rédaction d'un article avant une relecture par les pairs, fait débat dans les communautés scientifiques. Davantage que les autres pratiques de l'édition scientifique, il est dépendant de facteurs disciplinaires comme, entre autres, l'existence d'archives de dépôt reconnues avec des périmètres thématiques plus ou moins étendus. Outre Arxiv, plébiscité par les communautés qui l'utilisent, d'autres serveurs commencent à être établis : REPEC, Bioarxiv, PsyArxiv,... C'est pourquoi, l'analyse des questions sur les *preprints* a été ventilée en sous-disciplines, mettant en valeur certaines particularités.

PARTAGE DES PREPRINTS AVANT RELECTURE

La question du partage des articles dans leur version avant revue par les pairs divise les répondants avec 20% de sans opinion et un nombre à peu près équivalent de pour et de contre.



Les différences disciplinaires sont marquées sur cette question avec un fort assentiment des mathématiciens pour le partage de *preprints*, suivis par les informaticiens et les physiciens hors sciences de la terre et les économistes.

Une réticence plus élevée est visible dans les domaines où des revues en accès ouvert, bien implantées, existent : Sciences de la Terre avec les revues EGU, Sciences humaines et sociales avec la plateforme OpenEdition.org.

Les communautés « Pharmacologie et médecine » ainsi que « Chimie-matériaux » sont peu favorables à ce type de pratique.

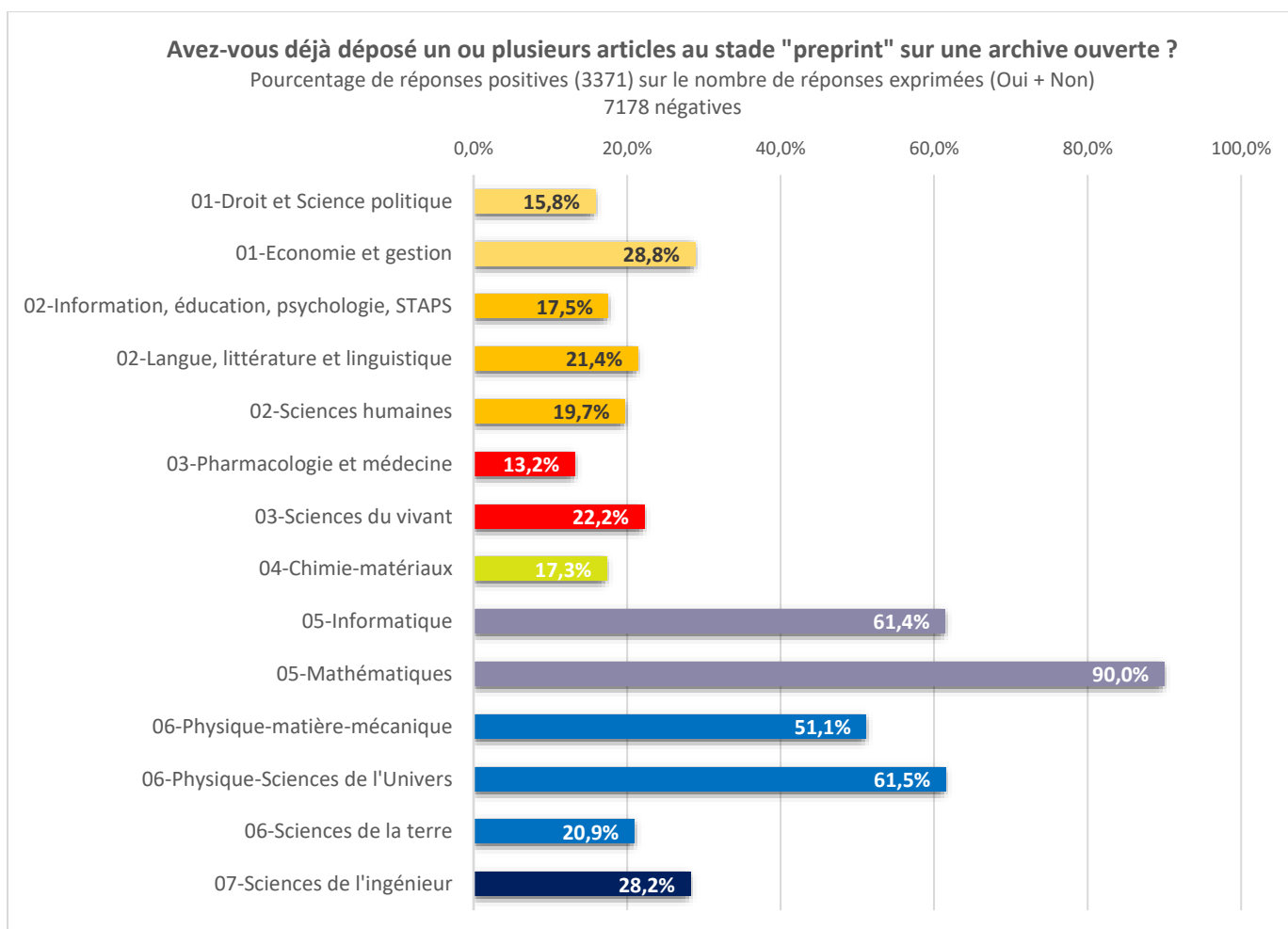
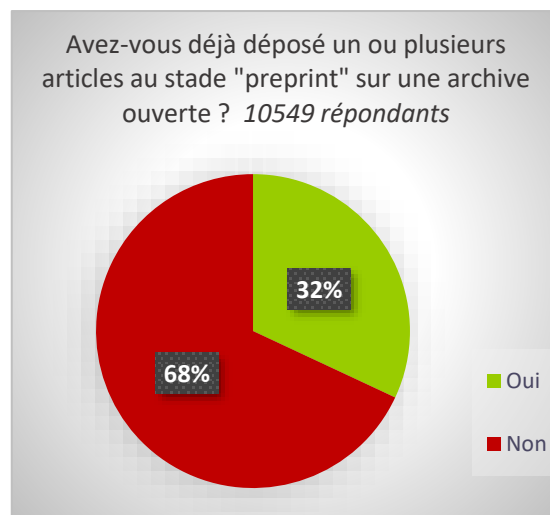
PRATIQUE DU DÉPÔT DE *PREPRINTS*

La pratique du dépôt de *preprints* ne concerne que 32% du panel des répondants, avec 3371 réponses positives à cette question.

Là encore, on retrouve des différences marquées entre disciplines avec une forte habitude de dépôt des *preprints* en mathématiques puisqu'elle concerne 95% des répondants dans ce domaine. L'habitude est un peu moins marquée en informatique et physique-sciences de l'univers avec 61% de répondants dans ces deux domaines. Le plébiscite de l'usage d'Arxiv en est certainement la cause. De manière unanime, les chercheurs de ces domaines vantent les avantages de la plateforme pour partager avant soumission, recueillir des commentaires pertinents pour augmenter la qualité des articles et accélérer la diffusion des résultats de recherche.

En économie, environ 30% des répondants déclarent déposer des *preprints*. La plateforme REPEC est citée par les chercheurs comme un moyen de partage de leurs résultats.

Dans les autres domaines, les déposants de *preprints* sont entre 13 et 20%, le plus faible taux se retrouvant en pharmacologie et médecine. Dans ces domaines, la pratique d'usage des *preprints* est souvent nouvelle et les plateformes sont récentes (BioArxiv, ...).



Motivations au dépôt de *preprints*

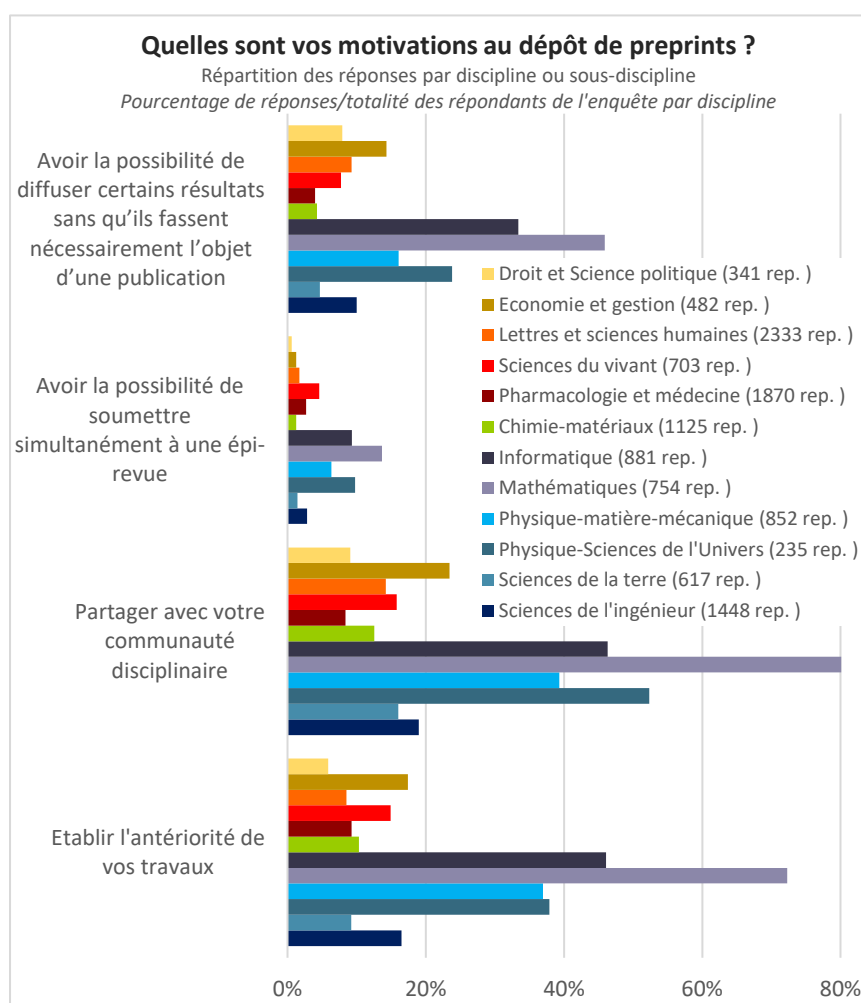
Environ un tiers des répondants déclarent déposer des *preprints*. Cette pratique, bien établie dans certaines disciplines, est émergente dans d'autres disciplines. Il est intéressant de connaître les motivations qui poussent certaines communautés à utiliser ce mode de communication.

PARTAGE PRÉCOCE DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE



Le partage avec la communauté disciplinaire est la première motivation au dépôt de *preprints* avec 83% des répondants sur cet item, suivi de près par l'établissement de l'antériorité des travaux avec 71% des répondants.

La possibilité de diffuser certains résultats hors publication concerne 45% des répondants.



La possibilité de soumettre à une épi-revue est peu connue des répondants avec 14% d'entre eux qui choisissent cet item, le faible nombre d'épi-revues explique aussi ce faible taux de réponses. Les autres réponses ouvrent à commentaires (voir ci-dessous). Pour information, les épi-revues sont des revues en accès ouvert alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que HAL ou ArXiv, et non publiés par ailleurs (définition donnée par la plateforme Episciences qui héberge des épi-revues).

UNE PRATIQUE TRÈS DÉVELOPPÉE EN MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE ET PHYSIQUE

L'habitude de dépôt des chercheurs en mathématiques est particulièrement visible dans les réponses. Plus de 80% des répondants mathématiques les utilisent pour le partage avec la communauté disciplinaire. Cette pratique est également bien présente en physique, hors science de la terre et en informatique. Les autres disciplines montrent peu de différences sur cette question.

MOTIVATIONS POUR S'AFFRANCHIR DE L'ÉDITION CLASSIQUE

La diffusion des *preprints* est un moyen de partage précoce de l'information. Des motivations supplémentaires ont été exprimées dans 336 commentaires ouverts. Cet usage est également vu comme une alternative aux « maisons d'édition privées ». Elle permet de contourner les contraintes : longueur des délais de publication, paiement d'abonnements, « problèmes de cessions de droits », des « pressions injustifiées des relecteurs », ...

→ **Rapidité de diffusion et accélération du processus de recherche**

Dans de nombreux commentaires, la notion de délai est mise en avant, le dépôt en *preprint* offrant une rapidité de diffusion des résultats, de manière « *immédiate et durablement accessible* » tout en s'affranchissant des délais imposés par les éditeurs. Cette rapidité de diffusion est importante pour des jeunes chercheurs doctorants pour la recherche d'un poste, par exemple.

« Permettre à mes travaux d'être rapidement connus, les délais de publication étant très longs » (De 35 à 54 ans/Mathématiques)

« Ne pas perdre de temps à se poser de question "où et comment publier" avant de rendre les résultats publics » (De 35 à 54 ans / Informatique)

« Rendre disponible mes travaux immédiatement alors qu'il faudra au moins un an ou deux pour que le processus de peer-review et de publication aboutisse. » ([De 35 à 54 ans/Mathématiques](#))

« Ceci est très courant dans ma discipline et permet d'accélérer le processus de recherche. J'utilise et contribue aux nombreux dépôts et incite les étudiants et Postdocs de faire de même » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

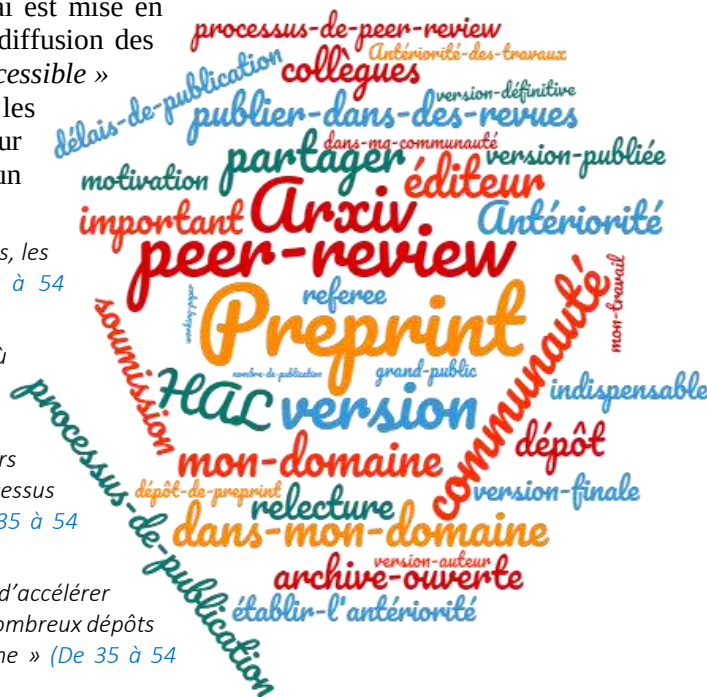
« Partager des résultats avant la fin du processus d'acceptation d'articles dans les journaux qui peut être très long, surtout pour un thésard » (Moins de 35 ans / Mathématiques)

« Rapidité de la communication (48 H) » (55 ans et plus / Sciences de l'ingénieur)

« Accélérer la publication de mes travaux lorsque certaines maisons d'édition publient plusieurs mois après l'acceptation de l'article »
 » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« Mon champ disciplinaire est tellement rapide actuellement que c'est quasiment une obligation au regard des délais de publication en revues... » *(De 35 à 54 ans | Informatique)*

« Ne pas attendre des mois ou des années pour qu'un travail soit accessible à tous, une fois le processus de "publication" terminé (avec les délais infernaux des revues) » ([De 35 à 54 ans/Sciences humaines](#))



Nuage généré à partir de <https://www.nuagesdemots.fr>

→ **Bénéficier des avantages de l'accès ouvert**

On retrouve également dans les commentaires l'avantage de l'accès ouvert pour diffuser ses résultats au plus grand nombre, « *indépendamment des contraintes des éditeurs* » :

« Rapidité et simplicité d'accès pour tous » (De 35 à 54 ans / Physique-matière-mécanique)

« Rendre une version accessible gratuitement » (Moins de 35 ans / Sciences humaines)

→ **S'affranchir des droits imposés par les éditeurs**

Enfin, la diffusion du *preprint* permet de s'affranchir des droits imposés par les éditeurs et des embargos :

« Souvent c'est le seul moyen de mettre un chapitre d'ouvrage en Open access » (55 ans et plus / Chimie-matériaux)

« Seule version que l'on peut partager en Open access, l'éditeur se réservant les droits sur la version mise en page » ([De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux](#))

« Fournir une version "draft" d'un article publié dans une revue payante » (Moins de 35 ans / Informatique)

« Contourner les contraintes du copyright de l'éditeur » (De 35 à 54 ans / Sciences de l'ingénieur)

« Droit auteur imposant la publication libre de la version non éditée » (Moins de 35 ans / Pharmacologie et médecine)

→ S'abstraire de la partialité de certains reviewers

De nombreux commentaires font remonter une baisse de confiance dans la valeur de l'évaluation par les pairs. L'usage du *preprint* permet d'éviter cette étape qui pour certains peut s'avérer castratrice et ne permet pas de publier des résultats innovants.

« Actuellement, seules les publications avec peer-review comptent vraiment. Le principe des *preprint* est en contradiction avec ce principe. Mais les deux ont leurs avantages et inconvénients. Avec l'augmentation du nombre de publication, les systèmes de peer-review s'est dégradé et rempli moins sans rôle de garant de qualité. De l'autre côté, les sites comme Arxiv permettront peut-être de développer des modèles alternatifs. Toutefois, il ne faut pas oublier que le nombre de publications (évaluées selon certaines règles) est l'ingrédient principal des carrières de chercheurs et enseignants-chercheurs. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Au vu de l'extrême lenteur et la parfois partialité de la procédure de peer reviewing la possibilité de diffusion via les *preprints* est vitale » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« Contourner des oppositions injustifiées de reviewers » (55 ans et plus | Chimie-matériaux)

« Éviter les magouilles de certains referees et membres de comités (antériorité) » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Ce document m'appartient et présente la qualité de la recherche menée sans influence extérieure (proposition de citation par les pairs...) » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Certains résultats donnent parfois lieu à des polémiques longues et d'issue incertaine avec les reviewers choisis par un éditeur. Il est bon qu'une communauté scientifique plus large soit informée. » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

« Dans de nombreux cas, la version *preprint* est meilleure que la version *postprint*, car la version *postprint* est souvent passée par un peer reviewing de qualité moyenne à faible... genre substituer des phrases avec du sens pour des phrases nettement moins justes, parfois sans lien direct avec le sujet, mais offrant alors la possibilité d'ajouter des références voulues par le reviewer (généralement les siennes), souvent une condition sine qua non pour "faire passer" le papier. » (Moins de 35 ans | Sciences du vivant)

L'USAGE DU PREPRINT APPORTE DES AVANTAGES NOUVEAUX POUR LA RECHERCHE

Le dépôt du *preprint*, en accélérant le processus de partage de l'information, permet un retour rapide de la communauté sur les résultats, permettant d'améliorer celui-ci. Il permet également de rendre publics des résultats intermédiaires ou n'ayant pas abouti par manque de temps, mais qui peuvent être utiles à d'autres collègues. Il est source de collaborations scientifiques, ce qui est particulièrement visible dans les communautés utilisant Arxiv.

→ Pouvoir bénéficier de l'apport de la communauté pour améliorer le travail

« Améliorer la qualité du travail via les commentaires » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« Avoir un retour de la communauté avant d'enclencher le processus de soumission à un journal. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Recueillir des commentaires susceptibles de m'aider à améliorer l'article » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Augmenter la possibilité de détecter une erreur potentielle dans le manuscrit » (De 35 à 54 ans | Sciences de la terre)

« Avoir des commentaires de la communauté avant soumission à une revue » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Collecter des commentaires et suggestions qui peuvent contribuer à faire évoluer les travaux. Communiquer autour de ces travaux. Possibilité de faire valoir l'intérêt suscité par les travaux afin d'intéresser les éditeurs de "gros" journaux. » (55 ans et plus | Chimie-matériaux)

« Favoriser des collaborations scientifiques » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

→ Développer l'innovation collective

« Un des avantages du *preprint* avant le peer-review, est qu'il est possible d'avoir plus de liberté, de présenter des idées plus novatrices, parfois en contradiction avec certains dogmes établis, et de susciter des réactions, pour pouvoir améliorer le travail dans une boucle itérative. La publication ordinaire ne permet pas ou peu ce genre de choses. » (Moins de 35 ans | Informatique)

→ Diffuser des résultats intermédiaires ou non complètement aboutis

« - Cela permet aussi de publier des résultats dans un état intermédiaire (typiquement avec des gens qui ne viennent pas du monde académique et qui n'ont pas l'habitude des processus de publication) ; - Cela permet aussi de publier un "petit" résultat en attendant de l'étoffer, sans avoir à se déplacer en conférence quand on n'a pas les moyens financiers pour se déplacer et participer à une conférence. » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Distribuer quelques travaux dont je ne veux pas faire l'effort de peer review * Distribuer des travaux partiellement faits que je sais je n'aurai pas du temps à développer bientôt -- mieux le publier que le laisser pourrir dans mon ordinateur » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

« Certaines analyses peuvent être diffusées sans avoir nécessairement la forme ni la prétention à être un article (ce qui n'est pas tout à fait du Preprint ceci dit). » (De 35 à 54 ans | Droit et Science politique)

« Certains travaux ne seront jamais publiés car jugés peu innovants. Cependant, l'accès à ces travaux peut ponctuellement aider d'autres chercheurs, ces plateformes sont donc idéales pour les diffuser. » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Parfois il est dommage de constater que des heures de travail ne donnent pas lieu à publication dans des revues de rang élevé. Plutôt que de perdre mon temps à publier dans des mauvaises revues, je préfère geler le projet, mettre en ligne et passer à autre chose. » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

« Communiquer gratuitement une version d'étape des articles publiés dans des éditions payantes. » (De 35 à 54 ans | Langue, littérature et linguistique)

LE PREPRINT COMME CERTIFICAT

→ Augmenter la visibilité, preuve d'existence du manuscrit

Le manuscrit déposé donne de la visibilité et sert de preuve dans les dépôts de dossiers de financement et de promotion, d'autant plus que le dépôt sur certaines archives permet d'obtenir un DOI :

« Preuve de manuscrit fini pour les demandes de subvention/promotion » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« Visibilité pour les jeunes chercheurs en premier auteur » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« Gagner en délai de visibilité de nos travaux notamment pour des doctorants et post-doc en recherche d'emploi, amélioration de leur CV » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« Les preprints permettent de mettre un lien DOI sur une publication en voie de valorisation, ce qui permet lors de congrès de communiquer plus efficacement. Également, la possibilité d'obtenir des peer-reviews avant d'envoyer le manuscrit à un journal permet d'augmenter la qualité de la publication. » (Moins de 35 ans | Sciences du vivant)

→ Établir l'antériorité des travaux

« Dans la réponse ci-dessus, établir l'antériorité est le point le plus important de très loin. Il m'est arrivé à plusieurs reprises de me voir refuser la publication après review et de voir un article très similaire pour ne pas dire plus sortir un an après. Qui est la poule et l'oeuf ? » (De 35 à 54 ans | Sciences de la terre)

« Le processus de reviewing peut être très long dans certaines revues. ArXiv permet de prendre date sur mes travaux, évitant ainsi que le papier soumis soit utilisé par des rapporteurs peu scrupuleux.... Cela arrive. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Les preprints des archives ouvertes nous servent surtout à prendre date. C'est particulièrement important pour les sujets chauds pour lesquels on souhaite publier dans des revues où le délai d'acceptation risque d'être long. » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

PLATEFORMES DE PREPRINTS ET INITIATIVES INNOVANTES

→ Plébiscite pour Arxiv

« Dans ma communauté de physique théorique, le dépôt sur Arxiv est "naturel" depuis le milieu des années 90 et ne pose, à ma connaissance, AUCUN problème de type plagiat ou équivalent. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Dans ma matière, la plupart des gens regardent quotidiennement Arxiv. C'est important pour tenir les collègues informés de ses travaux en cours. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Donner un accès libre et gratuit aux résultats. En plus, souvent on est limité dans le nombre de page, donc sur ArXiv on peut charger une version étendue de l'article (De 35 à 54 ans | Informatique)

« C'est tout simplement une habitude dans notre communauté (matière condensée) ; tous les preprints vont sur ArXiv, ce qui donne accès à notre recherche à tout le monde, indépendamment des revues scientifiques. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« En consultant Arxiv.org quotidiennement, on est au courant de (presque) tout ce qui est fait en temps direct. Sans cela, il faudrait parcourir des dizaines de revues et on raterait encore des choses. Arxiv.org est une façon de centraliser les articles. » (Moins de 35 ans | Mathématiques)

« Les revues traditionnelles ne sont plus d'aucune utilité dans mon domaine de recherche : tout est sur ArXiv. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Offrir à mes collègues l'opportunité de voir (et travailler sur) mes publications avant les plusieurs mois de peer review et délai de publication. Il m'est arrivé que, entre le dépôt sur ArXiv et la publication en revue, plusieurs articles qui citaient et utilisaient mes méthodes étaient déjà parus (sur ArXiv aussi). [\(Moins de 35 ans/Mathématiques\)](#) »

« ArXiv est la source principale d'articles de mathématiques. Les journaux ne font qu'ajouter le processus de validation, sans aucune autre valeur ajoutée. » [\(De 35 à 54 ans/Mathématiques\)](#)

→ Autres initiatives autour des préprints

« Certaines pre-print sont à peer-reviewing: ex: initiatives PCI Ecology... Dommage qu'elles ne soient pas encore largement reconnues, mais si elles l'étaient c'est un modèle de publication que je trouve plus juste. » [\(De 35 à 54 ans/Sciences du vivant\)](#)

« Je pense que les épi-revues sont de bonnes idées. Je ne suis pas assez informé de ces pratiques cependant. » [\(De 35 à 54 ans/Mathématiques\)](#)

« Je suis un fan inconditionnel du modèle F1000Research: Publier d'abord, reviewer après, en mode open review, et en gardant le même DOI pour le preprint et l'article accepté. » [\(55 ans et plus/Sciences du vivant\)](#)

« Les "épi-revues" ne me semblent pas très crédibles et je ne les recommande pas, en particulier aux jeunes chercheurs. L'effort de mise en ligne d'une revue en (green) open access me semble une garantie (partielle) du sérieux du travail des éditeurs scientifiques. » [\(De 35 à 54 ans/Mathématiques\)](#)

« Vous auriez dû ajouter REPEC comme exemple (il n'y a pas que la physique et la bio et l'économie est le modèle le plus développé après la PHE) » [\(De 35 à 54 ans/Droit et Science politique\)](#)

« F1000Res : permet de publier avec un peer-review ouvert, minimise les conflits d'intérêts possible avec/entre les auteurs/membres de l' editorial board » [\(De 35 à 54 ans/Sciences du vivant\)](#)

« Je participe à l'initiative Peer Community In (Ecology) et compte m'investir largement dans ce genre d'initiatives dans le futur. » [\(De 35 à 54 ans/Sciences du vivant\)](#)

VIGILANCE SUR LE STATUT PARTICULIER DU PREPRINT

« Attention cependant que les journalistes et les citoyens non avisés ne confondent pas preprint non révisés et preprints révisés » [\(55 ans et plus/Sciences du vivant\)](#)

« Bien mais pratique un peu dangereuse car certains papiers se basent sur des preprint (et donc non expertisé) » [\(De 35 à 54 ans/Informatique\)](#)

« Certains conférences/revues demandent le double-blind peer-review. Une version preprint peut annuler une soumission dans ces cas. Il faudrait inventer un preprint "anonymes", avec la garantie de montrer les noms des auteurs après un certain délai » [\(De 35 à 54 ans/Informatique\)](#)

« En général je ne publie le preprint que lorsque j'estime que le papier va bientôt être accepté (par exemple suite au premier tour de révisions). Multiplier les preprints d'articles très différents de leur version finale publiée crée de la confusion. Par ailleurs, quelqu'un d'autre pourrait s'approprier de l'idée. » [\(De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur\)](#)

« La difficulté est que certains journaux de ma communauté (ACS, RSC...) disent accepter les preprints, mais en fait le manuscrit a moins de chances de passer la barrière du filtrage par les éditeurs s'il a déjà été mis auparavant sur un site d'archivage, au motif que la "nouveau" serait moins grande. » [\(De 35 à 54 ans/Chimie-matériaux\)](#)

« La limite des preprints et que souvent la version publiée est très différente de par le process de peer-review. Les deux versions ne sont donc pas substituables. Il est par ailleurs presque impossible pour un chercheur de citer le pre-print en bibliographie. » [\(De 35 à 54 ans/Économie et gestion\)](#)

« Les preprints sont utiles, mais ils ne remplacent pas le peer-review. » [\(De 35 à 54 ans/Chimie-matériaux\)](#)

→ Problème des multiversions

« Je suis favorable au dépôt sur archives ouvertes, mais je regrette qu'un site comme HAL par exemple oblige de ne déposer que des preprints. Une fois l'article publié, il n'y a plus aucun intérêt à laisser un preprint et du fait de la mise en page différente de la version publiée, cette version ne peut être citée correctement. » [\(De 35 à 54 ans/Sciences humaines\)](#)

→ Confusion preprint/postprint

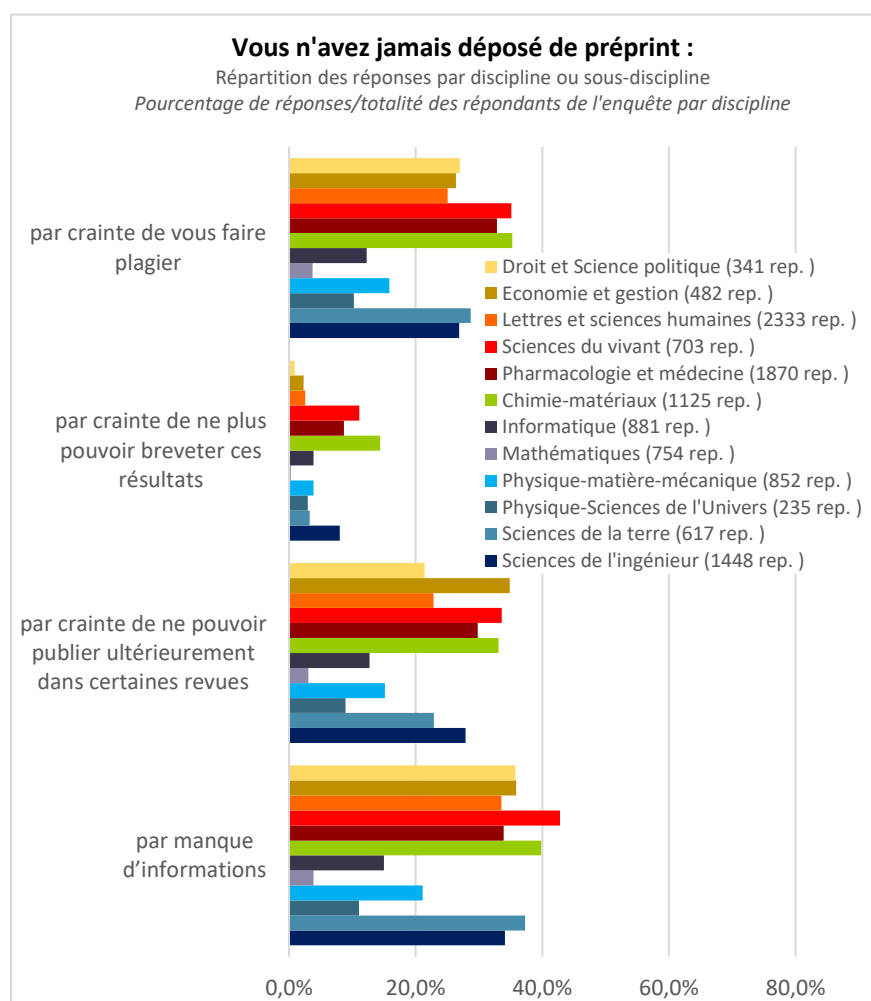
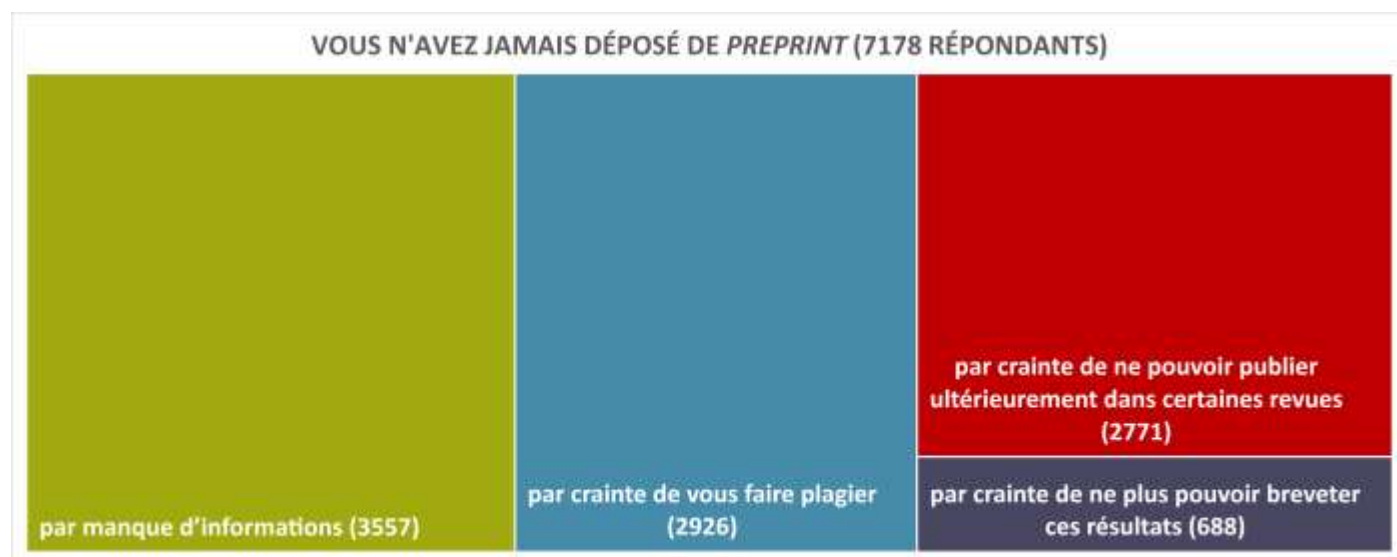
Dans les commentaires, on note une confusion entre le dépôt du *preprint* et celui du *postprint*, confusion peut être induite par le fait que la question évoque le dépôt de *preprint* « en archive ouverte ». Plusieurs commentaires citent en effet qu'ils déposent du fait de l'obligation émise par leur établissement.

« Obligation pour que mon labo bénéficie du bonus de mon université » [\(De 35 à 54 ans/Sciences du vivant\)](#)

Réticences sur le dépôt des *preprints*

Environ 2/3 des répondants de notre panel n'ont jamais déposé de *preprint*, le plus souvent par manque d'information mais aussi par crainte de plagiat ou par crainte de ne pas pouvoir publier leurs résultats ultérieurement dans certaines revues. Cette question sur la raison de la non-utilisation des *preprints* est complétée par une zone de commentaires qui a été largement utilisée par les répondants.

LE MANQUE D'INFORMATIONS ET LA CRAINTE DE PLAGIAT, COMME RÉTICENCES PREMIÈRES



On retrouve ici en creux la répartition disciplinaire de ceux qui déposent des *preprints* : fortes réticences en SVM, DPEG, SH et CM, science de la terre et SI. Les répondants en physique et en informatique affichent moins de réticences (inférieur à 20% des répondants de chaque discipline). Les répondants en mathématiques donnent très peu de raisons pour ne pas utiliser les *preprints*.

C'est clairement le manque d'informations qui empêche le développement de ce type de pratiques, avec en arrière-plan les craintes de plagiat ou de ne pas pouvoir publier dans la revue de son choix. Les chercheurs en CM et en SVM sont les plus réticents, surtout sur la crainte de plagiat.

Il est intéressant de constater que l'argument inverse est donné par ceux qui utilisent les archives de *preprints* qui déposent pour établir l'antériorité de leur recherche et donc se protéger du piratage.

DE NOMBREUX COMMENTAIRES SUR LES RÉTICENCES

La question fermée sur les réticences au dépôt de *preprint* était complétée par une zone de commentaires qui a été très utilisée : 1670 commentaires, soit environ 23% des répondants. Le sujet semble passionner les répondants. Cependant, quelques commentaires sont restés très courts : environ 200 répondants signalent seulement qu'ils ne voient pas l'intérêt de déposer un *preprint* et environ 150 qu'ils n'ont jamais publié ou pas eu l'occasion de déposer un *preprint*.

« Je n'ai jamais publié » (*Moins de 35 ans/Chimie-matériaux*)

« Je n'en vois pas l'intérêt » (*Moins de 35 ans/Sciences de la terre*) (*De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur*)

→ Valeur ajoutée du peer review

La majorité des répondants estime que « le travail de recherche n'est pas terminé avant le processus de relecture » et insistent sur la valeur ajoutée du peer-review. Pour eux le *preprint* est un « brouillon », donc non diffusable. Certains estiment contre-productif que plusieurs versions d'un article circulent.

« C'est un travail inabouti qui n'a pas été soumis au peer review; je ne vois pas l'utilité de publier un brouillon » (*De 35 à 54 ans/Physique-matière-mécanique*)

« Je considère que la pratique de preprint ne satisfait pas le principe de la peer review donc n'assure pas la rigueur des résultats » (*De 35 à 54 ans/Chimie-matériaux*)

« Comme auteur et 'editor' je crois aux vertus de la peer review pour amender un article. Pourquoi mettre en ligne une version moins élaborée que la finale, si finale il y a ? Certaines revues le font pour permettre une 'open review'. L'idée est apparemment belle, mais le risque est de déprécier une telle revue en y associant la référence ou le souvenir d'articles qui finalement ont été refusés. » (*55 ans et plus/Sciences de la terre*)

« Je reçois des articles pour le "peer review" avec de "grosses bêtises". Je ne suis pas à l'abri d'en écrire. Donc, mes publications doivent être "reviewés" avant d'être accessibles » (*De 35 à 54 ans/Chimie-matériaux*)

« Le partage de preprint que je fais est confidentiel, à l'intérieur de l'équipe ou de mes communautés formelles ou informelles de recherche, et encore, ce sont des textes relus, mais avant publication (donc pas forcément totalement corrigés). En SHS, les textes peuvent profondément évoluer après relecture, et les preprint peuvent être très différents du texte final. Je ne diffuse donc que des textes relus et corrigés. De plus, la diffusion de preprint sert parfois d'auto-légitimation scientifique chez des jeunes chercheurs, et ces références viennent polluer leurs CV, et les desservent d'autant. » (*55 ans et plus/02-Information, éducation*)

« Je suis contre ce principe : c'est la porte ouverte à une diminution de la qualité des articles, déjà pas mal écornée avec la multiplication des revues ces dernières années » (*De 35 à 54 ans/Sciences de la terre*)

« À mon avis, il est très important que le manuscrit soit validé par ses pairs avant de le rendre disponible. On constate aujourd'hui une diminution de la qualité des publications scientifiques. Ce sera encore pire si les manuscrits (i.e. preprints) sont "disponibles" trop tôt sans la validation de ses pairs » (*De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur*)

« Besoin du peer-reviewing pour légitimer les travaux » (*De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur*)

« Car il est inadmissible de rendre public des résultats non validés par les pairs ... » (*De 35 à 54 ans/Sciences du vivant*)

« Car la qualité d'un article est toujours améliorée par le peer-reviewing, qui est CRUCIAL » (*De 35 à 54 ans/Sciences de la terre*)

« Par déontologie, il est normal de ne pas être seul juge de son propre travail ! » (*Moins de 35 ans/Sciences humaines*)

« Je considère qu'un travail tant qu'il n'est pas validé n'est pas achevé. Très souvent, le rôle du relecteur s'est révélé fondamental pour améliorer la lisibilité et l'impact de mes articles. Donc, supprimer cette étape est contre-productif. Publier un travail non relu par des pairs, c'est tellement facile et ne veut tellement rien dire quant à la qualité du travail (ceci étant bien sûr vrai à un niveau statistique, il y a toujours des exceptions). » (*De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur*)

→ Nombre d'articles en circulation

Certains mettent en avant le grand nombre d'articles revus par les pairs déjà en circulation, qui pour eux sont prioritaires à lire :

« il y a suffisamment d'articles reviewés à lire sans avoir ceux qui ne l'ont pas été » (*De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur*)

« Je ne lis pas de preprints et ne vois pas l'intérêt d'en déposer » (*De 35 à 54 ans/Sciences du vivant*)

→ Préférence pour la forme finale et validée des articles

« Je ne dépose pas de preprint, préférant le texte final avec prise en compte des remarques des reviewers (qui finalement améliorent le papier dans sa compréhension par les autres) » (*55 ans et plus/Sciences de l'ingénieur*)

→ Absence de pratiques dans certaines disciplines ou pratique trop nouvelle

De nombreux commentaires soulignent que ce n'est pas la pratique habituelle dans leur discipline.

« Ce n'est pas la pratique dans ma discipline. » (De 35 à 54 ans/Sciences humaines)

« Ce n'est pas la pratique dans mon champ disciplinaire. » (55 ans et plus/Sciences du vivant)

« Ce modèle de publication me paraît encore trop nouveau pour que les risques associés soient faibles et sans conséquences » (55 ans et plus/Information, éducation, psychologie, STAPS)

→ Crainte de compliquer la communication scientifique

Le fait d'utiliser un *preprint* comme article recevable, y compris avec un statut particulier, car n'ayant pas fait l'objet de relecture, peut être ressenti comme une pollution, en augmentant le nombre d'écrits à lire et en diffusant de l'information non validée. Certains chercheurs ont peur que cela décrédibilise l'ensemble de leur travail.

« Complique encore la publication » (55 ans et plus/Chimie-matériaux)

« Par crainte d'augmenter la pollution informationnelle dans mon champ disciplinaire » (55 ans et plus/Sciences du vivant)

« Par crainte de déposer un travail insatisfaisant » (Moins de 35 ans/Information, éducation, psychologie, STAPS)

« Par crainte de la présence d'erreurs importantes décrédibilisant mon travail (Moins de 35 ans/Chimie-matériaux)

« En pre-print on peut publier n'importe quoi : voir l'affaire Jeanne Calment, et tout le monde croit que c'est une publication. » (55 ans et plus/Pharmacologie et médecine)

C'est le début de l'auto-publication, voire de l'autojustification.....ou de l'auto-proclamation de ses propres qualités. Sauf cas très particuliers (nécessité d'antériorité, crainte de 'fuites' au reviewing, ça me paraît plus une mode qu'un mouvement de fond (pour les disciplines expérimentales. Sur les approches théoriques, ArXiv est reconnu depuis longtemps comme une base de travail et d'échanges, avant publi plus classique) (55 ans et plus/Chimie-matériaux)

→ Crainte de se faire pirater

« Par crainte de me faire "scooper" » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

→ Coutumes de disciplines

« Les sciences de l'éducation s'y prêtent moins (coutumes de discipline) qu'en mathématiques par exemple. » (Moins de 35 ans/Information, éducation, psychologie, STAPS)

« Je co-publie avec des biologistes, qui n'acceptent pas de diffuser avant peer review en raison de la concurrence acharnée. » (55 ans et plus/Informatique)

→ Différentiation entre *preprint* et version n-1

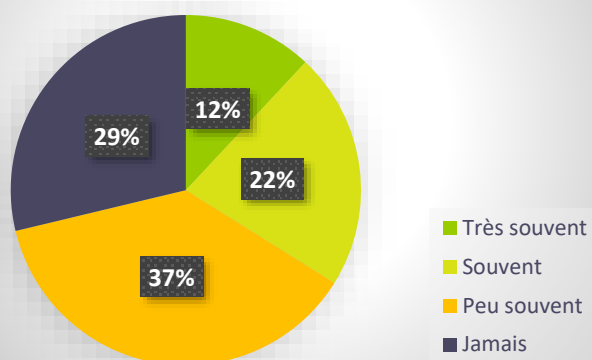
En lisant cette enquête je comprends enfin la différence entre pre-print et version n-1. Ce que j'ai déposé jusque-là étaient des version n-1 (après peer review mais avant travail de mise en page de l'éditeur). Je trouverais dommage de publier les versions pre-print, le retour des collègues est souvent une occasion d'améliorer les articles et la multiplication des versions en ligne ne me semble pas une bonne chose (ou alors il faut pouvoir facilement écraser les anciennes versions, ce qui, jusque-là, n'était pas facile sur HAL) (De 35 à 54 ans/Langue, littérature et linguistique)

Usage des *preprints*

Deux questions portaient sur l'usage des *preprints*. La première demandait si les répondants trouvaient des articles intéressants parmi les *preprints* librement accessibles. La suivante portait sur un usage plus avancé des *preprints* qui est de les commenter ou de les discuter sur les plateformes ou en écrivant aux auteurs.

UN NIVEAU D'USAGE DES BASES DE *PRÉPRINTS* TRÈS DISCIPLINAIRE

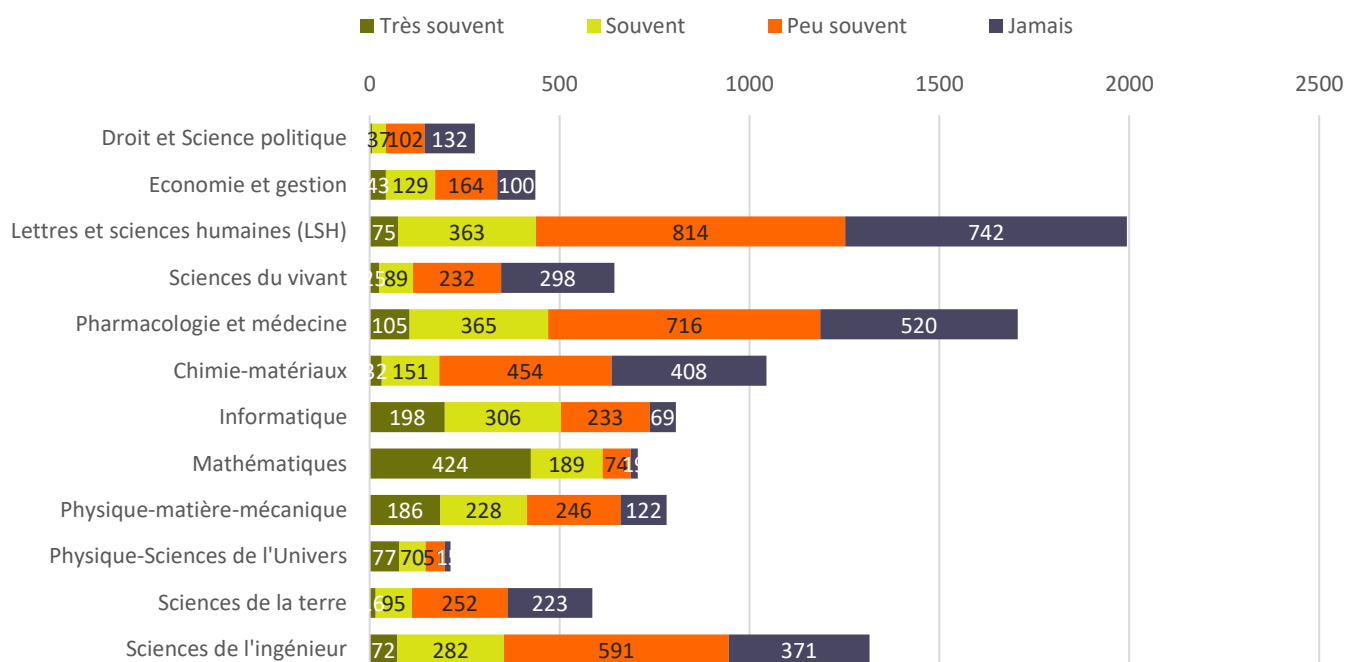
Trouvez vous des articles qui vous intéressent parmi les preprints librement accessibles ?
10511 répondants



Avec 34% des répondants qui trouvent des articles intéressants très souvent et souvent, on retrouve le ratio des utilisateurs des bases de *preprints*, les autres n'y faisant pas appel.

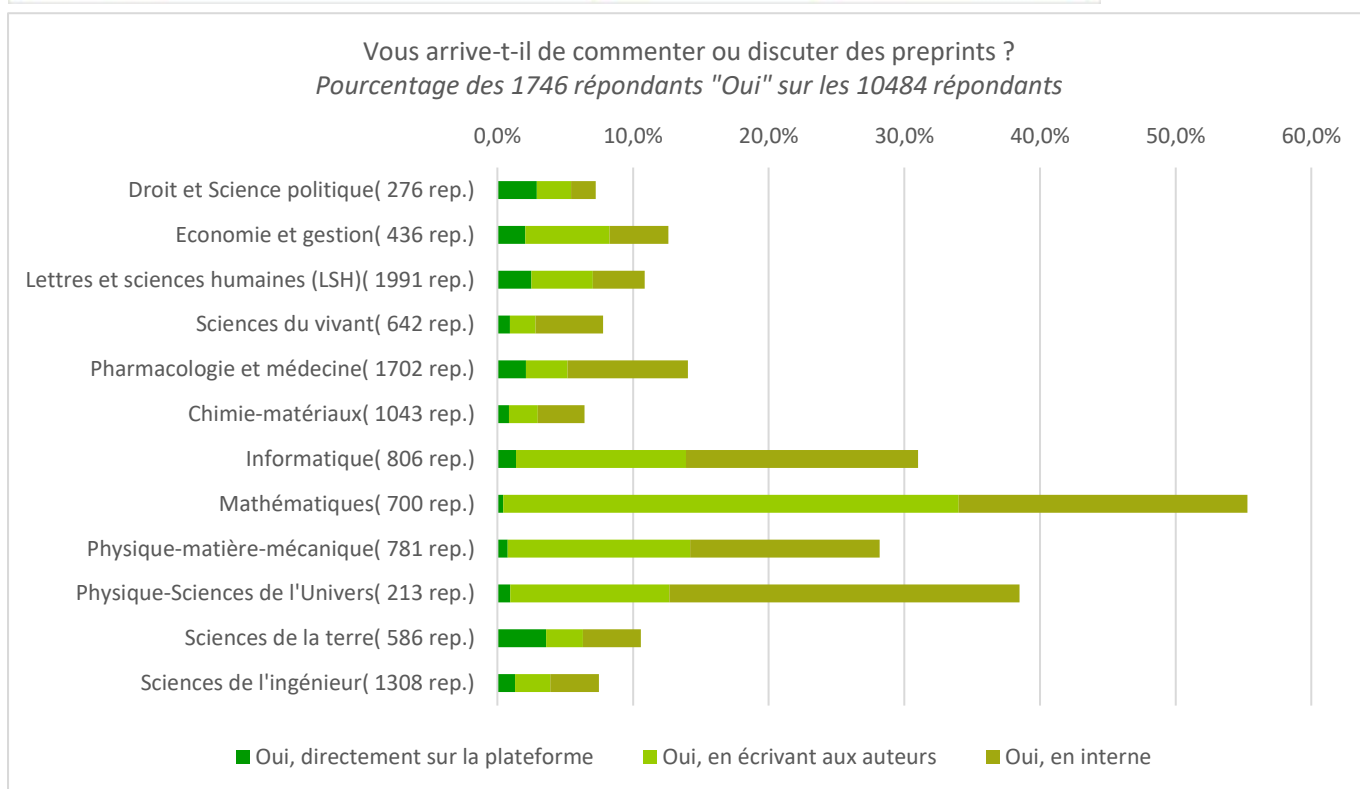
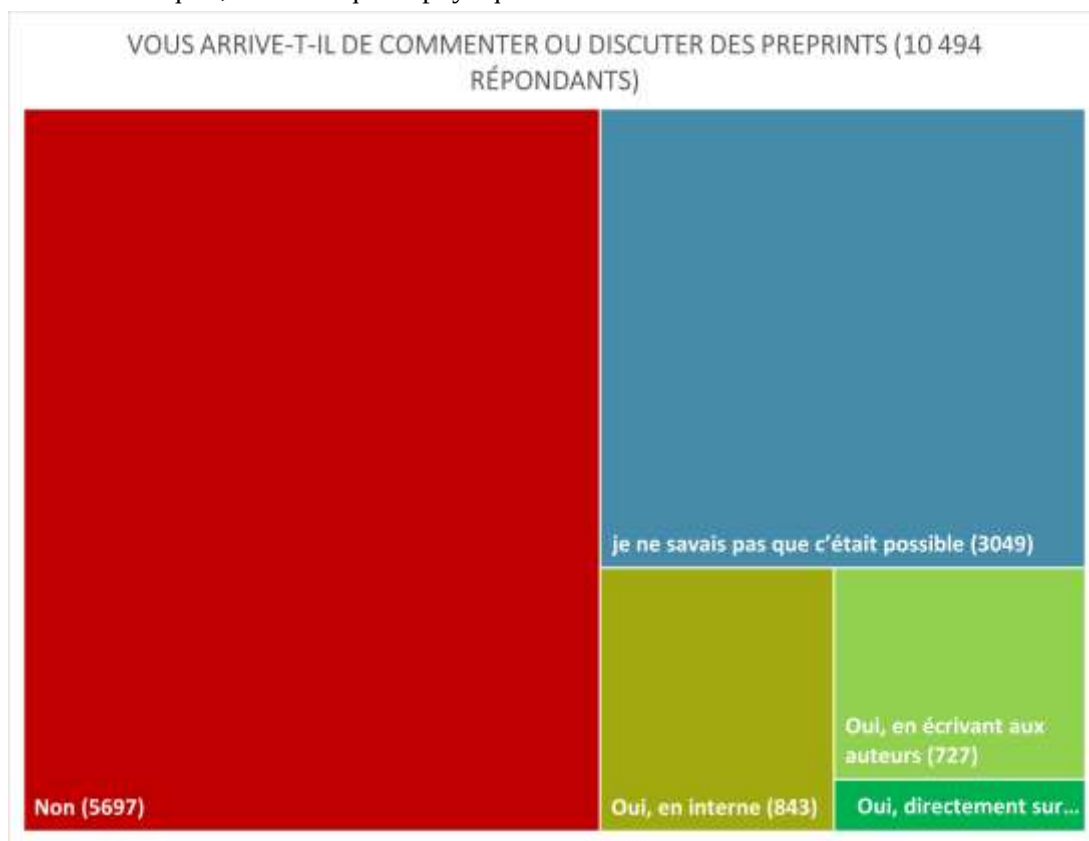
La pratique d'utilisation des bases de *preprints* est similaire à celle du dépôt, avec une forte habitude en mathématiques, informatique et physique. On note que les répondants en médecine et LSH sont plus enclins à utiliser ces bases qu'à y déposer.

Trouvez vous des articles qui vous intéressent parmi les preprints librement accessibles ?
10511 répondants



UNE MÉCONNAISSANCE DES POSSIBILITÉS D'UTILISATION

A la question « Vous arrive-t-il de commenter ou de discuter des *preprints* ? », 54 % des chercheurs répondent « Non » auxquels s'ajoutent les 29 % qui cochent « Je ne savais pas que c'était possible ». Ainsi la pratique de discuter des *preprints* ne concerne que 16% des répondants, ce qui confirme qu'il s'agit d'une pratique encore très minoritaire, sauf en mathématiques, informatique et physique.



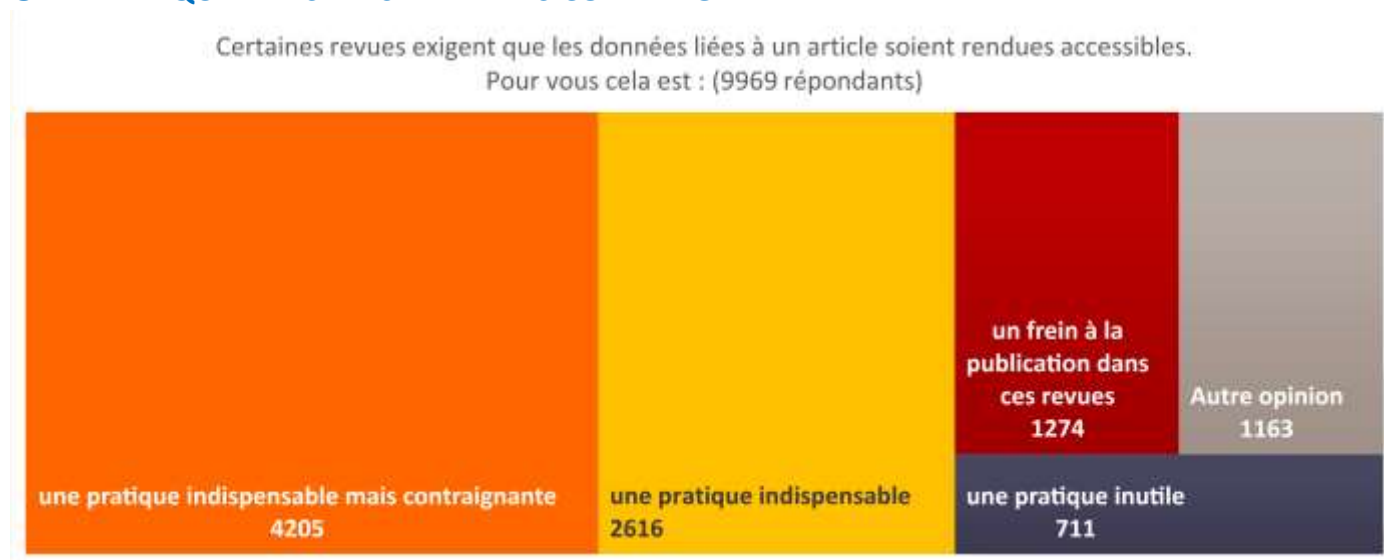
Pratiques connexes à la publication scientifique

Une fois l'article publié, se pose la question de sa communication et de sa diffusion : comment augmenter la visibilité d'un article, quels réseaux sont-ils employés par les chercheurs pour communiquer ? Comment cherchent-ils des articles scientifiques, quels moyens alternatifs emploient-ils si l'abonnement n'est pas disponible ? Cette partie interroge ces questions, ainsi que celle de la diffusion des données de la recherche associée à un article et des pratiques concernant l'évaluation de la recherche.

Accessibilité des données de la recherche

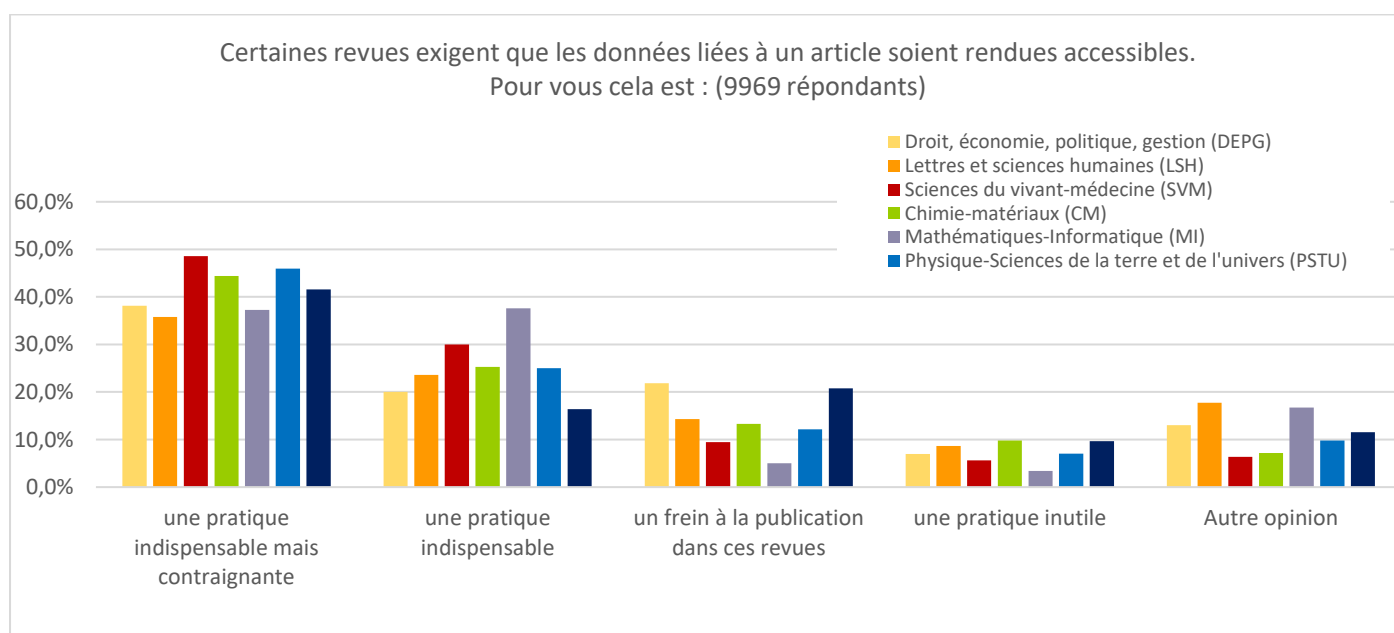
Certaines revues exigent que les données liées à un article soient rendues accessibles. La question suivante visait à savoir comment cette demande était perçue par les chercheurs. De nombreux répondants jugent cette pratique indispensable, même si elle est contraignante. Cependant, les chercheurs émettent beaucoup de réserve sur une obligation unique et insistent sur la nécessité d'adapter au cas par cas les données éligibles à ce partage. Une mise en garde apparaît sur le fait de confier la mise en visibilité de ces données aux éditeurs.

UNE PRATIQUE INDISPENSABLE MAIS CONTRAIGNANTE



Les répondants soulignent à plus de 68% que rendre accessibles les données liées à un article est une pratique indispensable. Parmi ces réponses, cependant 42% la jugent contraignante. 7% des répondants considèrent cette pratique comme inutile, tandis que 13 % pensent que rendre nécessaire l'accessibilité des données peut être un frein à la publication dans des revues.

Les différences disciplinaires sont peu marquées sur la contrainte engendrée par cette pratique, même si celle-ci ressort plus en SVM où près de 50 % la jugent indispensable mais contraignante. Le caractère indispensable du dépôt des données est plus marqué en SVM et en MI avec près de 75% à 80% des opinions pour. Le fait que le dépôt des données soit exigé est un frein à la publication plus important en DEPG et SI.



« CELA DÉPEND » : UN LEITMOTIV DANS LES NOMBREUX COMMENTAIRES

Parmi ces 1163 commentaires accompagnant la question, on en trouve une centaine « sans opinion ». Une cinquantaine disent ne pas comprendre la question. Beaucoup soulignent que la question n'est pas pertinente dans leur domaine de recherche. De nombreux commentaires soulignent que l'accessibilité des données dépend des domaines, des projets de recherche et du type de données elles-mêmes. Certains ne savent pas de quelles données on parle, se demandant s'il s'agit des métadonnées. Quelques commentaires indiquent n'avoir jamais été confronté à cette demande.

« Je n'ai jamais été confronté à cette demande » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« Je n'ai jamais eu cette expérience » (De 35 à 54 ans | Langue, littérature et linguistique)

→ Difficulté à instaurer une règle commune

Une certaine souplesse doit être appliquée pour la mise à disposition des données de la recherche. Une règle unique et rigide peut être un frein à la publication.

« Certaines données sensibles sont impubliables, faire une seule et même règle applicable pour tous est absurde » (De 35 à 54 ans | Langue, littérature et linguistique)

« Cela dépend des articles » (55 ans et plus | Sciences humaines)

« Cela dépend des cas. En général c'est utile, mais parfois un frein. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Cela dépend vraiment des données. Impossible d'avoir un avis. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Cela devrait être à adapter au cas par cas, car toutes les données d'un projet de recherche ne sont pas forcément utilisées dans un même article, et les rendre accessibles par morceaux n'est pas forcément judicieux. Je préférerais que la publication des données (que je soutiens) soit faite indépendamment de l'article (renvoi vers un site de dépôts des données par exemple). » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Cela dépend du cas. En général, les données permettant de tracer une figure ne sont pas indispensables. En revanche, le détail des conditions (valeurs des paramètres, hypothèses de calculs, etc.) sont eux indispensables. Seul un vrai travail de reviewing permet de vérifier cela. » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

→ Partage des données pour une recherche de qualité

La mise en visibilité des données permet de vérifier la reproductibilité des résultats.

« C'est un changement culturel qui peut se faire progressivement, il faut aussi apprendre quelles données et sous quelles formes. Ce n'est pas évident spontanément, mais c'est une avancée significative dans la qualité de la science » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« Dépend du niveau de confidentialité des dites données. Mais dans le fond cela me paraît très intéressant pour la reproductibilité des analyses. » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Mitigé sur cette question. Dépend du contexte. Pas de raison de faciliter la tâche des concurrents. Un embargo pourrait résoudre le dilemme pour assurer la reproductibilité des études. » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

« je pense que nous devons aller vers ce type de pratiques car dans mon domaine scientifique (CFD), il est impossible de reproduire les résultats d'un auteur. Cela est aussi contraignant pour les activités de recherche appliquée pour lesquels les industriels nous freinent beaucoup pour la publication (refus de donner des informations sur la géométrie, les caractéristiques de l'écoulement, etc) » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

→ Risque de plagiat ou de pillage des données

Certains soulignent qu'une mise en visibilité non maîtrisée peut constituer un risque de piratage de celles-ci.

« Les rendre accessibles à tous comporte un risque élevé (de plagiat notamment). Les rendre accessibles aux reviewers serait déjà un premier pas » (55 ans et plus | Économie et gestion)

« Pillage de données obtenues à grand coût par des financements de recherche. Oblige une mise en forme spécifique pour restreindre les utilisations parallèles » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

« Cela dépend des données. OK pour les données des graphiques. Mais il faut se méfier du pillage qu'offre l'Open access » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

Nuage généré à partir de
<https://www.nuagesdemots.fr>

→ Protection des données dans le cadre de la propriété intellectuelle

Une quinzaine de répondants pointe la problématique de la confidentialité des données, en particulier quand la recherche est faite en partenariat avec l'industrie pour obtenir ces données :

« Je pense que c'est une bonne chose, mais pas nécessairement indispensable. Il faudrait laisser la possibilité de justifier d'un refus de rendre ces données accessibles (ex des données confidentielles liées à des molécules et/ou produits appartenant à des boîtes privées) » (Moins de 35 ans/Sciences du vivant)

« Le mythe du tout accessible ! il faut que nous ayons en interne dans nos instituts une réelle stratégie et des outils de "protection intellectuelle" » (55 ans et plus/Sciences de la terre)

« Dans de nombreux cas ces données ont été obtenues sous conditions de confidentialité et ne peuvent donc pas être publiées. Par ailleurs, dans certains autres cas c'est la constitution de la base de données elle-même qui représente un investissement considérable et peut conduire à la publication de plusieurs articles. Donc la diffusion de cette base est une perte d'avantage. » (55 ans et plus/Économie et gestion)

« Cela dépend du contexte, de la nature des données... en sciences pour l'ingénieur, l'ensemble des données contient un mélange de données confidentielles appartenant à des tiers, de données antérieures du laboratoire avec des statuts variables, des données obtenues dans le projet à l'origine de la publication dont une partie ne peut être publiée (p.ex. instruction de brevet, veto d'un financeur industrie ...) » (De 35 à 54 ans/Physique-matière-mécanique)

« Cela pose des problèmes de respect de la PI ou de confidentialité lors de travaux financés pour partie par des partenaires ! » (55 ans et plus/Chimie-matériaux)

« Impossible dans certains domaines (sécurité, non prolifération, applications sensibles...) » (De 35 à 54 ans/Physique-Sciences de l'Univers)

→ Gestion de la confidentialité et difficulté de l'anonymisation des données en SHS et en médecine

« L'incitation est une bonne idée, mais en SHS, et plus particulièrement en sociologie et anthropologie, l'obligation paraît irréaliste et dans certains cas très problématique (enjeux de confidentialité dans le cas des méthodes qualitatives, avec un coût très élevé et réhibitoire de l'anonymisation ; et une taille des données parfois très élevée, avec des corpus non encore totalement exploités) » (De 35 à 54 ans/Sciences humaines)

« Cela n'est pas toujours possible de diffuser les données à caractère personnel qu'on a pu collecter dans le cadre d'enquêtes » (De 35 à 54 ans/Sciences humaines)

« Une pratique vertueuse mais complexe lorsqu'on travaille sur des données recueillies auprès de personnes qui souhaitent rester anonymes (processus d'anonymisation compliqué) » (De 35 à 54 ans/Information, éducation, psychologie, STAPS)

Cela dépend des disciplines, dans les sciences humaines on ne peut pas mettre à disposition les matériaux d'enquête (De 35 à 54 ans/Sciences humaines)

Cela dépend des types de données (droit à l'image et à la voix, confidentialité, corpus sensibles...) (55 ans et plus/Information, éducation, psychologie, STAPS)

« Ceci pose de gros problèmes éthiques et juridiques pour les données humaines » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

« Compliqué quand cela relève des données de santé » (55 ans et plus/Informatique)

→ Volume des données et coût de l'ouverture excessif

« C'est une bonne pratique, pas toujours applicable (volume des données, données déjà disponibles par ailleurs...) » (Moins de 35 ans/Mathématiques)

« Cela dépend de la quantité de données » (55 ans et plus/Sciences de l'ingénieur)

« C'est parfois impossible avec les moyens actuels (données >20To, firewalls, etc.). Ouvrir va coûter cher ! Diffuser les données raffinées qui permettent de refaire les courbes est un peu accessible avec les moyens actuels, mais ces données sont déjà le résultat d'un traitement, donc est-ce totalement pertinent ? Je pense que ça dépend des cas : dans le processus de review, les reviewer devront pouvoir évaluer ce qui devrait être à minima partagé. Il faudra le spécifier. Par ailleurs, la reproductibilité des expériences (même numériques), qui est à l'origine de l'accès ouvert aux données, est fortement ancrée dans le processus de recherche, mais en pratique n'est pas toujours facile à expliciter (par exemple : il y a besoin aussi de la compétence de l'expérimentateur(trice) pour mener à bien l'expérience, même avec tous les outils et toutes les données...). Malgré toutes ces difficultés, les débats et discussions actuelles autour des publications de recherche et de leur accès à tous est passionnant. » (De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur)

« Il faut encore payer pour stocker les données et le stockage est lourd en CO2. Il suffirait de préciser que les données sont accessibles auprès des auteurs. » (55 ans et plus/Sciences de la terre)

→ **Rendre publique les données, oui mais pas sur les plateformes éditeurs**

« C'est une pratique indispensable, mais dans ce cas l'éditeur est aussi propriétaire des données... » (55 ans et plus | Sciences de la terre)

« Cette pratique importante ne doit pas être exigée par les revues, et les données ne doivent pas être hébergées par elles, mais sur des sites ouverts, pour éviter de créer un 2e scandale de privatisation de la recherche publique (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Il est très important d'avoir accès aux données mais parfois des éditeurs vont trop loin en exigeant des logiciel » de traitement développés qui représentent un investissement qui ne devrait pas être exigé » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Dans un sens c'est positif qu'à un niveau la mise en ligne de données soit imposée MAIS ce n'est pas le rôle des journaux de rendre les données accessibles. Cela demande un travail de curation, de vérification spécifique que toute revue n'a pas nécessairement et de plus cela devrait être une pratique que les chercheurs adoptent indépendamment de la publication de résultats scientifiques. » (De 35 à 54 ans | Sciences de la terre)

→ **Ouverture des données comme produit public**

« Normalement les données de la recherche publique doivent être publiques très rapidement. Les revues scientifiques devraient surtout s'assurer que les données des articles ont effectivement été rendues publiques dans une archive de données. » (55 ans et plus | Droit et Science politique)

→ **Valeur ajoutée des données à valoriser sans libre accès**

« Dans de nombreux cas ces données ont été obtenues sous conditions de confidentialité et ne peuvent donc pas être publiées. Par ailleurs, dans certains autres cas c'est la constitution de la base de données elle-même qui représente un investissement considérable et peut conduire à la publication de plusieurs articles. Donc la diffusion de cette base est une perte d'avantage. » (55 ans et plus | Économie et gestion)

→ **Quelques doutes quant à l'intérêt**

« Cela a le mérite de faire les choux gras aux métadonnées avec des articles pompeux et vides (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« Complètement inutile et contre-productif. Il y a eu une poignée de fraudes pour des centaines de milliers d'articles. Il faut punir la fraude mais pas en venir à contrôler tout le monde, tout le temps. Cela va générer une montagne de données inutiles. C'est le travail du scientifique de faire la synthèse de ses données, et non de reporter toutes les mesures. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« À mon avis c'est inutile. Car si c'est pour limiter les fraudes, ce sera inutile car les fraudeurs mettront que les données qui les avantagent. D'autre part il y a des droits de propriété à défendre. » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Avec des Terabytes de données, je ne vois pas à quoi cela sert et comment quelqu'un d'autres que celui qui sait comment s'est codé peut s'en sortir. Quel est l'intérêt ? » (De 35 à 54 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« JE N'AI PAS VRAIMENT ENVIE DE PARTAGER MES DONNÉES AVEC DES ÉQUIPES POTENTIELLEMENT CONCURRENTES » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

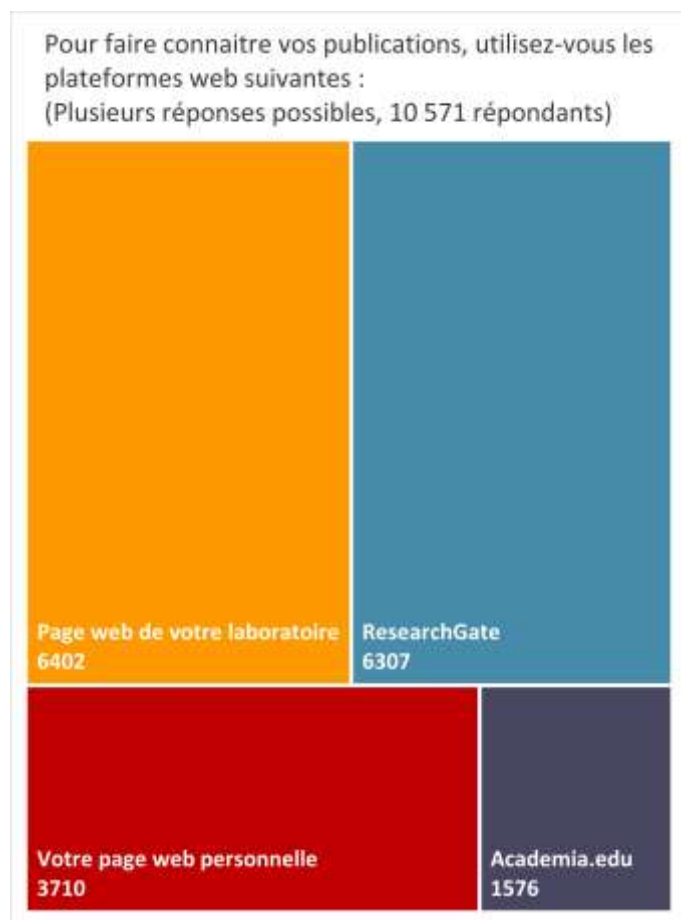
→ **Réutiliser des données n'est pas toujours possible**

« La nature de nos données fait que cela n'apporterait pas grand-chose aux lecteurs. Dans notre domaine ceux qui sont intéressés refont éventuellement les expériences. » (55 ans et plus | Physique-matière-mécanique)

Augmenter la visibilité des recherches

En plus de la communication scientifique traditionnelle (revues, conférences, livres, ...), des chercheurs utilisent des outils complémentaires pour augmenter la visibilité de leurs travaux. Si certains trouvent cela inutile ou proche d'un certain égocentrisme, il est indéniable que ces pratiques sont diverses et passent par des plateformes thématiques, les pages internet des laboratoires et des chercheurs, Google Scholar, les réseaux sociaux de la recherche et même ceux utilisés pour des usages non professionnels : Facebook, Twitter...

RÉSEAUX SOCIAUX ET PAGES WEB POUR COMPLÉTER LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE



→ Analyse générale

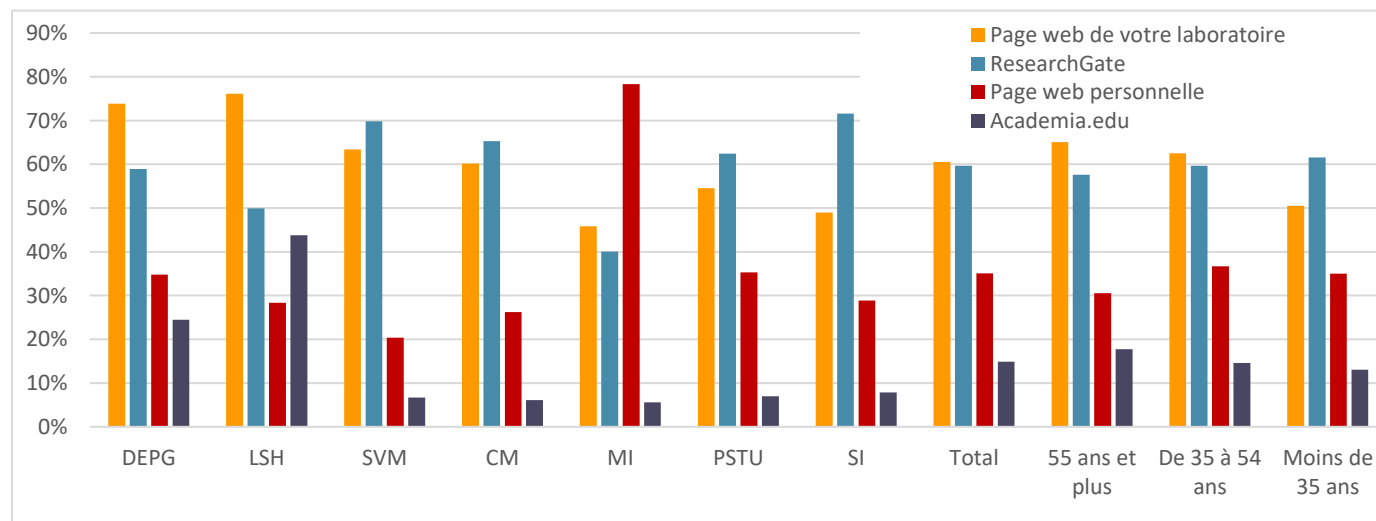
Avec plus de 50 % de chercheurs pour chaque option, la page web du laboratoire, suivie de près par ResearchGate connaissent une large utilisation. La page personnelle est utilisée par 35% des répondants.

Les pages web de laboratoire semblent plus importantes en SHS.

L'utilisation des réseaux n'est pas identique dans les disciplines. Les chercheurs en SVM, en CM et en SI utilisent proportionnellement davantage ResearchGate que leurs collègues des autres disciplines, alors que cela est l'inverse pour Academia.edu.

En MI, une utilisation très marquée de la page personnelle est visible. Presque 80% des chercheurs disent l'utiliser contre moins de 40% en moyenne.

Sur cette question, l'âge des répondants fait apparaître des différences de pratiques entre les plus de 55 ans qui utilisent plus la page web de leur laboratoire que les plus jeunes, ceux-ci étant de plus grands utilisateurs de ResearchGate.



La question posée ne comportait pas assez de choix dans les réponses fermées. En effet, 1387 *verbatim* viennent préciser le dernier choix proposé : « Ailleurs ». Le graphique ci-contre ainsi que le nuage de mots-clés montrent la diversité des réponses qui citent de nombreuses plateformes.

[illegible]

ANALYSES DES USAGES



« Carnet de recherche hypotheses.org » (De 35 à 54 ans / Sciences humaines)

→ Dépôt en archive ouverte alimentant des pages personnelles ou de laboratoires

L'alimentation des pages web de laboratoire ou des pages personnelles à partir des archives ouvertes, tels que HAL, est largement commentée dans les *verbatim*. Cette possibilité des plateformes est très appréciée des chercheurs : CV HAL, pages laboratoires... Cependant, quelques chercheurs signalent, en le regrettant, que leur institution ne permet pas la possibilité de créer des pages personnelles sur le site de leur laboratoire ou institut.

« Sans diffusion massive, le dépôt sur HAL ou ailleurs est sans effet. C'est à la diffusion qu'il faut travailler en synergie (labos, institutions, médias, etc.) sans s'arrêter au dépôt. » (De 35 à 54 ans | Droit et Science politique)

« CV de HAL » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« HAL : ma page web personnelle renvoie vers ma liste de publications sur HAL (elles y sont toutes). » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Site de l'INRA connecté à HAL » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

« Site web du laboratoire en refonte. Un lien sera fait entre le site de notre laboratoire et HAL. » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Il n'y a pas de page web de notre laboratoire, ni de page web personnelle. C'est un manque énorme du point de vue de la visibilité. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Notre direction manque d'une politique claire et ne nous permet pas d'avoir une "page personnelle" officielle pour décrire notre recherche, ni de la mettre sur un site perso. Cette situation est mal gérée. » (Moins de 35 ans | Sciences de l'ingénieur)

→ Une diffusion facilitée des publications : des tirés à part papier aux versions électroniques

« Envoi de tirés à part au format Pdf aux collègues que j'estime être vraiment intéressés par le papier... » (55 ans et plus | 01-Economie et gestion)

« Pour ce qui est de ResearchGate et Academia, ce n'est pas volontaire. Par contre, j'ai mis en place un système de mise à disposition des publications sur invitation dans une dropbox. Ce n'est plutôt pas mal. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

→ Google Scholar, une plateforme reconnue comme importante

La plateforme Google Scholar est largement citée par les répondants (plus de 200 références) qui permet une visibilité accrue des résultats scientifiques. L'usage plus spécifique d'un profil Google Scholar est apprécié par plusieurs répondants.

« Toute ma bibliographie apparaît dans Google Scholar, et c'est le seul site où tout est à jour... » (55 ans et plus | Chimie-matériaux)

« Bien que non listé, Google Scholar est pourtant le plus important. Référence efficace + liens vers les PDF hébergés sur plusieurs plates-formes. » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

« Tout ce qui est dans Hal et Arxiv.org est visible par Google Scholar. » (De 35 à 54 ans | Sciences de l'ingénieur)

« Je fais confiance à Google Scholar. » (De 35 à 54 ans | Economie et gestion)

→ Facebook, Twitter, LinkedIn, de nouveaux médias pour la science ?

Les plateformes de communication non spécifiques à la science tels que Facebook, Twitter, LinkedIn sont largement citées pour leur utilisation dans la promotion des publications.

« twitter également. mais tout ça consiste souvent à faire de la communication sur soi (orgueil des chercheurs via ResearchGate ou twitter) et le plus souvent les travaux publiés ne méritent pas tant de rabattage médiatique (communiquer signifie souvent faire des raccourcis). La communication scientifique suit les mêmes dérives que dans la presse. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« twitter, linkedin, facebook. D'autant plus aisé avec les versions open access! un clic et le visiteur y est. Nos publis ont des lecteurs dans l'industrie, et ils apprécient beaucoup » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« J'utilise également Twitter, qui est assez fortement utilisé par mes collègues du domaine, en particulier ceux des pays anglo-saxons. » (Moins de 35 ans | Physique-Sciences de l'Univers)

« Réseaux sociaux aussi (Facebook car gros lectorat américain sur certaines pages) + LinkedIn + Twitter » (55 ans et plus | Économie et gestion)

« Annonce de la publication sur Twitter et LinkedIn » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

→ Usage des profils Orcid et ResearchId

Les chercheurs mentionnent également l'utilisation des plateformes d'identifiant numérique unique : Orcid et ResearchId, leur permettant de maintenir une bibliographie à jour de leurs publications.

UNE APPRÉCIATION MITIGÉE POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA RECHERCHE

Plus de la moitié des chercheurs utilisent les réseaux sociaux de la recherche pour faire connaître leurs travaux volontairement ou involontairement (dépôts par les co-auteurs ou moissonnage automatique des plateformes). Cependant, dans les commentaires, de nombreuses critiques sont formulées à l'encontre de ResearchGate et d'Academia.edu, en particulier, sur le fait qu'ils sont privés, qu'ils « harcèlent » par mail les inscrits et qu'ils s'approprient les données personnelles ainsi que les publications déposées.

Academia.edu est très critiqué sur son modèle économique, monétisant des services avancés. Quant à ResearchGate, les chercheurs sont inondés par les mails de sollicitations. Le réseau social Mendeley est également cité mais nettement moins que les deux autres. Son rachat par Elsevier a dissuadé certains de l'utiliser.

Cependant, certains chercheurs en tirent bénéfice en les utilisant pour ce qu'ils sont : des réseaux sociaux internationaux permettant de mettre en relation des communautés. Ils privilégient le dépôt dans HAL ou dans une archive ouverte et créent ensuite un lien avec le réseau social. Certains formulent qu'ils préféreraient une plateforme sous gestion publique (nationale ou européenne).

→ Des réseaux privés avec des pratiques envahissantes

« ResearchGate et Academia.edu sont des sortes de prédateurs : ils vont télécharger sur HAL et redistribue en prétendant que c'est eux qui fournissent le service (un peu caricatural, mais pas loin de la vérité) » (De 35 à 54 ans|Informatique)

« J'ai une très mauvaise opinion de ResearchGate, qui envoyait des mails soi-disant de moi à des collègues pour les inciter à ouvrir un compte chez eux. Sans compter le nombre de mails dont j'étais inondé. Après 18 mois j'ai détruit mon compte pour avoir la paix. Pour ce qui est d'Academia je ne sais pas mais j'ai un a priori moins défavorable. » (55 ans et plus|Mathématiques)

« J'ai renoncé à déposer mes publications sur ResearchGate mais ne me suis pas désinscrite de cette plateforme : (donc je refuse "d'avouer" avoir publié tel article qui est "moissonné" par ResearchGate, et dont mes pairs confirment que j'en suis l'auteur) : les "représailles" de RG ne se sont pas très longtemps faites attendre : score RG multiplié par 0.1 du jour au lendemain !!!! (De 35 à 54 ans|Information, éducation, psychologie, STAPS)

« J'ai utilisé ResearchGate lorsque j'étais en post-doctorat pour être sûr qu'une recherche d'un potentiel employeur aboutirait. J'ai maintenu à jour mon profil Scopus également, sachant qu'il était très utilisé dans mon domaine de recherche. Depuis que j'ai un poste permanent, je ne fais plus d'effort sur ces supports, qui continuent pourtant à être alimentés par les bases de données et les efforts de mes co-auteurs. Personnellement, je souhaiterais des équivalents purement académiques qui n'auraient pas besoin de monétiser les données accumulées, contrairement aux entreprises privées. » (De 35 à 54 ans|Sciences de l'ingénieur)

« ResearchGate est une usine à gaz et pratique la sur-sollicitation (harcèlement). Academia.edu est simple et efficace, base de données plus riche (mais leur système premium est indécent comme tous ces trucs anglo-saxons de société à 2 ou 3 vitesses, de même que l'est leur fonctionnement basé sur l'ego, enfin leurs propositions par algorithme sont risibles » (55 ans et plus|Sciences humaines)

« ResearchGate et Academia sont des structures privées à but lucratif. Hors de question de transmettre des droits. D'ailleurs on ne sait pas à qui ils vendent nos informations = j'ai créé des profils a minima. » (De 35 à 54 ans|Chimie-matériaux)

« ResearchGate ne laisse pas le choix : mes travaux y sont référencés, bien que je n'ai jamais rien demandé dans ce sens. Beaucoup de travaux y sont référencés automatiquement. » (De 35 à 54 ans|Mathématiques)

→ Des réseaux utilisés pour rester en contact avec la communauté

« ResearchGate devrait être évité mais il s'avère être utilisé par mes pairs seniors pour accéder à mes publications et en évaluer la qualité scientifique. Sans alternative ouverte aussi fonctionnelle et directive des tutelles, c'est un passage obligé. (De 35 à 54 ans|Mathématiques)

« Il y a toujours quelqu'un pour les mettre dans ResearchGate ou Academia... » (De 35 à 54 ans|Sciences de la terre)

« Les outils type ResearchGate ou Academia.edu ont un intérêt, mais cela prend beaucoup de temps. » (De 35 à 54 ans|Informatique)

« Je suis abonnée à ResearchGate et Academia pour avoir accès aux collègues. » (55 ans et plus|Sciences humaines)

« philpapers.org ResearchGate et Academia sont des lieux pénibles, avec cette obsession de la mesure de pseudo performances. J'y suis inscrite mais pour chercher parfois des choses qui y sont ou pour contacter une chercheuse » (De 35 à 54 ans|Sciences du vivant)

→ Dépôts préliminaires dans HAL comme préalable à l'utilisation des réseaux

« Je ne mets en revanche aucun article en ligne sur Academia ; simplement un lien électronique renvoyant vers HAL » (De 35 à 54 ans|Droit et Science politique)

« J'utilise Academia pour la visibilité, mais n'y télécharge plus mes articles : j'y mets un lien vers le site de la revue (si elle est en open access) ou vers HAL » (De 35 à 54 ans|Sciences humaines).

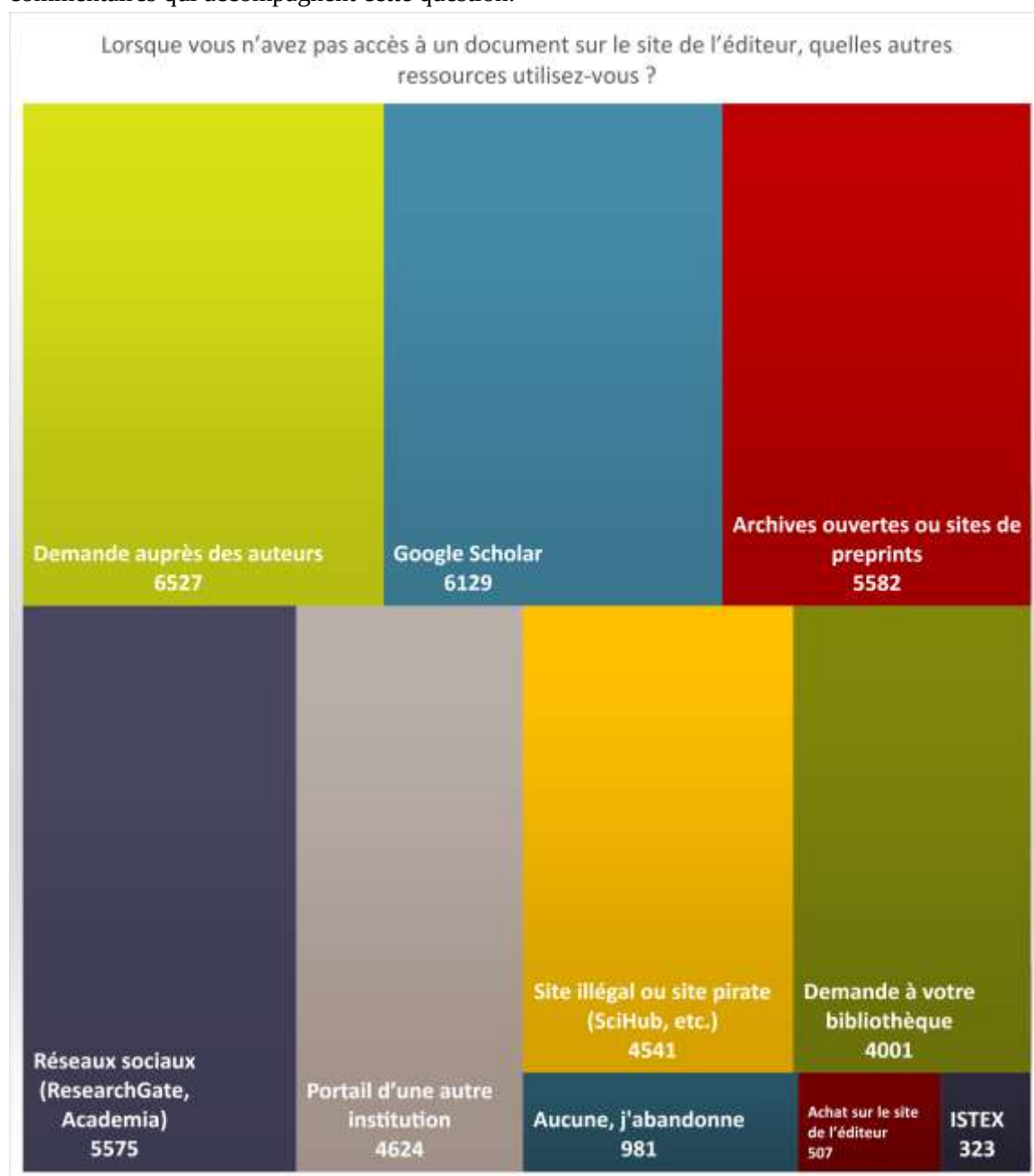
Accéder au texte intégral en dehors des abonnements

L'accès à l'information est important dans le processus de recherche. La question suivante portait sur les moyens alternatifs de se procurer des documents quand l'accès sur le site de l'éditeur n'était pas possible (chercheur non abonné ou coupure des accès). Les réponses montrent deux grandes catégories de comportement : la sollicitation des réseaux (demande à un collègue, ami abonné... ou aux auteurs directement) et l'accès sur les réseaux sociaux, voire sur les sites illégaux. Les bibliothèques arrivent ensuite.

TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR ACCÉDER AU CONTENU DES ARTICLES

Moins de 10% des chercheurs abandonnent leur recherche quand l'accès n'est pas disponible sur le site officiel de l'éditeur et moins de 5% choisissent la solution payante proposée sur le site des éditeurs.

Le premier réflexe est le réseautage avec les collègues abonnés et le site web des auteurs, ce qui ressort dans les 548 commentaires qui accompagnent cette question.



La disponibilité sur des archives ouvertes ou de *preprint*, indexés par Google Scholar est une source importante d'accès au texte intégral.

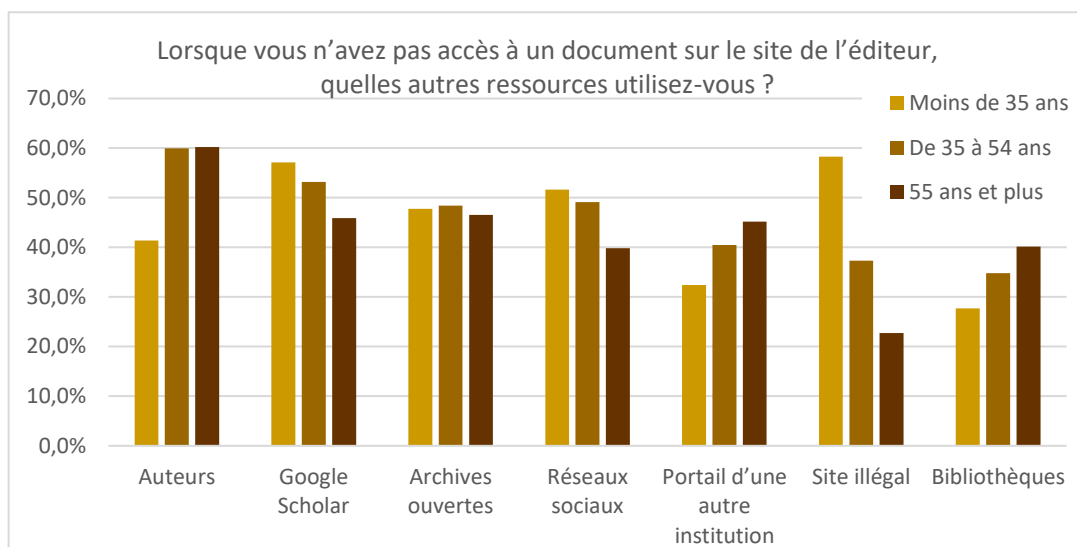
Les sites illégaux font également partie des sources utiles pour l'accès.

On note le très faible recours à ISTEX, qui semble inconnu des chercheurs.

QUELQUES DIFFÉRENCES DISCIPLINAIRES OU PAR CLASSE D'ÂGE

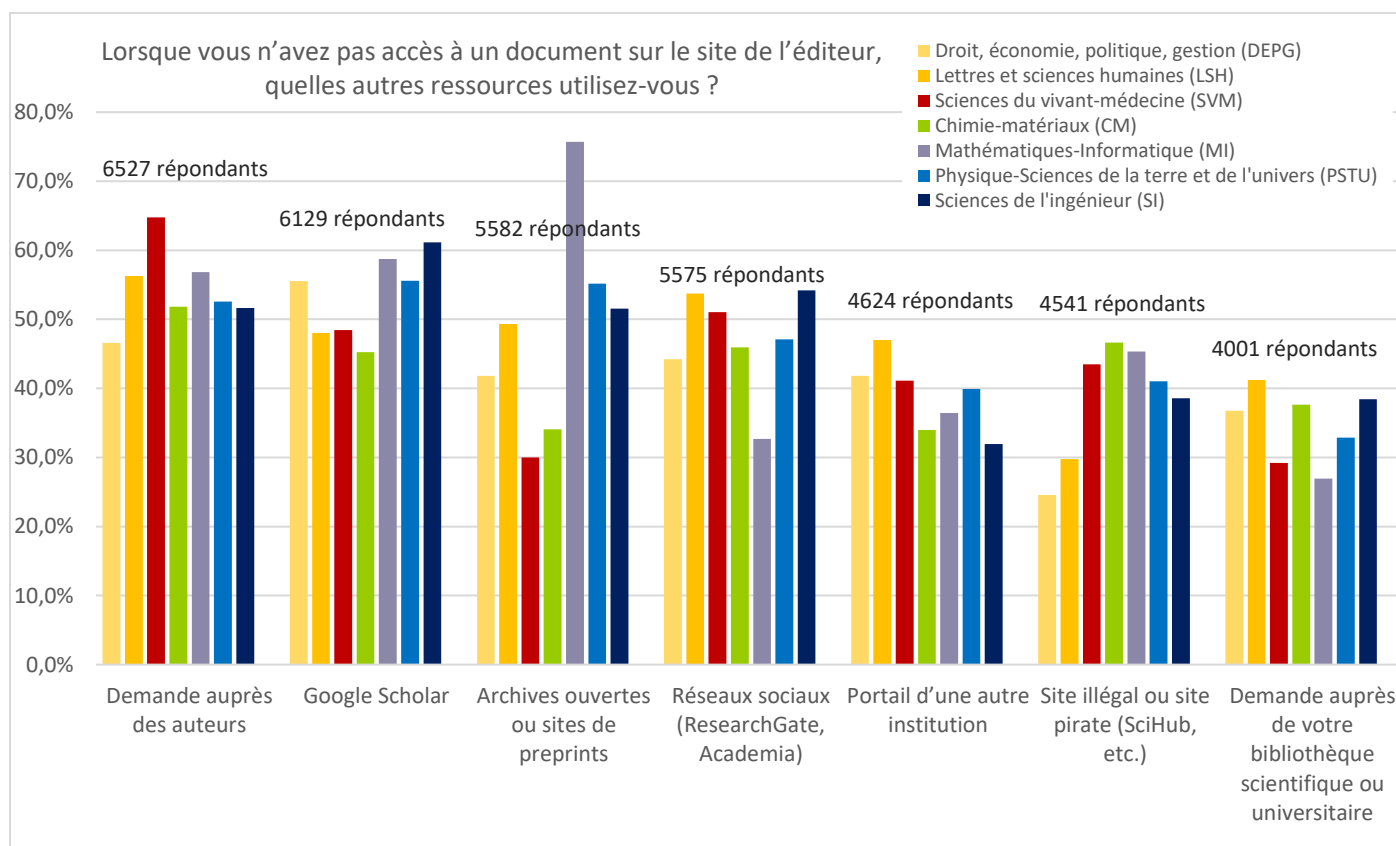
→ Par classe d'âge

L'importance du réseau avec appel aux auteurs et l'utilisation des bibliothèques sont plus importants en proportion chez les plus de 55 ans. Les plus jeunes sont plus enclins à utiliser les sites illégaux comme sci-hub, Google Scholar ou les réseaux sociaux.



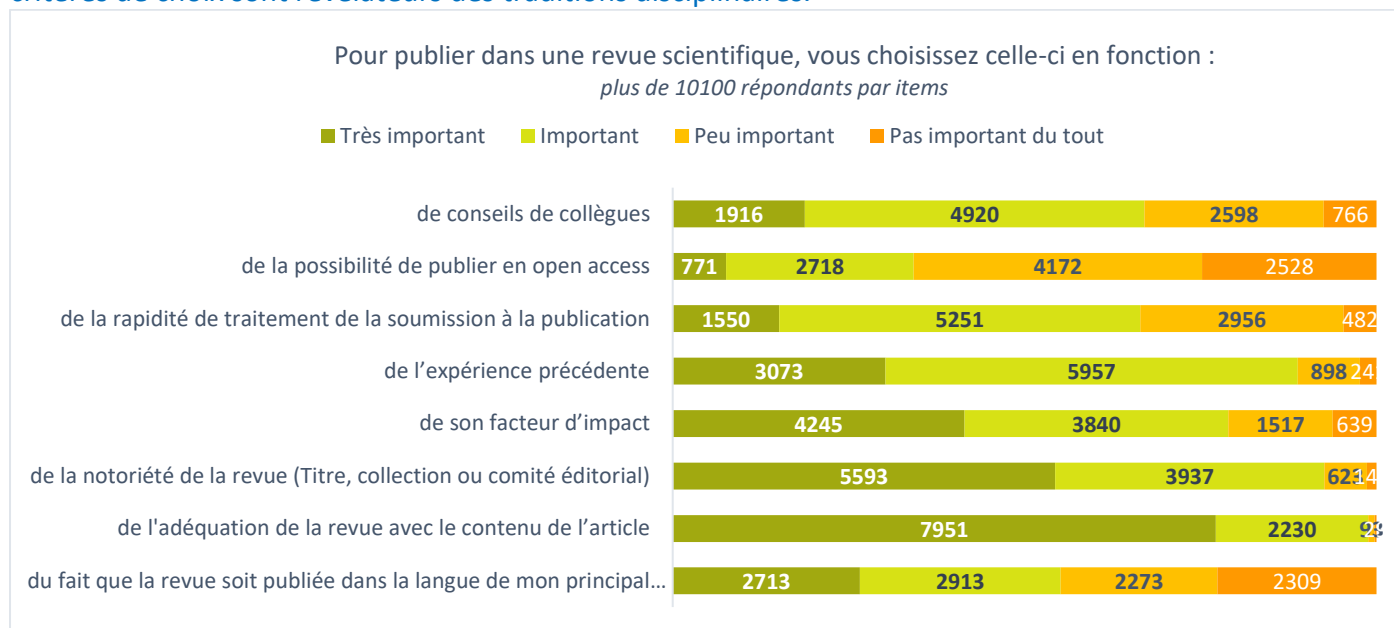
→ Par thématiques

Le recours aux archives ouvertes est très implanté en mathématiques-informatique (76% des répondants de cette discipline) alors qu'il concerne moins de 30% des répondants en sciences du vivant-médecine, les répondants de cette discipline privilégiant le recours aux auteurs. On constate qu'entre 30 et 40% des répondants utilisent d'autres portails institutionnels que le leur, montrant ainsi les croisements d'accès qui existent entre institutions.



Politique de publication

La politique de publication consiste à choisir le journal dans lequel le chercheur va soumettre son article. Les critères de choix sont révélateurs des traditions disciplinaires.



La notoriété et l'adéquation de la revue avec le contenu de l'article sont les deux critères de choix qui cumulent plus de 80 % de satisfaits et ce dans toutes les disciplines. L'expérience précédente, même si elle paraît moins importante est également un critère de choix très utilisé dans toutes les disciplines.

La rapidité de la soumission est également pour toutes les disciplines un critère important, même s'il est un peu moins important en MI. On peut penser que dans ces disciplines, la rapidité de mise en visibilité des résultats via les *preprints* est suffisant.

Cependant, l'importance du facteur d'impact revêt une grande différence d'appréciation entre les disciplines. Les deux disciplines SHS et les MI utilisent moins le facteur d'impact comme critère de choix des revues. Dans les premières, la publication dans les journaux est moins importante que dans d'autres disciplines, privilégiant les monographies par exemple, avec une tradition moins importante de ce critère d'évaluation de la qualité. À l'inverse, les SVM et le CM privilégient ce critère à plus de 90 %.

Le conseil des collègues est un facteur couramment utilisé dans les disciplines, jugé un peu plus important en MI.

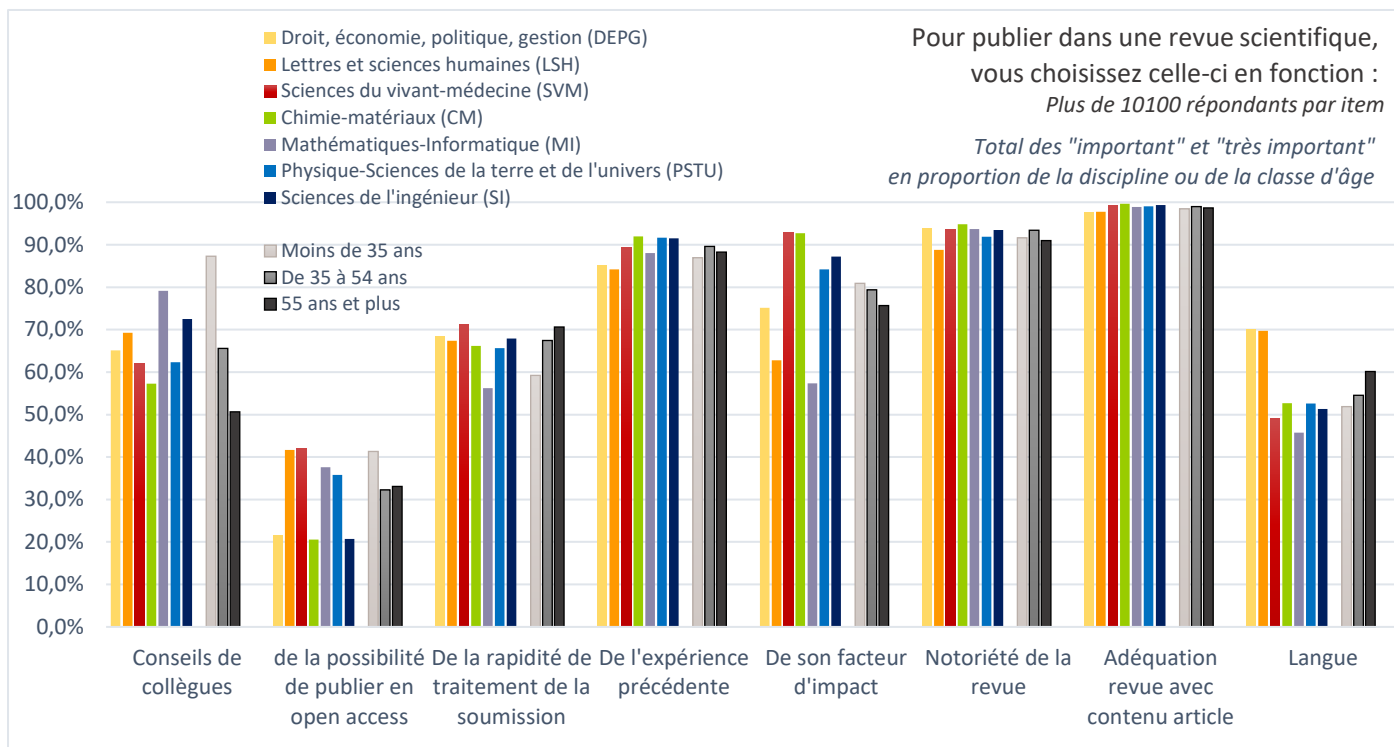
Le critère de la langue est plus important en SHS, pour lesquels le fait de publier en français permet une meilleure maîtrise de communication des concepts.

Le critère le moins utilisé par toutes les disciplines est le critère du libre accès de la revue. Les chercheurs DEPG, CM et SI sont les moins enclins à trouver ce critère important avec moins de 20% des répondants. Ce critère est plus important pour la classe d'âge des moins de 35 ans, avec plus de 40 % des répondants qui le jugent important, alors que leurs aînés le choisissent à moins de 33%.

« Je ne choisis pas les revues en fonction de la possibilité de publier en open access car comme cette option est en général payante et que nous n'avons jamais le budget pour ça, je choisis plutôt des revues auxquelles la plupart des centres de recherche et universités sont abonnés » (Moins de 35 ans/Sciences humaines)

→ Choix en fonction des droits octroyés par les éditeurs

« J'essaie de publier en priorité dans les journaux de l'American Physical Society (APS : Phys Rev letters, B,...) car nous pouvons mettre notre article dans la version de la revue (en pdf) sur notre site personnel et celui de notre laboratoire. La qualité de leurs journaux, du processus de soumission du manuscrit, et de leur site de consultation des articles sont excellents. » (55 ans et plus/Physique-Sciences de l'Univers)



ÉVOLUTION DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

→ Prolifération des revues et surinformation

Au cours de 20 dernières années, l'évaluation des scientifiques a été basée en partie sur le comptage des publications, c'est un des facteurs ayant contribué à une multiplication des publications. De plus, certains pays dont la Chine ont augmenté fortement leur production scientifique. Certains chercheurs admettent qu'il devient difficile de cerner l'essentiel et que l'échange avec des collègues internationaux dans des congrès scientifiques est primordial pour rester à la pointe.

Je souhaite préciser une chose importante : aujourd'hui, le chercheur a trop d'information. Trop de publications sont publiées. Donc le problème du chercheur n'est plus l'exhaustivité (ce que je pouvais me permettre en thèse sur un domaine, dans les années 90), mais de trouver les quelques publications pertinentes. Pour cette recherche des publications pertinentes, la recherche dans les preprints est pour moi une perte de temps car un certain nombre d'articles n'ont pas été reviewés. Je conseille à mes étudiants de ne rechercher que les articles reviewés et publiés et si possible qui ont un bon écho (taux de citation). C'est pourquoi, je ne suis pas très favorable à la mise en ligne des preprints non reviewés. Le peer-review rigoureux et bien fait est un élément très important pour la sélection d'une biblio (c'est pourquoi je me concentre sur un cercle restreint de revues rigoureuses et publiant de bon travaux) (De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur)

« La prolifération d'articles scientifiques est une entrave à la compréhension du développement scientifique. À mon sens, il faut inciter à publier moins mais mieux. » (55 ans et plus/Sciences de la terre)

« Je pense que le système actuel nous pousse à TROP publier. En fait, il a trop peu de nouveauté par article. Il faut que les CNU, CSS etc... ne jugent pas seulement sur le nombre de publiés mais il faudrait juger sur la valeur. Un autre modèle est à trouver, nous faisons fuir les jeunes et on garde que les « écrivains » pas les innovants. (55 ans et plus/Sciences du vivant)

« Je suis contre la course effrénée actuelle (enfin qui date d'il y a 20 ans maintenant !) à la publication à tout va dès le premier résultat de la première expérience ou modélisation obtenu !! Je préfère le partage durant les congrès directement avec les personnes intéressées par ce travail. » (De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur)

« Le fait que les revues soient payantes ne serait pas un problème s'il existait MOINS de revues. En biologie, il s'en crée de nouvelles en permanence, souvent de très mauvais niveau. L'ensemble du système, y compris nous (en acceptant de publier dans ces nouvelles revues, ce qui n'est pas très difficile), contribuons à cela. » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

→ L'évolution de l'édition scientifique doit se concevoir à l'échelle internationale

« Je pense le monde de l'édition va bien plus évoluer à cause des pratiques de certains pays dominants la recherche mondiale que par le passage à l'OA. » (De 35 à 54 ans/Sciences de l'ingénieur)

→ Intérêt pour des éditions alternatives

La dérive du modèle économique des éditeurs traditionnels pose question. Les potentialités qu'offre le numérique ne sont pas totalement exploitées. On reste souvent encore calqué sur les modèles hérités du temps du papier. Les chercheurs souhaitent être impliqués dans la recherche de nouveaux modèles.

« Ce serait formidable que les académies des sciences européennes créent un journal, de haut niveau scientifique, comme les PNAS américains, qui serait gratuit en frais de publications pour les chercheurs. L'Union européenne en financerait les charges de fonctionnement. Ainsi, on ferait beaucoup d'économie... » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

« Je pense qu'il faudrait encourager la co-écriture d'articles donnant lieu à de vrais échanges entre scientifiques, dans un processus de revue continu, plutôt qu'un système punitif hérité de l'ère Gutenberg » (De 35 à 54 ans/Informatique)

« Je souhaite que les initiatives de type PCI soit plus connues, disséminées et encouragées par les tutelles » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

« Je soutiens l'initiative <http://pubpeer.org> qui s'est avérée très utile pour compenser des biais (voire de graves dérives) de l'évaluation scientifique traditionnelle. » (De 35 à 54 ans/Mathématiques)

« Il est ridicule de refaire ce qui existe déjà en mieux. La France et l'Europe devraient soutenir et participer activement à différentes plates-formes internationales, même si actuellement elles sont plutôt USA. Si l'on veut construire du nouveau, en open access, afin de contrer les grands éditeurs qui coûtent cher, il faudrait construire non pas depuis le "haut", mais par la formation de groupes de travail internationaux de chercheurs actifs et reconnus dans des domaines bien définis, afin de créer des journaux ouverts, directement en prise avec la recherche réelle, à partir de ceux-ci. La fédération de ces "journaux" serait alors facile. » (55 ans et plus/Physique-matière-mécanique)

→ Difficulté pour répondre aux questions sans analyse

De nombreux commentaires font référence à l'utilité d'analyses diverses (économiques, études des modèles et des besoins...) pour une édition scientifique de qualité et durable.

« Je réalise en répondant à ce questionnaire que je n'ai pas une vision claire du paysage et de l'écosystème en matière de publication scientifique et que nombreuses de mes réponses sont « naïves ». Toutefois, je ne vois pas comment un système open-access et peer-reviewed pourrait fonctionner à bas coût. Pour pouvoir évaluer si la situation de l'édition scientifique est abusive, il faudrait connaître les coûts et les tarifs facturés, et faute d'avoir ces infos précises, mes réponses sont essentiellement empiriques... il faudrait donc commencer un tel questionnaire par un tutoriel, car nous chercheurs sommes plus « concernés » par le fait de publier que par le décorticage du système que nous connaissons mal, hors de toute idéologie... Désolé d'être un peu prosaïque... même si je conçois que la question mérite d'être abordée... » (55 ans et plus/Informatique)

« Je regrette qu'aucune analyse économique sérieuse n'ait été faite sur les différents modèles. Je regrette le manque de concertation avec les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Je regrette le manque d'analyse systémique avec les modes d'évaluation sur les individus et les unités. Je regrette le manque d'analyse sur les liens avec l'intégrité scientifique, l'éthique et la déontologie. » (55 ans et plus/Sciences du vivant)

REMISE EN CAUSE DU LIBRE ACCÈS À TOUT PRIX

Très clairement, le libre accès à marche forcée ne fait pas l'unanimité. Le principe du paiement associé au libre accès pour les auteurs est souvent mal vu, car certains y voient une dérive : pourront publier ceux qui ont l'argent indépendamment de la qualité du travail fourni.

→ Défense du modèle abonnement

« Je suis inquiet car je ne vois pas comment l'open access total peut lutter contre les revues déjà parfaitement établies et qui fonctionnent sous abonnements surtout si seuls les pays européens s'engagent dans une procédure open access mais que les concurrents américains et asiatiques ne le font pas. Il en résultera inévitablement un déclassement de la science européenne. De plus, payer 2000 euros ou plus par article est parfaitement irréaliste dans l'état actuel du modèle de financement sachant que je publie en moyenne une quinzaine d'articles par an... » (De 35 à 54 ans/Chimie-matériaux)

« Ce sondage est biaisé, vous n'évoquez jamais la principale prévention qu'on peut avoir sur l'"open access": quand ce sont les auteurs et pas les lecteurs qui payent, il n'y a plus aucune garantie pérenne de qualité des publications. Il faut un système où les lecteurs payent, mais raisonnablement c'est pourquoi à mon avis les publications doivent être gérées par les sociétés savantes qui ne cherchent pas à faire des bénéfices et pas par des éditeurs. Sûrement pas par les auteurs !!! » (55 ans et plus/Chimie-matériaux)

« J'ai hésité à aller jusqu'au bout tant les questions sont orientées et le choix des réponses restreint à ce que vous voulez démontrer. L'Open access pose des questions cruciales en terme d'économie des revues et de financement public de la recherche, qui semblent ici occultées. » (De 35 à 54 ans/Droit et Science politique)

« Je ne suis pas pour l'open access. Je n'aime pas les modèles de journaux ouverts (scientifique ou informatifs). Je soutiens les journaux payants. Toutefois les prix d'abonnement sont trop élevés. Il faut que les journaux évoluent pour arrêter de faire payer des figures couleurs. Les formats papiers sont peut-être à abandonner. » (De 35 à 54 ans/Sciences du vivant)

→ Mise en garde sur l'éditeur bashing

« Soyons clairs, il est hors de question que je publie un jour un article en Open access dans un journal peu considéré alors que mon article pourrait passer dans Science, Nature ou Cell. Il ne se passe pas un jour durant lequel je reçoive 10 emails me demandant de soumettre des papiers dans des journaux Open access. Cette prolifération de journaux dissoudra inexorablement la bonne science du reste. Si vous nous obligez à ne plus publier notre recherche de haut niveau dans des journaux payants à haut impact factor alors que nos collègues étrangers pourront encore le faire, nous perdrons toute visibilité et ça sera la fin.. Tout simplement. » (De 35 à 54 ans | Pharmacologie et médecine)

« Je suis conscient du fait que certains éditeurs (par exemple Elsevier) ont des prix élevés difficiles à comprendre. Pour les livres, mes expériences avec Springer sont bien meilleures qu'avec Elsevier. Il faut demander la transparence des dépenses et des recettes et ne pas sous-estimer à priori les efforts des éditeurs. En cas de déséquilibre important, un boycott ne devrait pas être national mais coordonné avec d'autres grands pays de la recherche afin d'éviter l'isolement de la recherche française. » (55 ans et plus | Sciences du vivant)

→ Contre le paiement du libre accès par les laboratoires

« Je suis plutôt contre le mouvement Open access, parce qu'il transfère les coûts de publications de grands organismes (Université, CNRS) aux chercheurs qui peuvent à peine payer leurs frais de fonctionnement. C'est simplement onéreux et mal conçu. Avec Open access, seulement les équipes/chercheurs riches peuvent payer pour publier. De plus, Open access contribue à la naissance des journaux prédateurs. » (De 35 à 54 ans | Chimie-matériaux)

« Le coût de l'Open access incombe en totalité aux auteurs. Il en général prohibitif. Les économies éventuelles faites après suppression des abonnements ne retourneront pas dans le budget des équipes qui ont fait le travail. La qualité de la plupart des revues en Open access est le plus souvent douteuse. Le processus de reviewing est souvent absent ou inefficace. Faire payer les auteurs incitent l'éditeur à accepter facilement un manuscrit par appât du gain et conduit à la baisse de qualité des publications. Le système de preprint est une porte ouverte au plagiat. Pour l'instant, le système Open access est une utopie irréaliste. » (55 ans et plus | Chimie-matériaux)

→ Editeurs prédateurs

« Il me semble que le questionnaire ne prend pas en compte le phénomène des éditeurs-prédateurs (et des conférences organisées par des escrocs). Or, vu le nombre de revues concernées, le nombre de spams reçus par jour (typiquement 3 par jour, soit 1000 par an), donc les sommes mises en jeu, et les difficultés juridiques (Jeffrey Beall a été semble-t-il contraint de fermer sa liste pourtant salvatrice), il représente un problème majeur dans le mouvement de l'O.A. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Revues prédatrices et open-access, comment savoir, connaître et s'en prémunir? » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

→ Loi pour une république numérique

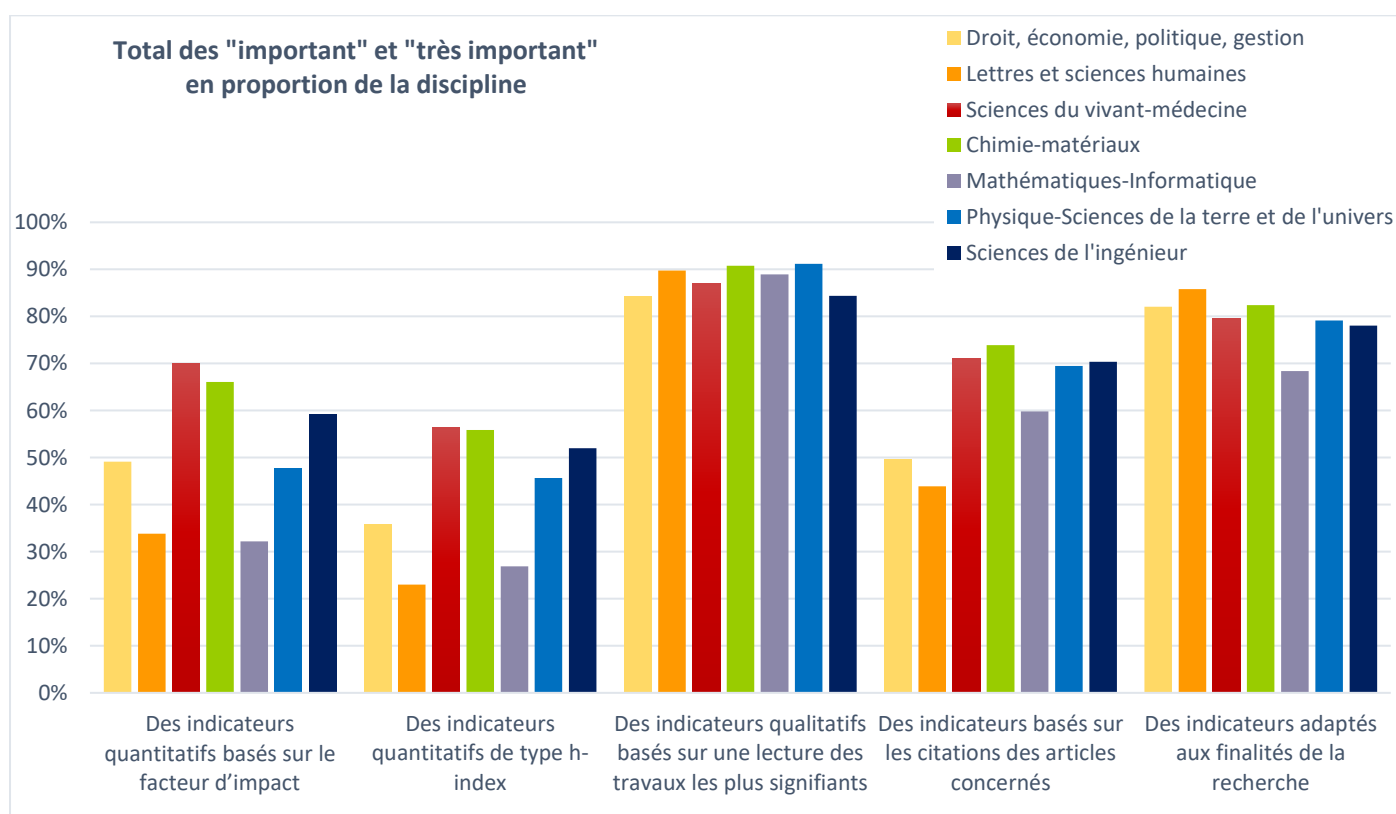
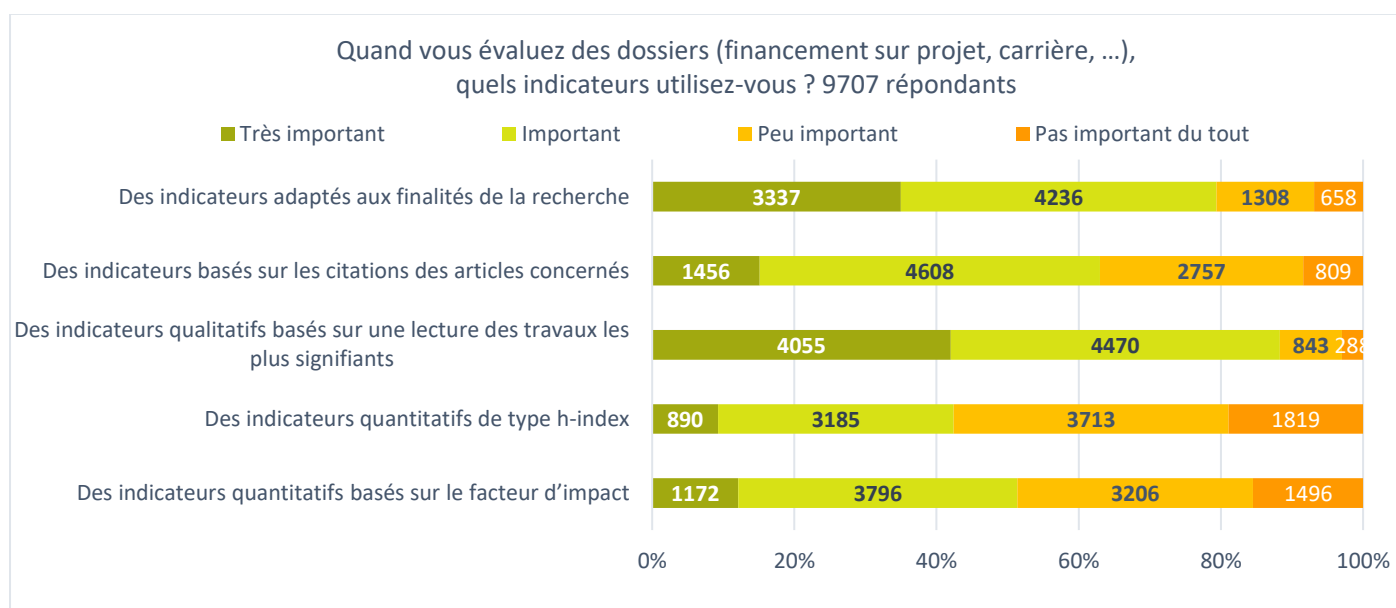
« J'ai trouvé que ce questionnaire ne prenait pas en compte clairement la possibilité offerte par la Loi pour une République numérique de mettre en ligne en libre accès la plupart des articles SHS au bout d'un an : cela change quand même la donne, on peut plus facilement accepter que la revue ne fasse pas de libre accès elle-même si l'on sait que cela sera possible après un embargo limité. En SHS, le cas des ouvrages est très important à considérer aussi, mais je vous accorde que c'est un sujet à part entière... D'autant que je vous en veux d'annoncer que l'enquête se remplit en 15 mn. Je suis lente (et j'ai été interrompue), mais quand même, je doute que la majorité des répondants aient passé moins que ce temps-là. » (De 35 à 54 ans | Langue, littérature et linguistique)

Indicateurs d'évaluation

Les modes d'évaluation de la recherche apparaissent tout au long du questionnaire comme un frein à l'évolution des pratiques d'édition scientifique. Dans cette partie, les chercheurs étaient interrogés sur les indicateurs qu'ils considèrent comme importants ou pertinents pour l'évaluation de dossiers (financement sur projet, carrière...).

LA LECTURE DES TRAVAUX LES PLUS SIGNIFIANTS, CRITÈRE IMPORTANT POUR L'ÉVALUATION

De manière rassurante, les indicateurs qualitatifs basés sur une lecture des travaux les plus significatifs rencontrent le plébiscite des répondants, et ce dans toutes les disciplines. Cependant, comme les *verbatim* l'indiquent, ils peuvent dans certains cas être complétés d'indicateurs quantitatifs qui permettent de qualifier rapidement un volume de publication de plus en plus grand.



DIFFICULTÉ DE L'ÉVALUATION ET SURINFORMATION

→ Du bon usage des indicateurs quantitatifs

« Concernant le fait de ne pas utiliser d'indicateur qualitatif sur la base de la lecture de travaux pour évaluer les demandes de financement, c'est une question de temps disponible. Sur le principe c'est bien, mais on passerait sa vie de chercheur à faire cela... En revanche, pour reviewer des articles, la lecture des travaux antérieurs est quasiment indispensable. » (De 35 à 54 ans | Physique-matière-mécanique)

« Je suis très gêné par cette question : il est impossible de résumer ainsi un processus d'évaluation ! La bibliométrie n'est pas une règle générale mais un outil important pour naviguer dans un dossier afin de l'évaluer ... » (De 35 à 54 ans | Informatique)

« Plutôt que sur l'impact factor pour juger de l'impact d'une revue, que je trouve mauvais, j'utilise l'« article influence », qui me paraît bien car son classement des revues que je connais reflète bien mieux mon appréciation personnelle de la qualité de ces revues. » (De 35 à 54 ans | Sciences du vivant)

« Je pense que les réponses possibles pour la question sur l'évaluation mériteraient d'être plus détaillées. Je m'aperçois que le h-index est trop souvent utilisé comme indicateur dans certaines communautés mais on ne dit pas ce qu'il indique. Pour ma part, le h-index est un indicateur de popularité et de la place qu'occupe un chercheur dans sa communauté, il est donc très relatif et n'indique rien sur la qualité et la profondeur des travaux. Il ne doit donc pas être complètement négligé mais doit être utilisé avec parcimonie. Hélas, on ne prend pas suffisamment de temps pour lire les travaux lors des évaluations. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

→ La bibliométrie renforce la sur-publication

« Tant que la bibliométrie sera l'alpha et l'oméga de l'évaluation de l'activité des chercheurs, tant que nous serons dans cette logique de publication hémorragique de papier que personne n'a le temps de lire, tant que la quantité prévaudra sur la qualité et le support sur le fond, les maisons d'édition auront de beaux jours devant elles. » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

« La prolifération des articles nuit à la qualité de la recherche. Les publications servent trop souvent de support pour des évaluations en tout genre basées sur des index et non sur le contenu/fond. Ceci participe à la science incrémentale qui bénéficie à certains éditeurs et dessert la communauté scientifique. » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

« Avec votre sondage, je prends connaissance des initiatives d'évaluation de la recherche. Le principal problème se situe dans la multiplication des publications depuis 20 ans et en conséquence la forte diminution de la qualité de leur contenu, et de la qualité du reviewing. Je suis tout à fait favorable au passage d'une évaluation quantitative de la recherche à une évaluation plus qualitative par les pairs. Par contre comment des jeunes chercheurs (ou moins jeunes) peuvent effectuer un tri sur le nombre trop important de ressources disponibles ? » (55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur)

→ Diversifier les critères d'évaluation et prendre en compte d'autres types de production scientifique

« La publication dans les journaux est devenue abusivement le seul critère d'évaluation de nos carrières. En conséquence, les chercheurs se désengagent d'autres activités critiques (enseignement, transfert économique/industriel, etc.) et le mécanisme même de publication dans les journaux s'embourbe (trop d'articles soumis, pas assez de reviewers, reviews médiocres, etc.). Les profils de certains chercheurs témoignent de leur adaptation au système (10 publications par an ?). Il est temps de remettre la recherche et sa vocation de progrès, d'innovation, de risque et de production de contribution au cœur du métier de chercheur... plus que les H-index et les facteurs d'impact galvaudés.

→ Limiter l'évaluation aux publications les plus pertinentes

« Concernant l'évaluation de dossiers/projets, le critère de présentation des travaux les plus pertinents seulement me semble une bonne pratique mais n'est que peu considéré actuellement » (De 35 à 54 ans | Mathématiques)

→ Remise en cause de la valeur des facteurs d'impact et du classement des revues

« Je note négativement tout rapport qui se gargarise de facteurs d'impacts. Ils n'ont strictement aucun intérêt scientifique pour ma matière et leur signalisation donne une connotation débile aux candidats : il n'y a rien de plus stupide que de s'enthousiasmer d'une publication à fort impact factor ! On a la preuve de leur inefficacité tous les jours. Quand un article est bon, cela se voit immédiatement ! Quand un article est coupé en petits morceaux avec des redites, sans recherche documentaire sérieuse, avec une erreur par référence bibliographique, et c'est fréquent dans les journaux en anglais, cela se voit très facilement. Les Anglais et les Américains sont décevants quant à leur exhaustivité, voire même nuls ! » (55 ans et plus | Pharmacologie et médecine)

« Je réponds ici pour les questions ci-dessus. Pour nous le seul critère d'évaluation est le classement des revues. Les revues classiques sont classées en 4 catégories. Si vous publiez dans des revues non classées c'est comme si vous ne publiez pas. Et si elles sont dans la meilleure catégorie c'est mieux évalué que dans la pire. La quantité de publication dans des revues bien classées est le critère principal d'évaluation » (De 35 à 54 ans | Économie et gestion)

« Nous sommes obligés de tenir compte des facteurs d'impacts pour avancer son CV ou juger d'un dossier, mais le cœur n'y est pas, et c'est malheureux, cela ne traduit pas la valeur d'un dossier, mais on ne nous laisse pas le choix. » (De 35 à 54 ans | Sciences humaines)

« Un critère (quantitatif) très largement utilisé en économie et gestion est le classement des revues par la section 37 du CNRS -- classement qui (à ma connaissance) ne prend pas en compte des critères en termes d'Open access » ([Moins de 35 ans | Économie et gestion](#))

→ **Non-prise en compte des publications en libre accès**

« Problème de non reconnaissance par mon CNU des publications « Open Access » donc si je publie en Open access, ma publication n'est pas prise en compte pour la progression de carrière. » ([55 ans et plus | Sciences de l'ingénieur](#))

→ **L'évaluation, un facteur pour faire bouger les pratiques**

« L'évaluation est le point clef pour faire bouger les pratiques des scientifiques » ([55 ans et plus | Sciences du vivant](#))

« Tant que l'évaluation (HCERES, AERES) s'appuie sur la bibliométrie (encore mentionnée comme LE critère dans l'audit récent), tous les (pseudo)-efforts des organismes de recherche et du ministère pour promouvoir l'accès ouvert restent caduc, car ces mêmes organismes s'appuient sur des indicateurs (impact, citation index) etc. qui étant purement quantitatif privilégient les revues commerciales (Elsevier, Springer, Wiley etc » ([55 ans et plus | Langue, littérature et linguistique](#))

« Il faut un système alternatif car tant que les promotions et autres évaluations (CNU, HCERES) sont basées sur la publication dans ces revues tenues par les maisons d'éditions privées, on est prisonnier. Si vous changez de critères d'évaluations des enseignants-chercheurs, alors plusieurs d'entre nous abandonneront volontiers ces revues payantes qui enrichissent les éditeurs privés. Pour cela, il faut que les modèles d'Open access ne soient pas « Gold » non plus car actuellement, c'est la prédation dans ce domaine, sans gage d'éthique et de qualité scientifique dans le travail de peer-reviewing. C'est à celui qui a de l'argent pour payer la publication dans des revues d'OA gold. » ([De 35 à 54 ans | Information, éducation, psychologie, STAPS](#))

Conclusion

Inédite par son périmètre, par le nombre de répondants proche de 12.000 et par leur variété disciplinaire, cette enquête permet de tirer quelques enseignements sur la perception de la communication scientifique actuelle par les chercheurs français, principalement sur la publication dans les revues et sur leur rapport à l'accès ouvert.

Les chercheurs sont globalement favorables à l'accès ouvert et en comprennent l'enjeu majeur : la diffusion des résultats de la science de façon libre et gratuite. Néanmoins, cet objectif doit pour eux être réalisé sans effort, de manière simple, lisible et sans financement direct des laboratoires, le tout en ne bousculant pas trop le paysage des revues traditionnelles de leur discipline auxquelles ils sont attachés.

Les apports des éditeurs scientifiques, en particulier les « gros éditeurs » font l'objet de critiques quelquefois virulentes : leurs coûts excessifs sont pointés par plus de 85% des répondants. La nécessité d'évolution de l'édition est admise mais ne doit pas reposer sur une augmentation des titres de revues, entraînant une surinformation et une baisse de qualité de la recherche. Les critères d'évaluation de la recherche, en particulier ceux utilisant les facteurs d'impact, sont également mentionnés comme des freins à l'évolution de l'édition scientifique. Le processus de relecture par les pairs reste un moyen reconnu dans de nombreuses disciplines pour garantir la qualité des publications. Cependant, il est jugé insuffisamment valorisé et peu transparent. Il devrait donc changer, dans un contexte internationalisé et de plus en plus concurrentiel, où l'évaluation des chercheurs au travers de leurs publications évoluerait également. Les chercheurs souhaiteraient favoriser une édition durable, avec des éditeurs éthiques, ayant un modèle économique vertueux. Néanmoins, les chercheurs ne sont pas prêts à assumer des efforts supplémentaires pour s'adapter à la complexification des processus de publication. Un accompagnement sur ses questions pourrait être bénéfique.

L'utilité des archives ouvertes, institutionnelles comme thématiques, comme vecteurs de diffusion d'une science ouverte est bien comprise et leurs fonctions avancées, quand elles existent (CV, pages chercheurs) sont appréciées. Si le dépôt est jugé simple et rapide dans les archives institutionnelles telles que HAL pour une majorité de répondants, beaucoup signalent néanmoins que cette tâche ne devrait pas leur incomber car ils la voient comme purement administrative, décorrélée du processus de publication scientifique.

Les archives de *preprints* sont plébiscitées par les chercheurs qui y déposent, principalement en mathématiques, informatique, physique et économie ; ils utilisent en particulier les fonctions de discussion autour des articles. La crainte d'y trouver des articles de qualité moindre et le fait que les *preprints* ne sont pas relus par les pairs, freinent encore beaucoup de communautés à les utiliser. Néanmoins, on voit émerger cette possibilité dans des domaines nouveaux, comme la chimie et les sciences du vivant.

L'opinion favorable sur l'accessibilité des données de la recherche est indépendante des disciplines et tempérée à la fois par les risques supposés de plagiat, de confidentialité et d'anonymisation, et par le caractère contraignant du dépôt de données. Certains émettent des réserves sur le risque de captation de ce "nouvel or noir" par les éditeurs commerciaux.

L'ensemble de ces éléments autour de la publication, des archives ouvertes, des *preprints* et des données de la recherche, montre que les chercheurs français sont conscients de la bibliodiversité du paysage de l'édition scientifique et sont favorables, tant qu'il ne change pas radicalement leurs habitudes, au mouvement vers une science ouverte.

Annexes

Questionnaire

PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS

Q1 Quel est votre type d'établissement (Université, Grande école...) ?

- ☐ Université (ou assimilée)
- ☐ Grande école
- ☐ Organisme de recherche
- ☐ établissement hospitalier
- ☐ Autre

Q2 Nom de l'établissement

- ☐ Liste des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Q3 Quelle est votre fonction ?

- ☐ Enseignant-chercheur
- ☐ Chercheur, ingénieur-chercheur
- ☐ Post-doctorant
- ☐ Doctorant
- ☐ Praticien hospitalier, PU+PH
- ☐ Autre (veuillez préciser)

Q4 Quel est votre statut ?

- ☐ Fonctionnaire
- ☐ CDI
- ☐ CDD

Q5 Quelle est votre tranche d'âge ?

- ☐ De 35 à 54 ans
- ☐ 55 ans et plus
- ☐ Moins de 35 ans

Q6 Questions sur la discipline en fonction des établissements et des fonctions

Vous êtes du CNRS, veuillez indiquer votre section disciplinaire :

Université (hors Enseignant-chercheur et PU-PH) : Précisez votre domaine de recherche.

Université (hors Enseignant-chercheur et PU-PH) : Autre domaine de recherche.

Vous êtes praticien hospitalier, PU-PH : indiquez votre code CNU.

Vous êtes enseignant-chercheur : indiquez votre code CNU (ou CNECA)

PARTIE 1 : LA PRATIQUE DANS LES PUBLICATIONS ACADÉMIQUES,

Q7 Êtes-vous membre du comité de rédaction d'une ou plusieurs revues ?

- ☐ En abonnement
- ☐ En Open Access
- ☐ Non
- ☐ Ne sais pas

Q8 Êtes-vous membre du comité de lecture d'une ou plusieurs revues ?

- ☐ En abonnement
- ☐ En Open Access
- ☐ Non
- ☐ Ne sais pas

Q9 Êtes-vous membre du comité de lecture d'une ou plusieurs revues ? Indiquez les titres de la ou des revues

Q10 Réalisez-vous un travail de peer-review (relecture par les pairs) ?

- ☐ Occasionnellement (moins d'une fois/an)
- ☐ Jamais
- ☐ Souvent (entre 1 à 5 fois/an)
- ☐ Très souvent (Plus de 5 fois/an)

Q11 Vous réalisez un travail de peer-review. Êtes-vous rémunéré ?

- ☐ Jamais
- ☐ Parfois
- ☐ Toujours

Q12 Que pensez-vous du modèle actuel d'édition scientifique dans les revues académiques ?

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout	Sans Opinion
Valeur ajoutée des maisons d'édition	☐	☐	☐	☐	☐
Augmenter la visibilité de ma recherche	☐	☐	☐	☐	☐
Qualité des plateformes d'accès	☐	☐	☐	☐	☐
Rapport qualité/prix service	☐	☐	☐	☐	☐
Délais de publication	☐	☐	☐	☐	☐

Q13 Que pensez-vous du modèle actuel de peer-reviewing dans les revues académiques traditionnelles ?

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout	Sans Opinion
Gestion du peer-reviewing par les maisons d'édition	☐	☐	☐	☐	☐
Transparence du processus	☐	☐	☐	☐	☐
Reconnaissance du peer-reviewing	☐	☐	☐	☐	☐

Q14 Quelles sont pour vous les limites majeures du système d'édition scientifique actuel ?

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout	Sans Opinion
La restriction des droits de lecture aux seuls abonnés	☐	☐	☐	☐	☐
La cession exclusive des droits d'auteurs des articles aux éditeurs	☐	☐	☐	☐	☐
La lenteur du processus de publication	☐	☐	☐	☐	☐
Les coûts excessifs	☐	☐	☐	☐	☐

Q15 Etes-vous informé des difficultés actuelles que rencontrent les établissements dans les négociations avec les éditeurs, dues notamment à l'augmentation récurrente des coûts ?

- ☐ Oui
☐ Non

Q16 Si, pour des raisons financières ou politiques, les négociations risquaient de ne pas aboutir avec un éditeur majeur, entraînant une coupure des accès, seriez-vous prêt à :

	Oui	Non	Sans opinion
Accepter la coupure d'accès aux revues de cet éditeur	☐	☐	☐
Ne plus publier dans les revues de cet éditeur	☐	☐	☐
Vous retirer du comité éditorial des revues de cet éditeur	☐	☐	☐
refuser le travail de peer review dans les revues de cet éditeur	☐	☐	☐

Commentez si vous le souhaitez

Q17 Lorsque vous n'avez pas accès à un document sur le site de l'éditeur, quelles autres ressources utilisez-vous ? (Plusieurs réponses possibles) Portail d'une autre institution

- ☐ Portail d'une autre institution
☐ Google Scholar
☐ Archives ouvertes ou sites de preprints
☐ ISTEEX
☐ Réseaux sociaux (ResearchGate, Academia)
☐ Demande auprès des auteurs
☐ Demande auprès de votre bibliothèque scientifique ou de votre SCD (bibliothèque universitaire)
☐ Achat de l'article sur le site de l'éditeur
☐ Site illégal ou site pirate (SciHub, etc.)
☐ Aucune, j'abandonne

Q18 Dans les revues sous abonnement, vous est-il arrivé de payer (ou de faire payer) des frais de mise en page et d'illustrations en couleur ?

- ☐ Jamais
☐ Occasionnellement
☐ Souvent
☐ Très souvent
☐ Ne sais pas

Q19 Avez-vous déjà publié dans une ou des revues en open access ?

- ☐ Jamais
☐ Occasionnellement
☐ Souvent
☐ Très souvent
☐ Ne sais pas

Q20 Si vous n'avez pas publié dans des revues open access, quelles sont vos raisons ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Vous n'y voyez pas d'intérêt
- ☐ Vous refusez de payer des APC
- ☐ Vous appréhendez la qualité de ces revues et leur prise en considération dans l'évaluation
- ☐ Vous n'avez pas le budget
- ☐ Vous n'en avez pas eu l'occasion
- ☐ Je ne suis pas assez informé sur l'Open Access
- ☐ Autre (veuillez préciser)

Q21 Vous avez publié en Open Access, était-ce dans une revue :

- ☐ entièrement en Open Access ?
- ☐ sous abonnement (Modèle hybride) ?
- ☐ ne sais pas

Q22 Avez-vous déjà payé (ou fait payer) des APC pour publier un article en open access ?

- ☐ Jamais
- ☐ Occasionnellement (de 1 à 3 fois)
- ☐ Souvent (de 3 à 10 fois)
- ☐ Très souvent (plus de 10 fois)
- ☐ Ne sais pas

Q23 Vous avez déjà payé des APC. Quels services attendez-vous ou aviez-vous obtenu ?

Q ouverte

Q24 Quelles sont vos motivations principales pour publier en open access dans des revues ?

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout
Participer au mouvement de l'Open Access	☐	☐	☐	☐
Augmenter la visibilité de ma recherche	☐	☐	☐	☐
Donner un accès immédiat aux pairs ainsi qu'au grand public	☐	☐	☐	☐
Conserver les droits de diffusion et de réutilisation (licences ouvertes)	☐	☐	☐	☐
Accéder à des revues à caractère innovant (rapidité, peer review revisité, mégarevues...)	☐	☐	☐	☐
Répondre à l'obligation d'Open Access liée à un financement (ex: H2020, ERC)	☐	☐	☐	☐

Q25 Pensez-vous que payer pour publier en open access dans une revue sous abonnement (modèle dit hybride) soit normal ?

- ☐ Non
- ☐ Oui
- ☐ Sans Opinion

Q26 Selon vous, quel serait le montant justifié pour publier un article en Open Access dans une revue de votre champ disciplinaire ?

- ☐ Moins de 500 €
- ☐ De 500 à 1000 €
- ☐ De 1000 à 2000 €
- ☐ De 2000 à 3000 €
- ☐ Plus de 4000 €

Q27 Certaines revues exigent que les données liées à un article soient rendues accessibles. Pour vous cela est :

- ☐ une pratique indispensable mais contraignante
- ☐ un frein à la publication dans ces revues
- ☐ une pratique indispensable
- ☐ une pratique inutile

Autre opinion ->Texte libre

B. - L'EXPÉRIENCE DES ARCHIVES OUVERTES,

Q28 Avez-vous déjà déposé un de vos articles dans HAL, dans une autre archive ouverte (Arxiv par exemple) ou dans l'archive ouverte de votre établissement ?

- ☐ Non
- ☐ Oui parfois
- ☐ Oui régulièrement

Q29 Si non, quelles sont vos raisons (plusieurs réponses possibles) ? Je ne sais pas ce qu'est une archive ouverte

- ☐ Je ne sais pas ce qu'est une archive ouverte
- ☐ Je ne sais pas si l'éditeur me l'autorise
- ☐ Je ne sais pas quelle version de mon article j'ai le droit de déposer
- ☐ Je ne vois pas l'intérêt
- ☐ Je n'ai pas le temps
- ☐ Le dépôt est trop laborieux
- ☐ Des coauteurs le font ou l'ont fait pour moi
- ☐ Mon institution s'en charge

Commentez si vous le souhaitez

Q30 Si oui, régulièrement ou parfois, diriez-vous que le dépôt est :

	Oui	Non	Sans opinion
Simple	☐	☐	☐
Rapide	☐	☐	☐
Facile à partager	☐	☐	☐

Q31 Pour vous, les archives ouvertes :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Pas d'accord du tout	Sans Opinion
participent au mouvement de l'open access	☐	☐	☐	☐	☐
augmentent la visibilité de vos travaux	☐	☐	☐	☐	☐
répondent aux messages d'incitation ou d'obligation de votre établissement ou de votre cotutelle	☐	☐	☐	☐	☐
répondent aux obligations des financements obtenus	☐	☐	☐	☐	☐
permettent de gérer de manière pérenne l'ensemble des publications, des communications à congrès et autres documents scientifiques, soit pour recenser l'intégralité de votre activité de recherche ou celle de votre structure	☐	☐	☐	☐	☐
sont inutiles	☐	☐	☐	☐	☐

Q32 Pour faire connaître vos publications, utilisez-vous les plateformes web suivantes :

	Oui	Non
ResearchGate ?	☐	☐
Academia.edu ?	☐	☐
la page web de votre laboratoire ?	☐	☐
votre page web personnelle ?	☐	☐

Ailleurs (précisez si vous le souhaitez)

C. - L'EXPÉRIENCE DES PREPRINTS

Q33 "Avez-vous déjà déposé un ou plusieurs articles au stade ""preprint"" sur une archive ouverte ?"

- ☐ Non
- ☐ Oui

Q34 Etes-vous d'accord sur le principe de partager des articles avant tout peer review ?

- ☐ Non
- ☐ Oui
- ☐ Sans Opinion

Q35 Quelles sont vos motivations au dépôt de preprints ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Etablir l'antériorité de vos travaux
- ☐ Partager avec votre communauté disciplinaire
- ☐ Avoir la possibilité de soumettre simultanément à une épi-revue
- ☐ Avoir la possibilité de diffuser certains résultats sans qu'ils fassent nécessairement l'objet d'une publication
- ☐ Autre

Commentez vos motivations si vous le souhaitez:

Q36 Vous n'avez jamais déposé de préprint :(Plusieurs réponses possibles)

- ☐ par manque d'informations
- ☐ par crainte de ne pouvoir publier ultérieurement dans certaines revues
- ☐ par crainte de ne plus pouvoir breveter ces résultats
- ☐ par crainte de vous faire plagier
- ☐ Autre

(veuillez préciser) (Zone de commentaire)

Q37 Trouvez-vous des articles qui vous intéressent parmi les *preprints* librement accessibles ?

- ☐ Jamais
- ☐ Peu souvent
- ☐ Souvent
- ☐ Très souvent

Q38 Vous arrive-t-il de commenter ou discuter des *preprints* ?

- ☐ Non
- ☐ Je ne savais pas que c'était possible
- ☐ Oui, en écrivant aux auteurs
- ☐ Oui, en interne
- ☐ Oui, directement sur la plateforme

D. - LA PERCEPTION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Q39 Pour publier dans une revue scientifique, vous choisissez celle-ci en fonction :

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout
de conseils de collègues	☐	☐	☐	☐
De la communauté de lecteurs (discipline)	☐	☐	☐	☐
de la possibilité de publier en open access	☐	☐	☐	☐
de la rapidité de traitement de la soumission à la publication	☐	☐	☐	☐
de l'expérience précédente	☐	☐	☐	☐
de son facteur d'impact	☐	☐	☐	☐
de la notoriété de la revue (Titre, collection ou comité éditorial)	☐	☐	☐	☐
de l'adéquation de la revue avec le contenu de l'article	☐	☐	☐	☐
du fait que la revue soit publiée dans la langue de mon principal public	☐	☐	☐	☐

Q40 Quand vous évaluez des dossiers (financement sur projet, carrière, ...), quels indicateurs utilisez-vous ?

	Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante du tout
Des indicateurs quantitatifs basés sur le facteur d'impact	☐	☐	☐	☐
Des indicateurs quantitatifs de type h-index	☐	☐	☐	☐
Des indicateurs qualitatifs basés sur une lecture des travaux les plus significatifs	☐	☐	☐	☐
Des indicateurs basés sur les citations des articles concernés	☐	☐	☐	☐
Des indicateurs adaptés aux finalités de la recherche	☐	☐	☐	☐
de son facteur d'impact	☐	☐	☐	☐
de la notoriété de la revue (Titre, collection ou comité éditorial)	☐	☐	☐	☐
de l'adéquation de la revue avec le contenu de l'article	☐	☐	☐	☐
du fait que la revue soit publiée dans la langue de mon principal public	☐	☐	☐	☐

Q41 Connaissez-vous les initiatives suivantes pour faire évoluer les pratiques d'évaluation de la recherche ? Si vous voulez en savoir plus, consultez la page [Couperin.org](https://couperin.org) dédiée : Manifeste de Leiden et Dora

	Oui	Non
Déclaration DORA	☐	☐
Manifeste de Leiden	☐	☐

Q42 Pour vous tenir informé de l'évolution du paysage des publications :

	Oui	Non
vous vous fiez aux informations disséminées par les maisons d'édition	☐	☐
vous contactez vos sociétés savantes	☐	☐
Vous attendez des informations de votre organisme tutelle	☐	☐

Si vous souhaitez ajouter des commentaires (Zone de commentaire)

Constitution des catégories disciplinaires

Plusieurs classifications disciplinaires (CNU, ...) ont été utilisées dans le questionnaire. Le tableau suivant regroupe les différentes catégories dans les disciplines et sous-disciplines utilisées tout au long de l'analyse avec le nombre de réponses. Les disciplines exprimées en langage libre (868) ont chacune été attribuées à la discipline la plus proche.

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

02-Information, éducation, psychologie, STAPS	
CNU-16 Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	152
CNU-74 Sciences et techniques des activités physiques et sportives	98
CNU-71 Sciences de l'information et de la communication	94
CNU-70 Sciences de l'éducation	80
02-Langue, littérature et linguistique	
CNU-11 Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	94
CNU-02 Sciences du langage	91
CNU-02 Langue et littérature françaises	65
CNU-14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	56
CNRS:34 - Sciences du langage	43
TH-Langues et littératures françaises et étrangères	43
TH-Sciences du langage	29
CNU-15 Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	29
CNU-02 Langues et littératures anciennes	26
CNU-12 Langues et littératures germaniques et scandinaves	21
TH-Langues et littératures anciennes	19
CNU-10 Littératures comparées	19
CNU-13 Langues et littératures slaves	6
02-Sciences humaines	
TH-Sociologie	101
CNU-19 Sociologie, démographie	95
CNU-22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	91
CNU-21 Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	90
TH-Histoire	88
CNU-23 Géographie physique, humaine, économique et régionale	81
CNU-18 Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	69
TH-Géographie	68
CNRS:32 - Mondes anciens et médiévaux	60
CNRS:31 - Hommes et milieux : évolution, interactions	55
CNU-24 Aménagement de l'espace, urbanisme	53
CNU-20 Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	41
TH-Ethnologie	28
CNU-17 Philosophie	25
CNRS:33 - Mondes modernes et contemporains	23
CNRS:39 - Espaces, territoires et sociétés	20
CNRS:38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines	18
CNRS:35 - Sciences philosophiques et philologiques, sciences de l'art	16
CNU-72 Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	13
CNU-76 théologie catholique	2
CNU-73 Cultures et langues régionales	1

DROIT, ÉCONOMIE, POLITIQUE, GESTION

Droit et Science politique	
CNU-01 Droit privé et sciences criminelles	80
TH-Droit et Science politique	72
CNU-01 Droit public	60
CNU-01 Science politique	53
CNRS:40 - Politique, pouvoir, organisation	29
CNRS:36 - Sociologie et sciences du droit	23
CNU-01 Histoire du droit et des institutions	20
01-Economie et gestion	
CNU-01 Sciences de gestion	193
CNU-01 Sciences économiques	139
TH-Sciences économique et de gestion	129
CNRS:37 - Economie et gestion	12
CNU-Section CNECA 9 : Sciences économiques, sociales et humaines	3

CHIMIE-MATÉRIAUX

TH-Chimie-matériaux	482
CNU-32 Chimie organique, minérale, industrielle	144
CNU-33 Chimie des matériaux	136
CNU-31 Chimie théorique, physique, analytique	96
CNRS:16 - Chimie et vivant	56
CNRS:15 - Chimie des matériaux, nanomatériaux et procédés	51
CNRS:13 - Chimie physique, théorique et analytique	42
CNRS:14 - Chimie de coordination, catalyse, interfaces et procédés	37
CNRS:11 - Systèmes et matériaux supra et macromoléculaires : élaboration, propriétés, fonctions	34
CNRS:12 - Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés	16
CNU-Section CNECA 4 : Chimie – Technologie – Sciences des aliments	4

MATHÉMATIQUES-INFORMATIQUE

Informatique	
TH-Informatique	386
CNU-27 Informatique	350
CNU-61 Génie informatique, automatique et traitement du signal	180
CNRS:07 - Sciences de l'information: signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel	72
CNRS:06 - Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations	57
Mathématiques	
TH-Mathématiques	268
CNU-26 Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	228
CNU-25 Mathématiques	191
CNRS:41 - Mathématiques et interactions des mathématiques	59

SCIENCES DU VIVANT-MÉDECINE

Pharmacologie et médecine		Sciences du vivant	
TH-Médecine-Odontologie-Pharmacie	155	TH-Biologie et Biochimie	899
CNU-86 Sciences du médicament	54	CNU-67 Biologie des populations et écologie	122
CNRS:26 - Cerveau, cognition, comportement	51	CNU-64 Biochimie et biologie moléculaire	97
CNU-69 Neurosciences	42	CNU-68 Biologie des organismes	75
CNU-PU-46 - Santé publique, environnement et société	40	CNU-65 Biologie cellulaire	72
CNU-85 Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques	36	CNRS:20 - Biologie moléculaire et structurale, biochimie	58
CNU-87 Sciences biologiques pharmaceutiques	35	CNRS:29 - Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés	58
CNU-PU-48 - Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique	32	CNU-66 Physiologie	58
CNU-PU-54 - Développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction	18	CNRS:22 - Biologie cellulaire, développement, évolution-développement	40
CNRS:28 - Pharmacologie-ingénierie et technologies pour la santé-imagerie biomédicale	17	CNRS:21 - Organisation, Expression, Evolution des génomes. Bioinformatique et Biologie des systèmes	35
CNU-PU-52 - Maladies des appareils digestif et urinaire	14	CNU-PU-44 - Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition	26
CNRS:27 - Relations hôte-pathogène, immunologie, inflammation	13	CNRS:23 - Biologie végétale intégrative	21
CNU-PU-47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	13	CNU-PU-45 - Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène	17
CNU-PU-49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation	12	CNRS:24 - Physiologie, vieillissement, tumorigenèse	16
CNU-PU-51 - Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire	9	CNU-Section CNECA 8 : Pathologie clinique animale	16
CNU-PU-40 - Sciences du médicament	7	CNRS:25 - Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie	15
CNU-PU-50 - Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique	7	CNU-PU-82 - Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	13
CNU-PU-53 - Médecine interne, gériatrie, chirurgie générale et médecine générale	6	CNU-Section CNECA 2 : Milieu - Organismes - Populations	12
CNU-PU-80 - Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	6	CNU-Section CNECA 6 : Production animale	11
CNU-PU-58 - Sciences physiques et physiologiques endodontiques et prothétiques	5	CNU-PU-43 - Biophysique et imagerie médicale	10
CNU-46 Santé publique, environnement et société	5	CNU-Section CNECA 5 : Production végétale	10
CNU-PU-81 - Sciences du médicament et des autres produits de santé	4	CNU-PU-42 - Morphologie et morphogenèse	9
CNU-53 Médecine interne, gériatrie, chirurgie générale et médecine générale	4	CNU-Section CNECA 7 : Pathologie générale animale	8
CNU-82 Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	4	CNU-41 Sciences biologiques	6
CNU-PU-55 - Pathologie de la tête et du cou	3	CNU-44 Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition	5
CNU-PU-57 - Sciences biologiques, médecine et chirurgie buccales	3	CNU-Section CNECA 1 : Biochimie - Biologie moléculaire et cellulaire	5
CNU-PU-86 - Sciences du médicament et des autres produits de la santé	2	CNU-PU-87 - Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	2
CNU-48 Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique	2	CNU-42 Morphologie et morphogenèse	2
CNU-57 Sciences biologiques, médecine et chirurgie buccales	2	CNU-45 Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène	2
CNU-PU-39 - Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques	1	CNU-PU-41 - Sciences biologiques	1
CNU-PU-56 - Développement, croissance et prévention	1		
CNU-39 Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques	1		
CNU-58 Sciences physiques et physiologiques endodontiques et prothétiques	1		
CNU-81 Sciences du médicament et des autres produits de santé	1		

PHYSIQUE-SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

Physique-matière-mécanique	
CNU-28 Milieux denses et matériaux	148
CNU-30 Milieux dilués et optique	62
CNU-29 Constituants élémentaires	45
CNRS:03 - Matière condensée : structures et propriétés électroniques	39
CNRS:04 - Atomes et molécules, optique et lasers, plasmas chauds	34
CNRS:05 - Matière condensée : organisation et dynamique	28
CNRS:02 - Théories physiques : méthodes, modèles et applications	22
CNU-Section CNECA 3 : Mathématiques – Physique – Mécanisation – Génie rural et industriel	12
Physique-Sciences de l'Univers	
TH-Physique-Sciences de l'univers	526
CNRS:01 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos	42
CNU-34 Astronomie, astrophysique	39
CNRS:17 - Système solaire et univers lointain	27
Sciences de la terre	
TH-Sciences de la terre	280
CNU-35 Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	80
CNU-36 Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère	62
CNRS:18 - Terre et planètes telluriques : structure, histoire, modèles	47
CNRS:19 - Système Terre : enveloppes superficielles	47
CNRS:30 - Surface continentale et interfaces	45
CNU-37 Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	24

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

TH-Mécanique, Génie mécanique, Génie informatique, Energétique	
433	
CNU-60 Mécanique, génie mécanique, génie civil	271
CNU-62 Energétique, génie des procédés	170
CNU-63 Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	141
CNRS:10 - Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation	57
CNRS:08 - Micro- et nanotechnologies, micro- et nanosystèmes, photonique, électronique, électromagnétisme, énergie électrique	42
CNRS:09 - Mécanique des solides. Matériaux et structures. Biomécanique. Acoustique	35